TRÉSORS DU PATRIMOINE

Le commentaire de la Tahâwiyya par cheikh al-Albânî

العَقِيدَةُ الطَّحَاوِيَّة

شرح وتعليق

Texte arabe avec son commentaire entièrement vocalisé

Al-Hadîth éditions

بسم الله الرحمن الرحيم

العقيدة الطحاوية

شرح وتعليق

Le COMMENTAIRE de la TAHÂWIYYA

de l'imam al-Tahâwî

TRAITÉ sur le DOGME

LES FONDEMENTS RELIGIEUX selon *la voie des Anciens*

Al-Hadîth éditions

par Cheikh al-Albânî

9 782875 450463

ISBN : 978-2-87545-046-3
http://www.hadithceditions.com
daralhadith@hotmail.com

CECJ
100, rue de la limite – 1210 Bruxelles
Tél. : 0032 2 223 78 90
Fax : 0032 2 223 58 88

Transcription

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ء	’	مُؤْمِنٌ	*mu’min*
ب	b	بَرَكَةٌ	*baraka*
ت	t	تَفْسِيرٌ	*tafsîr*
ث	th	ثَوَابٌ	*thawâb*
ج	j	جَنَّةٌ	*janna*
ح	h̲	حَدِيثٌ	*h̲adîth*
خ	kh	خَيْرٌ	*khayr*
د	d	دِينٌ	*dîn*
ذ	dh	ذِكْرٌ	*dhikr*
ر	r	رَحْمَةٌ	*rah̲ma*
ز	z	زَكَاةٌ	*zakât*
س	s	سُنَّةٌ	*sunna*
ش	sh	شَهَادَةٌ	*shahâda*
ص	s̲	صَلَاةٌ	*s̲alât*

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ض	d̲	ضَرُورَةٌ	*d̲arûra*
ط	t̲	طَهَارَةٌ	*t̲ahâra*
ظ	z̲	ظُلْمٌ	*z̲ulm*
ع	‘	عَدْلٌ	*‘adl*
غ	gh	غُفْرَانٌ	*ghufrân*
ف	f	فِقْهٌ	*fiqh*
ق	q	قُرْءَانٌ	*qur’ân*
ك	k	كِتَابٌ	*kitâb*
ل	l	لِسَانٌ	*lisân*
م	m	مَسْجِدٌ	*masjid*
ن	n	نَبِيٌّ	*nabî*
ه	h	هُدَى	*hudâ*
و	w	وُضُوءٌ	*wud̲û’*
ي	y	يُسْرٌ	*yusr*

Les voyelles longues :

ا – â
و – û
ي – î

Nous rendons les voyelles longues ا et ى par â, و par û et ي par î. Nous ne transcrivons pas le hamza (ء) initial. Nous ne transcrivons pas le ة sauf à la fin des mots en état construit. Après â, nous le transformons en t.

Abréviations

H. : Hégire
p. : page
t. : t.

[ ] : ajout du traducteur
NDT : note du traducteur

Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

C'est auprès de Lui que nous cherchons secours. Louange à Allah, Seigneur des mondes. L'érudit, l'argument de l'islam, Abû Ja'far al-Warrâq al-Taḫâwî ﷺ a dit, en Égypte : cette épître expose le dogme des gens de la sunna et de l'Unité conforme à l'école des jurisconsultes de la religion : Abû Ḫanîfa al-Nu'mân Ibn Thâbit al-Kûfî, Abû Yûsuf Ya'qûb Ibn Ibrâhîm al-Anṣârî et Abû 'Abd Allah Muḫammad Ibn al-Ḫasan al-Shaybânî – qu'Allah les agrée tous –, les fondements de la religion qu'ils adoptent et ce qu'ils professent à l'égard du Seigneur des mondes.

1 – À propos de l'Unicité d'Allah, nous professons avec conviction, avec l'assistance d'Allah : Allah est Unique et n'a point d'associé.[1]

1 Nier qu'Allah ait un associé ne peut se concrétiser si ce n'est en reniant trois formes de polythéisme :
– le polythéisme dans la Seigneurie : c'est croire qu'il y a, en plus d'Allah ﷻ, un autre créateur. C'est notamment la croyance des zoroastriens qui professent que le mal a été créé par un autre qu'Allah. Louange à Allah ! Cette forme de polythéisme est rare dans notre communauté, bien que ces propos des mutazilites en soient assez proches : « Le mal est l'œuvre des hommes ». C'est à cela que le Prophète ﷺ fait allusion lorsqu'il dit : « Les qadarites sont les zoroastriens de cette communauté... » Ce hadith est rapporté dans de nombreuses références, que j'ai indiquées dans *Saḫîḫ al-Jâmi' al-Ṣaghîr wa Ziyâdatuh* n°4318.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَبِهِ نَسْتَعِينُ، الحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ العَالَمِينَ. قَالَ العَلَّامَةُ حُجَّةُ الإِسْلَامِ أَبُو جَعْفَرٍ الوَرَّاقُ الطَّحَاوِيُّ بِمِصْرَ رَحِمَهُ اللَّهُ: هَذَا ذِكْرُ بَيَانِ عَقِيدَةِ أَهْلِ السُّنَّةِ وَالجَمَاعَةِ عَلَى مَذْهَبِ فُقَهَاءِ المِلَّةِ أَبِي حَنِيفَةَ النُّعْمَانِ بْنِ ثَابِتٍ الكُوفِيِّ، وَأَبِي يُوسُفَ يَعْقُوبَ بْنِ إِبْرَاهِيمَ الأَنْصَارِيِّ، وَأَبِي عَبْدِ اللَّهِ مُحَمَّدِ بْنِ الحَسَنِ الشَّيْبَانِيِّ رِضْوَانُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ أَجْمَعِينَ، وَمَا يَعْتَقِدُونَ مِنْ أُصُولِ الدِّينِ وَيَدِينُونَ بِهِ لِرَبِّ العَالَمِينَ.

1- نَقُولُ فِي تَوْحِيدِ اللَّهِ، مُعْتَقِدِينَ بِتَوْفِيقِ اللَّهِ: إِنَّ اللَّهَ وَاحِدٌ لَا شَرِيكَ لَهُ.[1]

[1] أَنَّ نَفْيَ الشَّرِيكِ عَنِ اللَّهِ تَعَالَى لَا يَتِمُّ إِلَّا بِنَفْيِ ثَلَاثَةِ أَنْوَاعٍ مِنَ الشِّرْكِ:
الأَوَّلُ: الشِّرْكُ فِي الرُّبُوبِيَّةِ، وَذَلِكَ بِأَنْ يُعْتَقَدَ أَنَّ مَعَ اللَّهِ خَالِقًا آخَرَ ﷻ كَمَا هُوَ اعْتِقَادُ المَجُوسِ القَائِلِينَ بِأَنَّ لِلشَّرِّ خَالِقًا غَيْرَ اللَّهِ سُبْحَانَهُ. وَهَذَا النَّوْعُ فِي هَذِهِ الأُمَّةِ قَلِيلٌ وَالحَمْدُ لِلَّهِ، وَإِنْ كَانَ قَرِيبًا مِنْهُ قَوْلُ المُعْتَزِلَةِ: إِنَّ الشَّرَّ إِنَّمَا هُوَ مِنْ خَلْقِ الإِنْسَانِ، وَإِلَى ذَلِكَ الإِشَارَةُ بِقَوْلِهِ ﷺ: «القَدَرِيَّةُ مَجُوسُ هَذِهِ الأُمَّةِ...» الحَدِيثُ [صحيح]، وَهُوَ مُخَرَّجٌ فِي مَصَادِرَ عِدَّةٍ عِنْدِي أَشَرْتُ إِلَيْهَا فِي «صَحِيحِ الجَامِعِ الصَّغِيرِ وَزِيَادَتِهِ» رقم (٤٣١٨).

– le polythéisme dans la divinité ou l'adoration : il s'agit d'adorer en dehors d'Allah un Prophète ou un vertueux, etc. notamment en implorant leur secours, en les invoquant lors des malheurs, ou une pratique de ce genre. Hélas, ceci est fréquent dans notre communauté. La grande part du péché est portée par ces cheikhs qui encouragent cette forme de polythéisme en lui donnant le nom d'intercession, « ils lui attribuent donc un nom autre que le sien ! »

– le polythéisme dans les Attributs : il s'agit d'accorder à certaines créatures des attributs propres à Allah ﷻ, comme la connaissance de l'Invisible par exemple. Cette forme de polythéisme est très répandue chez les soufis et ceux qui ont été influencés par leur tendance. Par exemple, certains d'entre eux font l'éloge du Prophète ﷺ en disant : « C'est par ta grâce qu'existent le monde et celui qui l'accompagne. Et parmi tes connaissances figure celle de la Tablette et du Calame ». C'est de là que provient l'égarement de certains charlatans qui prétendent aujourd'hui voir le Messager ﷺ en état d'éveil et l'interroger sur ce qu'ils ignorent du for intérieur de ceux qu'ils fréquentent et à qui ils désirent confier quelques affaires. Or, le Messager d'Allah ﷺ ne connaissait pas de telles informations de son vivant. ﴾ Et si je connaissais l'Inconnaissable, j'aurais eu des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché ﴿ – *al-A'râf* :188. Comment donc en aurait-il connaissance après sa mort et son voyage vers le Compagnon sublime ?

Celui qui renie ces trois formes de polythéisme vis-à-vis d'Allah en L'unifiant dans Son Essence, Son adoration et Ses Attributs, voilà le monothéiste qui profitera de toutes les vertus spécifiques accordées aux monothéistes. Quant à celui qui y fait défaut d'une quelconque manière, c'est à lui qu'est adressée notamment cette parole du Très-Haut : ﴾ Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine et tu seras très certainement du nombre des perdants ﴿ – *al-Zumar* : 65. Retenez bien cela, car c'est le point le plus important dans le dogme ! Il n'est donc pas étonnant que l'auteur débute son livre par cela. Celui qui désire de plus amples détails, qu'il se reporte au

الثَّانِي: الشِّركُ فِي الأُلُوهِيَّةِ أَوِ العُبُودِيَّةِ وَهُوَ أَنْ يُعْبَدَ مَعَ اللهِ غَيْرُهُ مِنَ الأَنْبِيَاءِ وَالصَّالِحِينَ، كَالاسْتِغَاثَةِ بِهِمْ وَنِدَائِهِمْ عِنْدَ الشَّدَائِدِ وَنَحوِ ذَلِكَ. وَهَذَا مَعَ الأَسَفِ فِي هَذِهِ الأُمَّةِ كَثِيرٌ، وَيَحْمِلُ وِزْرَهُ الأَكْبَرَ أُولَئِكَ المَشَايِخُ الَّذِينَ يُؤَيِّدُونَ هَذَا النَّوعَ مِنَ الشِّركِ بِاسْمِ التَّوَسُّلِ «يُسَمُّونَهَا بِغَيرِ اسْمِهَا»!

الثَّالِثُ: الشِّركُ فِي الصِّفَاتِ، وَذَلِكَ بِأَنْ يَصِفَ بَعْضَ خَلْقِهِ تَعَالَى بِبَعضِ الصِّفَاتِ الخَاصَّةِ بِهِ ﷻ كَعِلْمِ الغَيْبِ مَثَلاً، وَهَذَا النَّوْعُ مُنْتَشِرٌ فِي كَثِيرٍ مِنَ الصُّوفِيَّةِ وَمَنْ تَأَثَّرَ بِهِمْ، مِثْلُ قَوْلِ بَعْضِهِمْ فِي مَدْحِهِ النَّبِيَّ ﷺ:

«فَإِنَّ مِنْ جُودِكَ الدُّنْيَا وَضَرَّتَهَا
وَمِنْ عُلُومِكَ عِلْمَ اللَّوحِ وَالقَلَمِ»!

وَمِنْ هُنَا جَاءَ ضَلَالُ بَعضِ الدَّجَّالِينَ الَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ يَرَوْنَ الرَّسُولَ ﷺ اليَوْمَ يَقَظَةً وَيَسْأَلُونَهُ عَمَّا خَفِيَ عَلَيْهِمْ مِنْ بَوَاطِنِ نُفُوسِ مَنْ يُخَالِطُونَهُمْ، وَيُرِيدُونَ تَأْمِيرَهُمْ فِي بَعْضِ شُؤُونِهِمْ، وَرَسُولُ اللهِ ﷺ مَا كَانَ لِيَعْلَمَ مِثْلَ ذَلِكَ فِي حَالِ حَيَاتِهِ: ﴿وَلَوۡ كُنتُ أَعۡلَمُ ٱلۡغَيۡبَ لَٱسۡتَكۡثَرۡتُ مِنَ ٱلۡخَيۡرِ وَمَا مَسَّنِيَ ٱلسُّوٓءُ﴾ [الأعراف: ١٨٨]. فَكَيْفَ يَعْلَمُ ذَلِكَ بَعْدَ وَفَاتِهِ وَانْتِقَالِهِ إِلَى الرَّفِيقِ الأَعْلَى؟! هَذِهِ الأَنْوَاعُ الثَّلَاثَةُ مِنَ الشِّرْكِ مَنْ نَفَاهَا عَنِ اللهِ فِي تَوحِيدِهِ إِيَّاهُ، فَوَحَّدَهُ فِي ذَاتِهِ وَفِي عِبَادَتِهِ وَفِي صِفَاتِهِ، فَهُوَ المُوَحِّدُ الَّذِي تَشْمَلُهُ كُلُّ الفَضَائِلِ الخَاصَّةِ بِالمُوَحِّدِينَ، وَمَنْ أَخَلَّ بِشَيْءٍ مِنْهُ، فَهُوَ الَّذِي يَتَوَجَّهُ إِلَيْهِ مِثْلُ قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿لَئِنۡ أَشۡرَكۡتَ لَيَحۡبَطَنَّ عَمَلُكَ وَلَتَكُونَنَّ مِنَ ٱلۡخَٰسِرِينَ﴾ [الزمر: ٦٥]. فَاحْفَظْ هَذَا فَإِنَّهُ أَهَمُّ شَيْءٍ فِي العَقِيدَةِ، فَلَا جَرَمَ أَنَّ المُصَنِّفَ رحمه الله بَدَأَ بِهِ، وَمَنْ شَاءَ التَّفْصِيلَ فَعَلَيْهِ بِشَرحِ هَذَا الكِتَابِ وَكُتُبِ شُيُوخِ الإِسْلَامِ

commentaire de cet ouvrage, ainsi qu'aux livres des cheikhs de l'islam Ibn Taymiyya, Ibn al-Qayyim, Ibn 'Abd al-Wahhâb et de ceux qui ont suivi leur voie. ❬Seigneur! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi!❭ – *al-Hashr*: 10.

2 – Rien ne Lui ressemble.[1]

3 – Rien ne Le réduit à l'impuissance.

4 – Point de divinité en dehors de Lui.

1 C'est l'un des fondements de l'Unicité. En effet, rien ne ressemble à Allah le Très-Haut, ni dans Son Essence, ni dans Ses Attributs, ni dans Ses actes. Mais les innovateurs et les adeptes de l'interprétation des Attributs en ont fait un principe de base pour réfuter de nombreux Attributs d'Allah, glorifié et exalté soit-Il. Lorsque leurs cœurs ont du mal à accepter de croire à l'un de Ses Attributs, ils sortent alors la carte de l'interprétation et le réfute. Ils se fondent sur la parole du Très-Haut: ❬Rien ne Lui ressemble❭ en feignant d'ignorer le reste du verset: ❬et c'est Lui l'Oyant, le Clairvoyant❭. Ce verset regroupe la négation et l'affirmation. Celui qui désire avoir une croyance saine se doit de rejeter toute ressemblance entre Allah le Très-Haut et les créatures, sans interprétation ni négation. Il se doit aussi de reconnaître à Allah tous les Attributs qu'Il S'est accordés dans Son Livre ou dans les hadiths de Son Prophète ﷺ, sans anthropomorphisme. Telle est la voie des Anciens, ainsi que celle de l'auteur ﷺ qui se conforme au dogme d'Abû Hanîfa et des autres imams. Nous pouvons le voir en détails dans le *Sharh*. ❬Suis donc leur droiture!❭ – *al-An'âm*: 90.

ابن تيمية وابن القيم وابن عبد الوهاب وغيرهم ممن حذا حذوهم واتبع سبيلهم، ﴿رَبَّنَا ٱغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَٰنِنَا ٱلَّذِينَ سَبَقُونَا بِٱلْإِيمَٰنِ﴾ [الحشر: ١٠].

2- وَلَا شَيْءَ مِثْلُهُ.[1]

3- وَلَا شَيْءَ يُعْجِزُهُ.

4- وَلَا إِلَهَ غَيْرُهُ.

[1] هذا أصل من أصول التوحيد، وهو أن الله تعالى ليس كمثله شيء، لا في ذاته ولا في صفاته ولا في أفعاله، ولكن المبتدعة والمتأولة قد اتخذوه أصلاً لإنكار كثير من صفات الله تبارك وتعالى، فكلما ضاقت قلوبهم عن الإيمان بصفة من صفاته ﷻ سلطوا عليها معاول التأويل والهدم، فأنكروها واستدلوا على ذلك بقوله تعالى: ﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ﴾ متجاهلين تمام الآية: ﴿وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ﴾ [الشورى: ١١]. فهي قد جمعت بين التنزيه والإثبات، فمن أراد السلامة في عقيدته فعليه أن ينزه الله تعالى عن مشابهته للحوادث، دون تأويل أو تعطيل، وأن يثبت له ﷻ من الصفات كل ما أثبته لنفسه في كتابه أو حديث نبيه ﷺ دون تمثيل، وهذا هو مذهب السلف وعليه المصنف ﵀ تبعًا لأبي حنيفة وسائر الأئمة، كما تراه مفصلاً في الشرح ﴿فَبِهُدَىٰهُمُ ٱقْتَدِهْ﴾ [الأنعام: ٩٠].

5 – Il est Ancien[1] sans commencement, Éternel sans fin.

6 – Il ne périt pas ni ne disparaît.

7 – Ne se produit que ce qu'Il veut.

8 – Les imaginations ne peuvent L'atteindre et les intelligences ne peuvent Le concevoir.

1 Sache que l'Ancien (*al-Qadîm*) ne figure pas parmi les Noms d'Allah, c'est plutôt l'usage des théologiens spéculatifs. En arabe, la langue dans laquelle le Coran a été révélé, *al-qadîm* signifie ce qui précède autre chose. On dit alors : ceci – l'élément antérieur – précède et cela – l'élément postérieur – succède. Les Arabes n'utilisent ce terme que pour désigner ce qui précède autre chose, non pas dans le cas d'une chose que rien ne précède. C'est comme lorsque le Très-Haut déclare : ❬…jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie❭. La palme vieillie est la partie de la lune qui reste visible jusqu'à l'apparition de la seconde palme. Donc, si un élément nouveau existe, on appelle le premier *qadîm*, même s'il est précédé par autre chose. C'est un point établi par le cheikh de l'islam dans *Majmû' al-Fatâwâ* et l'auteur du *Sharḫ*. Mais le cheikh Ibn Mâni' rappelle, selon ce qu'il a mentionné d'après Ibn al-Qayyim dans *al-Badâ'i'*, qu'il est permis de décrire Allah par l'ancienneté, dans le sens où Il donne cette information sur Lui-même. Or, le champ des informations est plus vaste que celui des Attributs arrêtés.

Il est possible que ce soit la raison pour laquelle le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya qualifie parfois Allah par l'ancienneté. Nous le verrons notamment dans mon commentaire du point 45.

5- قَدِيمٌ[١] بِلَا ابْتِدَاءٍ، دَائِمٌ بِلَا انْتِهَاءٍ.

6- لَا يَفْنَى وَلَا يَبِيدُ.

7- وَلَا يَكُونُ إِلَّا مَا يُرِيدُ.

8- لَا تَبْلُغُهُ الأَوْهَامُ، وَلَا تُدْرِكُهُ الأَفْهَامُ.

١ اِعْلَمْ أَنَّهُ لَيْسَ مِنْ أَسْمَاءِ اللَّهِ تَعَالَى: (القَدِيمُ)، وَإِنَّمَا هُوَ مِنِ اسْتِعْمَالِ المُتَكَلِّمِينَ، فَإِنَّ القَدِيمَ فِي لُغَةِ العَرَبِ - الَّتِي نَزَلَ بِهَا القُرْآنُ - هُوَ المُتَقَدِّمُ عَلَى غَيْرِهِ، فَيُقَالُ: هَذَا قَدِيمٌ - لِلْعَتِيقِ - وَهَذَا جَدِيدٌ - لِلْحَدِيثِ -. وَلَمْ يَسْتَعْمِلُوا هَذَا الاِسْمَ إِلَّا فِي المُتَقَدِّمِ عَلَى غَيْرِهِ، لَا فِيمَا لَمْ يَسْبِقْهُ عَدَمٌ، كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿حَتَّىٰ عَادَ كَالْعُرْجُونِ الْقَدِيمِ﴾ [يس: ٣٩] وَالعُرْجُونُ القَدِيمُ: الَّذِي يَبْقَى إِلَى حِينِ وُجُودِ العُرْجُونِ الثَّانِي، فَإِذَا وُجِدَ الجَدِيدُ قِيلَ لِلْأَوَّلِ: قَدِيمٌ، وَإِنْ كَانَ مَسْبُوقًا بِغَيْرِهِ، كَمَا حَقَّقَهُ شَيْخُ الإِسْلَامِ ابْنُ تَيْمِيَّةَ فِي «مَجْمُوعِ الفَتَاوَى» (١/٢٤٥) وَالشَّارِحُ فِي «شَرْحِهِ»، لَكِنْ أَفَادَ الشَّيْخُ ابْنُ مَانِعٍ هُنَا فِيمَا نَقَلَهُ عَنِ ابْنِ القَيِّمِ فِي «البَدَائِعِ» أَنَّهُ يَجُوزُ وَصْفُهُ سُبْحَانَهُ بِالقِدَمِ، بِمَعْنَى أَنَّهُ يُخْبَرُ عَنْهُ بِذَلِكَ، وَبَابُ الأَخْبَارِ أَوْسَعُ مِنْ بَابِ الصِّفَاتِ التَّوْقِيفِيَّةِ.

قُلْتُ: وَلَعَلَّ هَذَا هُوَ وَجْهُ اسْتِعْمَالِ شَيْخِ الإِسْلَامِ ابْنِ تَيْمِيَّةَ هَذَا الوَصْفَ فِي بَعْضِ الأَحْيَانِ، كَمَا سَيَأْتِي فِيمَا عَلَّقْتُهُ عَلَى الفِقْرَةِ (٤٥).

9 – Les créatures ne Lui ressemblent pas.[I]

10 – Il est Vivant et ne meurt pas, subsiste par Lui-même et ne dort pas.

11 – Il est Créateur sans nécessité, Pourvoyeur sans astreinte.[II]

12 – Sans crainte, Il donne la mort et sans peine Il redonne la vie.

13 – Il a toujours précédé Ses créatures, doté de Ses Attributs. Leur création ne L'a point gratifié d'un quelconque Attribut qu'Il n'aurait point possédé auparavant. Tout comme Il a toujours été doté de Ses Attributs, Il les possédera éternellement.

14 – Ce n'est point après la création des créatures qu'Il bénéficia du nom de Créateur ni après l'innovation des êtres qu'Il bénéficia du nom de Novateur.

I Ceci réfute les propos des anthropomorphistes qui assimilent le Créateur ﷻ à la créature. Allah ﷻ dit : ﴾Rien ne Lui ressemble et c'est Lui l'Oyant, le Clairvoyant﴿. Il n'est pas question ici de réfuter les Attributs comme le soutiennent les hérétiques. Abû Hanîfa ﷺ dit dans *al-Fiqh al-Akbar* : « Il ne ressemble à aucune de Ses créatures et aucune de Ses créatures ne Lui ressemble ». Il dit ensuite : « Tous Ses Attributs sont différents de ceux des créatures. Il sait non pas comme nous savons, Il peut non pas comme nous pouvons, Il voit non pas comme nous voyons ».

II En d'autres mots : sans contrainte ni obligation, comme cela est mentionné dans *Sharh al-'Aqîda al-Tahâwiyya*, p.125.

9- وَلَا تُشْبِهُهُ الأَنَامُ.[1]

10- حَيٌّ لَا يَمُوتُ، قَيُّومٌ لَا يَنَامُ.

11- خَالِقٌ بِلَا حَاجَةٍ، رَازِقٌ بِلَا مُؤْنَةٍ.[2]

12- مُمِيتٌ بِلَا مَخَافَةٍ، بَاعِثٌ بِلَا مَشَقَّةٍ.

13- مَازَالَ بِصِفَاتِهِ قَدِيمًا قَبْلَ خَلْقِهِ، لَمْ يَزْدَدْ بِكَوْنِهِمْ شَيْئًا لَمْ يَكُنْ قَبْلَهُمْ مِنْ صِفَتِهِ، وَكَمَا كَانَ بِصِفَاتِهِ أَزَلِيًّا، كَذَلِكَ لَا يَزَالُ عَلَيْهَا أَبَدِيًّا.

14- لَيْسَ بَعْدَ خَلْقِ الخَلْقِ اسْتَفَادَ اسْمَ الخَالِقِ، وَلَا بِإِحْدَاثِهِ البَرِيَّةَ اسْتَفَادَ اسْمَ البَارِي.

١ فِيهِ رَدٌّ لِقَوْلِ المُشَبِّهَةِ الَّذِينَ يُشَبِّهُونَ الخَالِقَ بِالمَخْلُوقِ ﷻ، قَالَ ﷻ: ﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ﴾ [الشورى: ١١]. وَلَيْسَ المُرَادُ نَفْيَ الصِّفَاتِ كَمَا يَقُولُ أَهْلُ البِدَعِ، فَمِنْ كَلَامِ أَبِي حَنِيفَةَ ﵀ فِي «الفِقْهِ الأَكْبَرِ»: لَا يُشْبِهُ شَيْئًا مِنْ خَلْقِهِ، وَلَا يُشْبِهُهُ شَيْءٌ مِنْ خَلْقِهِ. ثُمَّ قَالَ بَعْدَ ذَلِكَ: وَصِفَاتُهُ كُلُّهَا خِلَافُ صِفَاتِ المَخْلُوقِينَ، يَعْلَمُ لَا كَعِلْمِنَا، وَيَقْدِرُ لَا كَقُدْرَتِنَا، وَيَرَى لَا كَرُؤْيَتِنَا. انتهى.

٢ أَيْ: بِلَا ثِقَلٍ وَكُلْفَةٍ كَمَا فِي «شَرْحِ العَقِيدَةِ الطَّحَاوِيَّةِ» (ص ١٢٥ - الطبعة الرابعة).

15 – **Les sens de la Seigneurie Lui reviennent, même en l'absence de serviteur, ainsi que ceux de Créateur, même en l'absence d'être créé.**

16 – **Tout comme Il est Celui qui ressuscite les morts après leur avoir donné vie, Il mérite ce Nom avant même de l'avoir fait. Il mérite également le Nom de Créateur avant leur création.**

17 – **C'est parce qu'Il est capable de toute chose.[1] Toute chose a besoin de Lui et toute affaire Lui est facile. Il n'a besoin de rien. ﴾Rien ne Lui ressemble et c'est Lui l'Oyant, le Clairvoyant﴿.**

1 Le cheikh Ibn Mânic ﷺ dit (p.7) : « Certains disent qu'Allah est Capable de ce qu'Il veut, mais cette expression n'est pas correcte. La vérité se trouve plutôt dans le Livre et la sunna, à savoir qu'Il est Capable de toute chose, en raison de Sa volonté et de Sa capacité absolues, contrairement aux partisans du dogme mutazilite. Ils affirment en effet qu'Allah, pureté à Lui, n'a pas voulu que le serviteur commette des péchés. Ceux-ci se produisent de sa part par sa propre volonté, non par la volonté d'Allah. C'est pour cette raison qu'un égaré parmi les mutazilites a dit : « L'ignare prétend, de même que celui qui soutient ses propos, que les péchés relèvent du décret du Créateur. Si ce qu'il disait était vrai, pourquoi aurait-Il décrété la peine légale de la fornication et l'amputation de la main du voleur ? »

Abû al-Khaṯṯâb ﷺ dit pour exposer la vérité : « Ils disent : "Ce sont les actes des serviteurs", mais je réponds : point de créateur autre que Dieu le plus Majestueux. Ils disent : "L'acte vil serait-il Sa volonté ?" et je réponds : la volonté tout entière dépend du Maître. S'il n'a pas voulu telle chose et qu'elle se produit, ce serait un défaut. Purifié soit-Il de l'insignifiance qui le réduirait à l'impuissance ». Cette volonté, évoquée

15 - لَهُ مَعْنَى الرُّبُوبِيَّةِ وَلَا مَرْبُوب، وَمَعْنَى الخَالِقِ وَلَا مَخْلُوق.

16 - وَكَمَا أَنَّهُ مُحْيِي المَوْتَى بَعْدَمَا أَحْيَا، اسْتَحَقَّ هَذَا الاِسْمَ قَبْلَ إِحْيَائِهِمْ، كَذَلِكَ اسْتَحَقَّ اسْمَ الخَالِقِ قَبْلَ إِنْشَائِهِمْ.

17 - ذَلِكَ بِأَنَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ[1]، وَكُلُّ شَيْءٍ إِلَيْهِ فَقِيرٌ، وَكُلُّ أَمْرٍ عَلَيْهِ يَسِيرٌ، لَا يَحْتَاجُ إِلَى شَيْءٍ، ﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ﴾.

[1] قَالَ الشَّيْخُ ابْنُ مَانِعٍ رَحِمَهُ اللهُ (ص ٧): يَجِيءُ فِي كَلَامِ بَعْضِ النَّاسِ: «وَهُوَ عَلَى مَا يَشَاءُ قَدِيرٌ» وَلَيْسَ ذَلِكَ بِصَوَابٍ، بَلِ الصَّوَابُ مَا جَاءَ بِالكِتَابِ وَالسُّنَّةِ: «وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ» لِعُمُومِ مَشِيئَتِهِ وَقُدْرَتِهِ تَعَالَى خِلَافًا لِأَهْلِ الاِعْتِزَالِ الَّذِينَ يَقُولُونَ: إِنَّ اللهَ سُبْحَانَهُ لَمْ يُرِدْ مِنَ العَبْدِ وُقُوعَ المَعَاصِي، بَلْ وَقَعَتْ مِنَ العَبْدِ بِإِرَادَتِهِ، لَا بِإِرَادَةِ اللهِ، وَلِهَذَا يَقُولُ أَحَدُ ضُلَّالِهِمْ:

زَعَمَ الجَهُولُ وَمَنْ يَقُولُ بِقَوْلِهِ ... أَنَّ المَعَاصِيَ مِنْ قَضَاءِ الخَالِقِ

إِنْ كَانَ حَقًّا مَا يَقُولُ فَلِمْ قَضَا ... حَدَّ الزِّنَا وَقَطْعَ كَفِّ السَّارِقِ

وَقَالَ أَبُو الخَطَّابِ رَحِمَهُ اللهُ فِي بَيَانِ الحَقِّ وَالصَّوَابِ:

قَالُوا فَأَفْعَالُ العِبَادِ فَقُلْتُ مَا ... مِنْ خَالِقٍ غَيْرِ الإِلَهِ الأَمْجَدِ

قَالُوا فَهَلْ فِعْلُ القَبِيحِ مُرَادُهُ ... قُلْتُ الإِرَادَةُ كُلُّهَا لِلسَّيِّدِ

لَوْ لَمْ يُرِدْهُ وَكَانَ كَانَ نَقِيصَةً ... سُبْحَانَهُ عَنْ أَنْ يُعَجِّزَهُ الرَّدِي

par Abû al-Khattâb dans son interrogation, est la volonté universelle relevant de la prédestination, non pas la volonté universelle relevant de la législation ».

18 – Il a créé la création avec Sa Science.

19 – Il a déterminé aux créatures des destinées.

20 – Il a fixé à chacune d'elles un terme.

21 – Rien ne Lui échappait avant leur création et Il avait connaissance de leurs actes avant de les avoir créées.

22 – Il leur a ordonné de Lui obéir et leur a interdit de Lui désobéir.

23 – Toute chose se produit selon Son décret et Sa volonté. Sa volonté se réalise. Les serviteurs n'ont de volonté que celle qu'Il veut pour eux. Ce qu'Il veut pour eux est et ce qu'Il ne veut point n'est pas.[1]

1 Cela signifie que le vouloir et la volonté du Très-Haut englobent tout ce qui se produit dans cet univers, le bien comme le mal, la droiture comme l'égarement. Les versets le prouvant sont nombreux et connus. Il est possible d'y revenir dans le *Sharh* ou d'autres ouvrages. Le but de ce passage est de réfuter les mutazilites qui renient la volonté absolue du Très-Haut. Mais il faut savoir que cela n'implique pas qu'Allah aime tout ce qui se produit. L'amour est autre que la volonté, sinon il n'y aurait aucune différence auprès d'Allah, le Très-Haut, entre le dévot et le pécheur. Et c'est ce qu'affirment ouvertement certains grands partisans de l'Unicité de l'Existence. Selon eux, chacun du dévot et du pécheur obéit à Allah dans Sa volonté ! Or, la position des Anciens, des jurisconsultes et de la plupart de ceux qui

وَهَذِهِ الإِرَادَةُ الَّتِي ذَكَرَهَا أَبُو الخَطَّابِ فِي السُّؤَالِ هِيَ الإِرَادَةُ الكَوْنِيَّةُ القَدَرِيَّةُ، لَا الإِرَادَةُ الكَوْنِيَّةُ الشَّرْعِيَّةُ.

18 - خَلَقَ الخَلْقَ بِعِلْمِهِ.

19 - وَقَدَّرَ لَهُمْ أَقْدَارًا.

20 - وَضَرَبَ لَهُمْ آجَالًا.

21 - لَمْ يَخْفَ عَلَيْهِ شَيْءٌ قَبْلَ أَنْ يَخْلُقَهُمْ، وَعَلِمَ مَا هُمْ عَامِلُونَ قَبْلَ أَنْ يَخْلُقَهُمْ.

22 - وَأَمَرَهُمْ بِطَاعَتِهِ، وَنَهَاهُمْ عَنْ مَعْصِيَتِهِ.

23 - وَكُلُّ شَيْءٍ يَجْرِي بِتَقْدِيرِهِ وَمَشِيئَتِهِ، وَمَشِيئَتُهُ تَنْفُذُ، لَا مَشِيئَةَ لِلْعِبَادِ إِلَّا مَا شَاءَ لَهُمْ، فَمَا شَاءَ لَهُمْ كَانَ، وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ.[1]

١ يَعْنِي أَنَّ مَشِيئَتَهُ تَعَالَى وَإِرَادَتَهُ شَامِلَةٌ لِكُلِّ مَا يَقَعُ فِي هَذَا الكَوْنِ مِنْ خَيْرٍ أَوْ شَرٍّ، وَهُدًى أَوْ ضَلَالٍ، وَالآيَاتُ الدَّالَّةُ عَلَى ذَلِكَ كَثِيرَةٌ مَعْرُوفَةٌ، يُمْكِنُ مُرَاجَعَتُهَا فِي «الشَّرْحِ» وَغَيْرِهِ... وَالمَقْصُودُ بِهَذِهِ الفِقْرَةِ الرَّدُّ عَلَى المُعْتَزِلَةِ النَّافِينَ لِعُمُومِ مَشِيئَتِهِ تَعَالَى. لَكِنْ يَجِبُ أَنْ يُعْلَمَ أَنَّهُ لَا يَلْزَمُ مِنْ ذَلِكَ أَنَّ اللهَ تَعَالَى يُحِبُّ كُلَّ مَا يَقَعُ، فَالحُبُّ غَيْرُ الإِرَادَةِ، وَإِلَّا كَانَ لَا فَرْقَ عِنْدَ اللهِ

établissent la prédestination, parmi les gens de la sunna et d'autres, est de faire la distinction entre la volonté et l'amour. C'est ce que souligne l'auteur des vers dans *Bad' al-Amâlî* lorsqu'il dit : « Il a voulu le bien, le mal vil, mais ne l'accepte en aucun cas ».

Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ dit : « Ensuite, les qadarites soutiennent : "Il n'aime pas la mécréance, la perversion et la désobéissance, et ne veut pas cela". Dans ce cas, il se produit ce qu'Il n'a pas voulu et veut ce qui ne se produit pas. Un groupe parmi les affirmateurs soutient : « Ce qu'Il a voulu s'est produit et ce qu'Il n'a pas voulu ne s'est guère produit. Par conséquent, Il a voulu la mécréance, la perversion et la désobéissance. Mais Il ne l'a pas voulu en tant que religion, ou alors Il l'a voulu de la part du mécréant, mais pas du croyant. C'est pourquoi Il aime la mécréance, la perversion et la désobéissance, mais pas en tant que religion. Il aime cela de la part des mécréants, mais pas de la part des croyants ».

Ces deux avis sont erronés et contraires au Livre, à la sunna et à l'unanimité des Anciens et des imams de la communauté. En effet, ils s'accordent sur le fait que ce qu'Allah a voulu s'est produit et que ce qu'Il n'a pas voulu ne s'est pas produit, et que rien n'existe si ce n'est avec Sa volonté. En somme, Il n'aime pas la corruption et Il n'accepte pas la mécréance pour Ses serviteurs. Les mécréants tiennent la nuit des paroles qu'Il n'agrée pas ». Voir *Majmû' al-Fatâwâ*, t.6 pp.115-116. L'érudit Ibn al-Qayyim a développé cela dans *Shifâ' al-'Alîl*, pp. 120-134. Prière d'y revenir, car c'est un point important !

تَعَالَى بَيْنَ الطَّائِعِ وَالعَاصِي، وَهَذَا مَا صَرَّحَ بِهِ بَعضُ كِبَارِ القَائِلِينَ بِوَحْدَةِ الوُجُودِ، مِنْ أَنَّ كُلاًّ مِنَ الطَّائِعِ وَالعَاصِي مُطِيعٌ لِلَّهِ فِي إِرَادَتِهِ، وَمَذْهَبُ السَّلَفِ وَالفُقَهَاءِ وَأَكْثَرِ المُثْبِتِينَ لِلقَدَرِ مِنْ أَهْلِ السُّنَّةِ وَغَيْرِهِمْ عَلَى التَّفْرِيقِ بَيْنَ الإِرَادَةِ وَالمَحَبَّةِ، وَإِلَى ذَلِكَ أَشَارَ صَاحِبُ قَصِيدَةِ «بَدْءِ الأَمَالِي» بِقَوْلِهِ:

مُرِيدُ الخَيْرِ وَالشَّرِّ القَبِيحِ
وَلَكِنْ لَيْسَ يَرْضَى بِالمُحَالِ

وَقَالَ شَيْخُ الإِسْلَامِ ابْنُ تَيْمِيَّةَ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى: «ثُمَّ قَالَتِ القَدَرِيَّةُ: هُوَ لَا يُحِبُّ الكُفْرَ وَالفُسُوقَ وَالعِصْيَانَ، وَلَا يُرِيدُ ذَلِكَ، فَيَكُونُ مَا لَمْ يَشَأْ، وَيَشَاءُ مَا لَمْ يَكُنْ. وَقَالَتْ طَائِفَةٌ مِنَ المُثْبِتَةِ: مَا شَاءَ كَانَ، وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ، وَإِذَنْ قَدْ أَرَادَ الكُفْرَ وَالفُسُوقَ وَالعِصْيَانَ، وَلَمْ يُرِدْهُ دِينًا، أَوْ أَرَادَهُ مِنَ الكَافِرِ وَلَمْ يُرِدْهُ مِنَ المُؤْمِنِ، فَهُوَ لِذَلِكَ يُحِبُّ الكُفْرَ وَالفُسُوقَ وَالعِصْيَانَ وَلَا يُحِبُّهُ دِينًا، وَيُحِبُّهُ مِنَ الكَافِرِ وَلَا يُحِبُّهُ مِنَ المُؤْمِنِ.

وَكِلَا القَوْلَيْنِ خَطَأٌ مُخَالِفٌ لِلْكِتَابِ وَالسُّنَّةِ وَإِجْمَاعِ سَلَفِ الأُمَّةِ وَأَئِمَّتِهَا، فَإِنَّهُمْ مُتَّفِقُونَ عَلَى أَنَّهُ مَا شَاءَ اللهُ كَانَ وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ، وَأَنَّهُ لَا يَكُونُ شَيْءٌ إِلَّا بِمَشِيئَتِهِ، وَمَجْمُوعُهُ عَلَى أَنَّهُ لَا يُحِبُّ الفَسَادَ وَلَا يَرْضَى لِعِبَادِهِ الكُفْرَ، وَأَنَّ الكُفَّارَ ﴿يُبَيِّتُونَ مَا لَا يَرْضَىٰ مِنَ ٱلْقَوْلِ﴾ [النساء: ١٠٨].» مَجْمُوعُ الفَتَاوَى (٦/١١٥-١١٦) وَقَدْ شَرَحَ ذَلِكَ العَلَّامَةُ ابْنُ القَيِّمِ فِي «شِفَاءِ العَلِيلِ» (ص١٢٠-١٣٤) فَرَاجِعْهُ، فَإِنَّهُ مُهِمٌّ.

24 – Par Sa Grâce, Il guide qui Il veut, Il protège et préserve. Et par Sa Justice, Il égare qui Il veut, Il avilit et éprouve.

25 – Toutes les créatures évoluent selon Sa volonté, entre Sa Grâce et Sa Justice.

26 – Il est au-dessus de tout adversaire et de tout égal.

27 – Nul obstacle à Son décret, nul sursis à Son jugement et nul triomphe sur Son ordre.

28 – Nous croyons en tout cela et nous avons la certitude que tout cela provient d'Allah.

29 – Nous croyons que Muḫammad est Son serviteur élu, Son Prophète désigné et Son Messager agréé.[1]

1 Sache que tout Messager est un Prophète, mais que tout Prophète n'est pas forcément un Messager. Les savants ont cité certaines des différences qu'il y a entre eux et on peut retrouver cela dans le *tafsîr* d'al-Âlûsî, t. 5 pp.449-450, ainsi que dans d'autres ouvrages. L'opinion la plus proche de la vérité est sans doute celle démontrant que le Messager est celui qui est envoyé avec une législation nouvelle alors que le Prophète est celui qui est envoyé pour confirmer la législation d'un Messager l'ayant précédé. Bien évidemment, il a l'ordre de la transmettre. Car on sait que les savants ont un tel devoir, ce qui évidemment est d'autant plus vrai pour un Prophète.

24- يَهْدِي مَنْ يَشَاءُ، وَيَعْصِمُ وَيُعَافِي فَضْلاً، وَيُضِلُّ مَنْ يَشَاءُ، وَيَخْذُلُ وَيَبْتَلِي عَدْلاً.

25- وَكُلُّهُمْ يَتَقَلَّبُونَ فِي مَشِيئَتِهِ، بَيْنَ فَضْلِهِ وَعَدْلِهِ.

26- وَهُوَ مُتَعَالٍ عَنِ الأَضْدَادِ وَالأَنْدَادِ.

27- لَا رَادَّ لِقَضَائِهِ، وَلَا مُعَقِّبَ لِحُكْمِهِ، وَلَا غَالِبَ لِأَمْرِهِ.

28- آمَنَّا بِذَلِكَ كُلِّهِ، وَأَيْقَنَّا أَنَّ كُلاًّ مِنْ عِنْدِهِ.

29- وَأَنَّ مُحَمَّداً عَبْدُهُ المُصْطَفَى، وَنَبِيُّهُ المُجْتَبَى، وَرَسُولُهُ المُرْتَضَى.[١]

١ اِعْلَمْ أَنَّ كُلَّ رَسُولٍ نَبِيٌّ، وَلَيْسَ كُلُّ نَبِيٍّ رَسُولاً، وَقَدْ ذَكَرُوا فُرُوقاً بَيْنَ الرَّسُولِ وَالنَّبِيِّ تَرَاهَا فِي «تَفْسِيرِ الآلُوسِي» (٥/٤٤٩-٤٥٠) وَغَيْرِهِ، وَلَعَلَّ الأَقْرَبَ أَنَّ الرَّسُولَ مَنْ بُعِثَ بِشَرْعٍ جَدِيدٍ، وَالنَّبِيُّ مَنْ بُعِثَ لِتَقْرِيرِ شَرْعِ مَنْ قَبْلَهُ، وَهُوَ بِالطَّبْعِ مَأْمُورٌ بِتَبْلِيغِهِ، إِذْ مِنَ المَعْلُومِ أَنَّ العُلَمَاءَ مَأْمُورُونَ بِذَلِكَ، فَهُمْ بِذَلِكَ أَوْلَى كَمَا لَا يَخْفَى.

30 – Nous croyons qu'il est le sceau des Prophètes, le guide des pieux, le maître des Messagers [I] et le bien-aimé du Seigneur des mondes. [II]

31 – Toute prétention prophétique après lui n'est que déviance et passion. [III]

I Ce point dogmatique est établi dans de nombreux hadiths répandus, reconnus par toute la communauté. Le commentateur en a cité une partie (p.169), prière d'y revenir. Ces hadiths impliquent la connaissance et la certitude. Le Prophète ﷺ est assurément le maître des Messagers. Cela m'attriste de dire que ce dogme n'est pas reconnu par ceux qui posent la condition de la transmission notoire d'un hadith pour y avoir foi. Comment celui qui déclare ouvertement que le dogme ne peut être puisé que du Coran – à l'instar du cheikh Shaltût et d'autres – pourrait-il croire en ces hadiths ? J'ai répondu à tous ces gens en vingt points dans mon épître *Wujûb al-akhdh bi hadîth al-âhâd fîl-'aqîda wal-radd 'alâ al-mukhâlifîn*. Dans sa conclusion, j'ai cité vingt exemples de points dogmatiques établis dans les hadiths authentiques qu'ils doivent alors renier et auxquels ils ne doivent pas croire. Ce point dogmatique est l'un de ceux-ci. Prière de revenir donc à cette épître, car elle est publiée et importante.

II Il est même l'ami intime du Seigneur des mondes. L'amitié intime est un stade supérieur à l'amour et plus complet. C'est pourquoi le Prophète ﷺ dit : « Certes, Allah m'a pris comme ami intime tout comme Il a pris Ibrâhîm comme ami intime ». Aussi, dans aucun hadith il n'est établi qu'il est le bien-aimé d'Allah. Il faut donc faire attention. Il faut revenir au point 52 où ceci est davantage développé par le commentateur.

III Pour prodiguer le conseil et avertir sa communauté, le Prophète ﷺ a, dans de nombreux hadiths, informé qu'il y aurait après lui de nombreux imposteurs. Dans un hadith, il déclare : « Chacun prétendra être Prophète. Or, je suis

30- وَأَنَّهُ خَاتَمُ الأَنْبِيَاءِ، وَإِمَامُ الأَتْقِيَاءِ، وَسَيِّدُ المُرْسَلِينَ[١]، وَحَبِيبُ رَبِّ العَالَمِينَ.[٢]

31- وَكُلُّ دَعْوَى النُّبُوَّةِ بَعْدَهُ فَغَيٌّ وَهَوَى.[٣]

١ قُلْتُ: هَذِهِ العَقِيدَةُ ثَبَتَتْ فِي أَحَادِيثَ كَثِيرَةٍ مُسْتَفِيضَةٍ، تَلَقَّتْهَا الأُمَّةُ بِالقَبُولِ، وَقَدْ ذَكَرَ الشَّارِحُ (فِي الصَّفْحَةِ ١٦٩- الطَّبْعَةَ الرَّابِعَةَ) طَائِفَةً مِنْهَا، فَلْتُرَاجَعْ مِنْهُ، فَهِيَ تُفِيدُ العِلْمَ وَاليَقِينَ، فَهُوَ ﷺ سَيِّدُ المُرْسَلِينَ يَقِينًا، وَمِنَ المُؤْسِفِ أَنْ أَقُولَ: إِنَّ هَذِهِ العَقِيدَةَ لَا يُؤْمِنُ بِهَا أُولَئِكَ الَّذِينَ يَشْتَرِطُونَ فِي الحَدِيثِ الَّذِي يَجِبُ الإِيمَانُ بِهِ أَنْ يَكُونَ مُتَوَاتِرًا، فَكَيْفَ يُؤْمِنُ بِهَا مَنْ صَرَّحَ بِأَنَّ العَقِيدَةَ لَا تُؤْخَذُ إِلَّا مِنَ القُرْآنِ كَالشَّيْخِ شَلْتُوت وَغَيْرِهِ، وَقَدْ رَدَدْتُ عَلَى هَؤُلَاءِ جَمِيعًا مِنْ عِشْرِينَ وَجْهًا فِي رِسَالَتِي «وُجُوبُ الأَخْذِ بِحَدِيثِ الآحَادِ فِي العَقِيدَةِ وَالرَّدُّ عَلَى شُبَهِ المُخَالِفِينَ»، وَذَكَرْتُ فِي آخِرِهَا عِشْرِينَ مِثَالًا مِنَ العَقَائِدِ الثَّابِتَةِ فِي الأَحَادِيثِ الصَّحِيحَةِ يَلْزَمُهُمْ جَحْدُهَا وَعَدَمُ الإِيمَانِ بِهَا، وَهَذِهِ العَقِيدَةُ وَاحِدَةٌ مِنْهَا، فَرَاجِعْهَا فَإِنَّهَا مَطْبُوعَةٌ وَهَامَّةٌ.

٢ قُلْتُ: بَلْ هُوَ خَلِيلُ رَبِّ العَالَمِينَ، فَإِنَّ الخُلَّةَ أَعْلَى مَرْتَبَةً مِنَ المَحَبَّةِ وَأَكْمَلُ، وَلِذَلِكَ قَالَ ﷺ: «إِنَّ اللهَ اتَّخَذَنِي خَلِيلًا كَمَا اتَّخَذَ إِبْرَاهِيمَ خَلِيلًا»، وَلِذَلِكَ لَمْ يَثْبُتْ فِي حَدِيثٍ أَنَّهُ ﷺ حَبِيبُ اللهِ، فَتَنَبَّهْ، وَرَاجِعْ فِي الفِقْرَةِ الآتِيَةِ (٥٢) بَسْطًا لِهَذَا فِي كَلَامِ الشَّارِحِ عَلَيْهَا.

٣ قُلْتُ: وَقَدْ أَخْبَرَ النَّبِيُّ ﷺ أُمَّتَهُ نُصْحًا لَهُمْ وَتَحْذِيرًا - فِي أَحَادِيثَ كَثِيرَةٍ - أَنَّهُ سَيَكُونُ بَعْدَهُ دَجَّالُونَ كَثِيرُونَ، وَقَالَ فِي بَعْضِهَا: «كُلُّهُمْ يَزْعُمُ أَنَّهُ

le sceau des Prophètes, point de Prophète après moi ». Rapporté par Muslim et d'autres. (Voir *al-Sahîha* n°1683). Parmi ces imposteurs, il y a Mîrzâ Ghulâm Ahmad al-Qâdiyânî qui a prétendu être Prophète et qui a des adeptes répandus en Inde, en Allemagne, en Angleterre et en Amérique. Ils y ont des mosquées où ils égarent les musulmans. En Syrie, ils comptaient quelques membres, mais Allah les a éradiqués. Ils ont de nombreux dogmes, outre leur croyance que la mission prophétique se poursuit après le Prophète ﷺ. Leur précurseur en la matière fut Ibn 'Arabî le soufi. Ils ont à ce sujet une épître où ils ont recueilli ses paroles qui confortent leur croyance. Les cheikhs n'ont pu réfuter ces paroles parce qu'elles sont d'Ibn 'Arabî, biens qu'ils assurent qu'ils jugent les qadyanites mécréants. Mais il n'y a pas lieu de citer maintenant une quelconque partie de leur dogme. Sans le moindre doute, ils comptent parmi ceux que le Messager d'Allah ﷺ a visés dans ce hadith authentique: « À la fin des temps, il y aura des charlatans menteurs qui vous apporteront des hadiths que vous n'avez entendus ni vous ni vos pères. Attention à vous et attention à eux ! Qu'ils ne vous égarent point et qu'ils ne vous troublent point ! » Rapporté par l'auteur dans *Mushkil al-Âthâr* (4/104) et il se retrouve chez Muslim.

L'un de leurs signes distinctifs les plus manifestes est que lorsqu'ils entament une discussion au sujet de leur message, avant toute chose, ils commencent par établir la mort de 'Îsâ ﷺ. Ceci étant fait, selon leur prétention, ils passent à une deuxième étape: citer les hadiths relatifs à la descente de 'Îsâ ﷺ. Ils font alors montre d'y croire. Puis, très vite, ils les interprètent. Car, comme ils le prétendent, ils ont établi sa mort. Ceci signifie que c'est quelqu'un de similaire à 'Îsâ qui descendra, à savoir Ghulâm Ahmad al-Qâdiyânî ! Ils ont de très nombreuses interprétations de cet ordre, ce qui nous permet d'affirmer catégoriquement qu'ils sont une secte ésotérique impie. Nous soulignerons prochainement quelques-uns de leurs dogmes déviants, si Allah le Très-Haut veut.

نَبِيٌّ، وَأَنَا خَاتَمُ النَّبِيِّينَ، لَا نَبِيَّ بَعْدِي» رَوَاهُ مُسْلِمٌ وَغَيْرُهُ (الأَحَادِيث الصَّحِيحَة -١٦٨٣)، وَمِنْ هَؤُلَاءِ الدَّجَّالِينَ مِيرزَا غُلَامُ أَحْمَدَ القَادِيَانِي الَّذِي ادَّعَى النُّبُوَّةَ وَلَهُ أَتْبَاعٌ مُنْتَشِرُونَ فِي الهِنْدِ وَأَلْمَانِيَا وَإِنْكَلْتَرَا وَأَمْرِيكَا، وَلَهُمْ فِيهَا مَسَاجِدُ يُضِلُّونَ بِهَا المُسْلِمِينَ، وَكَانَ مِنْهُمْ فِي سُورِيَا أَفْرَادٌ، اِسْتَأْصَلَ اللهُ شَأْفَتَهُمْ وَقَطَعَ دَابِرَهُمْ، وَلَهُمْ عَقَائِدُ كَثِيرَةٌ غَيْرُ اعْتِقَادِهِمْ بَقَاءَ النُّبُوَّةِ بَعْدَهُ ﷺ، وَسَلَفُهُمْ فِيهِ ابْنُ عَرَبِيٍّ الصُّوفِيُّ، وَلَهُمْ فِي ذَلِكَ رِسَالَةٌ جَمَعُوا فِيهَا أَقْوَالَهُ فِي تَأْيِيدِ اعْتِقَادِهِمُ المَذْكُورِ، لَمْ يَسْتَطِعِ المَشَايِخُ الرَّدَّ عَلَيْهَا لِأَنَّهَا مِمَّا قَالَهُ ابْنُ عَرَبِي! مَعَ جَزْمِهِمْ بِتَكْفِيرِهِمْ! وَلَا مَجَالَ لِذِكْرِ شَيْءٍ مِنْ عَقَائِدِهِمُ الآنَ، وَهُمْ بِلَا شَكٍّ مِمَّنْ عَنَاهُمْ رَسُولُ اللهِ ﷺ فِي الحَدِيثِ الصَّحِيحِ عَنْهُ: «يَكُونُ فِي آخِرِ الزَّمَانِ دَجَّالُونَ كَذَّابُونَ يَأْتُونَكُمْ مِنَ الأَحَادِيثِ بِمَا لَمْ تَسْمَعُوا أَنْتُمْ وَلَا آبَاؤُكُمْ، فَإِيَّاكُمْ وَإِيَّاهُمْ، لَا يُضِلُّونَكُمْ وَلَا يَفْتِنُونَكُمْ» رَوَاهُ المُؤَلِّفُ فِي «مُشْكِلِ الآثَارِ» (٤/١٠٤) وَهُوَ عِنْدَ الإِمَامِ مُسْلِمٍ (١/٩).

وَإِنَّ مِنْ أَبْرَزِ عَلَامَاتِهِمْ أَنَّهُمْ حِينَ يَبْدَؤُونَ بِالتَّحَدُّثِ عَنْ دَعْوَتِهِمْ إِنَّمَا يَبْتَدِئُونَ قَبْلَ كُلِّ شَيْءٍ بِإِثْبَاتِ مَوْتِ عِيسَى ﷺ، فَإِذَا تَمَكَّنُوا مِنْ ذَلِكَ - بِزَعْمِهِمْ - اِنْتَقَلُوا إِلَى مَرْحَلَةٍ ثَانِيَةٍ، وَهِيَ ذِكْرُ الأَحَادِيثِ الوَارِدَةِ بِنُزُولِ عِيسَى ﷺ وَيَتَظَاهَرُونَ بِالإِيمَانِ بِهَا، ثُمَّ سَرْعَانَ مَا يَتَأَوَّلُونَهَا، مَا دَامَ أَنَّهُمْ أَثْبَتُوا - بِزَعْمِهِمْ - مَوْتَهُ، بِأَنَّ المَقْصُودَ نُزُولُ مَثِيلِ عِيسَى! وَأَنَّهُ هُوَ غُلَامُ أَحْمَدَ القَادِيَانِي! وَلَهُمْ مِنْ مِثْلِ هَذَا التَّأْوِيلِ الشَّيْءُ الكَثِيرُ وَالكَثِيرُ جِدًّا، مِمَّا جَعَلَنَا نَقْطَعُ بِأَنَّهُمْ طَائِفَةٌ مِنَ البَاطِنِيَّةِ المُلْحِدَةِ، وَسَيَأْتِي الإِشَارَةُ إِلَى بَعْضِ عَقَائِدِهِمُ الضَّالَّةِ قَرِيبًا إِنْ شَاءَ اللهُ تَعَالَى.

32 – Il a été envoyé à l'ensemble des djinns[I] et à l'humanité entière avec la vérité, la droiture, la lumière et la clarté.

33 – Le Coran est la parole d'Allah. De Lui il émane par la parole, sans modalité. Il l'a fait descendre vers son Messager par le biais de la révélation et les croyants y ont véritablement prêté foi. Ils ont la conviction qu'il est réellement la parole d'Allah le Très-Haut. Il n'est pas créé à l'image de la parole des humains. Quiconque l'entend et prétend que c'est la parole d'un humain a fait acte de mécréance. Allah le blâme, le condamne et le menace avec Saqar. En effet, le Très-Haut déclare : ❬Je vais le brûler dans Saqar❭. Dès lors qu'Allah a menacé avec Saqar celui qui dit : ❬Ce n'est là que la parole d'un humain❭, nous savons et avons la certitude que le Coran est la parole du Créateur des hommes. Elle ne ressemble en rien à la parole humaine.[II]

I L'un des égarements des qadyanites consiste à renier l'existence des djinns en tant que créatures différentes des humains. Ils interprètent tous les versets et les hadiths stipulant clairement leur existence et leur nature différente des humains en disant que ce sont des humains ou une partie d'entre eux. Même au sujet d'Iblîs ils disent que c'est un humain malfaisant ! Comme ils sont égarés !

II Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya a repris ces propos de l'auteur ﷺ dans *Majmû' al-Fatâwâ* (t.12, p.507) afin d'attester ses dires. Le commentateur, Ibn Abî al-'Izz ﷺ dit (p.179) : « Ce qu'a cité al-Tahâwî ﷺ est la vérité indiquée par les preuves du Livre et de la sunna pour quiconque les médite, et attestée par la nature originelle saine qui n'a été altérée ni par les équivoques ni par les doutes et les avis erronés. Les gens ont

32- وَهُوَ المَبْعُوثُ إِلَى عَامَّةِ الجِنِّ[1] وَكَافَّةِ الوَرَى، بِالحَقِّ وَالهُدَى، وَبِالنُّورِ وَالضِّيَاءِ.

33- وَإِنَّ القُرآنَ كَلَامُ اللهِ، مِنْهُ بَدَأَ بِلَا كَيْفِيَّةٍ قَوْلًا، وَأَنْزَلَهُ عَلَى رَسُولِهِ وَحْيًا، وَصَدَّقَهُ المُؤْمِنُونَ عَلَى ذَلِكَ حَقًّا، وَأَيْقَنُوا أَنَّهُ كَلَامُ اللهِ تَعَالَى بِالحَقِيقَةِ، لَيْسَ بِمَخْلُوقٍ كَكَلَامِ البَرِيَّةِ، فَمَنْ سَمِعَهُ فَزَعَمَ أَنَّهُ كَلَامُ البَشَرِ فَقَدْ كَفَرَ، وَقَدْ ذَمَّهُ اللهُ وَعَابَهُ وَأَوْعَدَهُ بِسَقَرَ، حَيْثُ قَالَ تَعَالَى: ﴿سَأُصْلِيهِ سَقَرَ﴾، فَلَمَّا أَوْعَدَ اللهُ بِسَقَرَ لِمَنْ قَالَ: ﴿إِنْ هَٰذَآ إِلَّا قَوْلُ ٱلْبَشَرِ﴾ عَلِمْنَا وَأَيْقَنَّا أَنَّهُ قَوْلُ خَالِقِ البَشَرِ، وَلَا يُشْبِهُ قَوْلَ البَشَرِ.[2]

١ أَقُولُ: وَمِنْ ضَلَالَاتِ القَادِيَانِيَّةِ إِنْكَارُهُمْ لِـ(الجِنِّ) كَخَلْقٍ غَيْرِ الإِنْسِ، وَيَتَأَوَّلُونَ كُلَّ الآيَاتِ وَالأَحَادِيثِ المُصَرِّحَةِ بِوُجُودِهِمْ وَمُبَايَنَتِهِمْ لِلْإِنْسِ فِي الخَلْقِ، بِمَا يَعُودُ إِلَى أَنَّهُمْ الإِنْسُ أَنْفُسُهُمْ أَوْ طَائِفَةٌ مِنْهُمْ، حَتَّى إِبْلِيسُ نَفْسُهُ يَقُولُونَ إِنَّهُ إِنْسِيٌّ شِرِّيرٌ! فَمَا أَضَلَّهُمْ!

٢ نَقَلَ هَذَا الكَلَامَ عَنِ المُصَنِّفِ رحمه الله شَيْخُ الإِسْلَامِ ابْنُ تَيْمِيَّةَ فِي «مَجْمُوعِ الفَتَاوَى» (١٢/٥٠٧) مُسْتَشْهِدًا بِهِ، وَقَالَ الشَّارِحُ ابْنُ أَبِي العِزِّ رحمه الله (ص١٧٩-الطبعة الرابعة): «وَهَذَا الَّذِي حَكَاهُ الطَّحَاوِيُّ رحمه الله هُوَ الحَقُّ الَّذِي دَلَّتْ عَلَيْهِ الأَدِلَّةُ مِنَ الكِتَابِ وَالسُّنَّةِ لِمَنْ تَدَبَّرَهُمَا، وَشَهِدَتْ بِهِ الفِطْرَةُ السَّلِيمَةُ

divergé sur la question de la parole en neuf avis… »

Il a mentionné ces avis et dit : « Troisièmement : Sa parole a une seule signification émanant de l'Essence d'Allah, à savoir l'ordre et l'interdiction, l'information et le renseignement. Si cela est formulé en arabe, cela fait alors partie du Coran ; si c'est en hébreu, de la Thora. C'est l'avis d'Ibn Kullâb et de ses partisans, comme al-Ash'arî et d'autres ».

Il ajoute : « Septièmement : Sa parole englobe une signification émanant de Son Essence, ce qu'Il a créé en un autre que Lui. C'est l'avis d'Abû Mansûr al-Mâturîdî…

Neuvièmement : le Très-Haut a toujours parlé s'Il veut, quand Il veut, comme Il veut. Il parle d'une voix audible et la nature des paroles est ancienne, même si le son particulier à ces paroles ne l'est pas. Cet avis est transmis par les imams du hadith et de la sunna ».

Les propos de l'auteur : « Le Coran est la parole d'Allah. De Lui il émane par la parole, sans modalité » est une réfutation adressée aux mutazilites et aux autres. Ceux-ci prétendent que le Coran n'émane pas d'Allah, comme nous l'avons vu en citant leur opinion. Le cheikh Muhammad Ibn Mâni' ﷺ dit (p.8) : « Le sublime Coran est la parole d'Allah, Ses mots comme Ses sens. On n'applique pas cela sur les termes en dehors des sens, comme le soutiennent les partisans du mutazilisme, ni sur les sens en dehors des termes comme l'affirment les kullabites égarés et ceux qui les ont suivis dans leur erreur parmi les adeptes de la théologie spéculative erronée et blâmable. Les gens de la sunna et de l'Unité soutiennent et croient que le Coran est la parole d'Allah révélée et increéée. Ses termes et ses sens sont les paroles mêmes d'Allah. Jibrîl les a entendues d'Allah, le Prophète les a entendues de Jibrîl et les Compagnons les ont entendues du Prophète. C'est cela même qui est écrit dans les *mushaf*, conservé dans les poitrines et récité par les langues.

L'érudit Ibn al-Qayyim ﷺ dit : « Aussi, le Coran est la parole même entendue de Lui véritablement avec clarté. Il est entièrement, et non en partie, la parole de mon Seigneur, les

الَّتِي لَمْ تُغَيِّرْ بِالشُّبُهَاتِ وَالشُّكُوكِ وَالآرَاءِ البَاطِلَةِ، وَقَدِ افْتَرَقَ النَّاسُ فِي مَسْأَلَةِ الكَلَامِ عَلَى تِسْعَةِ أَقْوَالٍ...»

ثُمَّ سَاقَهَا، وَمِنْهَا:

«الثَّالِثُ: وَهُوَ أَنَّهُ مَعْنًى وَاحِدٌ قَائِمٌ بِذَاتِ اللَّهِ، هُوَ الأَمْرُ وَالنَّهْيُ، وَالخَبَرُ وَالِاسْتِخْبَارُ، وَإِنْ عُبِّرَ عَنْهُ بِالعَرَبِيَّةِ كَانَ قُرْآنًا، وَإِنْ عُبِّرَ عَنْهُ بِالعِبْرَانِيَّةِ كَانَ تَوْرَاةً، وَهَذَا قَوْلُ ابْنِ كُلَّابٍ وَمَنْ وَافَقَهُ، كَالأَشْعَرِيِّ وَغَيْرِهِ».

قَالَ: «وَسَابِعُهَا: أَنَّ كَلَامَهُ يَتَضَمَّنُ مَعْنًى قَائِمًا بِذَاتِهِ، هُوَ مَا خَلَقَهُ فِي غَيْرِهِ، وَهَذَا قَوْلُ أَبِي مَنْصُورٍ المَاتُرِيدِيِّ...

وَتَاسِعُهَا: أَنَّهُ تَعَالَى لَمْ يَزَلْ مُتَكَلِّمًا إِذَا شَاءَ وَمَتَى شَاءَ وَكَيْفَ شَاءَ، وَهُوَ يَتَكَلَّمُ بِهِ بِصَوْتٍ يُسْمَعُ، وَأَنَّ نَوْعَ الكَلَامِ قَدِيمٌ وَإِنْ لَمْ يَكُنِ الصَّوْتُ المُعَيَّنُ قَدِيمًا، وَهَذَا المَأْثُورُ عَنْ أَئِمَّةِ الحَدِيثِ وَالسُّنَّةِ».

وَقَوْلُهُ: «كَلَامُ اللَّهِ مِنْهُ بَدَأَ بِلَا كَيْفِيَّةٍ قَوْلًا» رَدٌّ عَلَى المُعْتَزِلَةِ وَغَيْرِهِمْ، فَإِنَّ المُعْتَزِلَةَ تَزْعُمُ أَنَّ القُرْآنَ لَمْ يَبْدُ مِنْهُ، كَمَا تَقَدَّمَ حِكَايَةُ قَوْلِهِمْ.

وَقَالَ الشَّيْخُ مُحَمَّدُ بْنُ مَانِعٍ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى (ص ٨): «القُرْآنُ العَظِيمُ كَلَامُ اللَّهِ لَفْظُهُ وَمَعَانِيهِ، فَلَا يُقَالُ اللَّفْظُ دُونَ المَعْنَى، كَمَا هُوَ قَوْلُ أَهْلِ الِاعْتِزَالِ، وَلَا المَعْنَى دُونَ اللَّفْظِ، كَمَا هُوَ قَوْلُ الكُلَّابِيَّةِ الضُّلَّالِ، وَمَنْ تَابَعَهُمْ عَلَى بَاطِلِهِمْ مِنْ أَهْلِ الكَلَامِ البَاطِلِ المَذْمُومِ، فَأَهْلُ السُّنَّةِ وَالجَمَاعَةِ يَقُولُونَ وَيَعْتَقِدُونَ أَنَّ القُرْآنَ كَلَامُ اللَّهِ مُنَزَّلٌ غَيْرُ مَخْلُوقٍ، أَلْفَاظُهُ وَمَعَانِيهِ عَيْنُ كَلَامِ اللَّهِ، سَمِعَهُ جِبْرِيلُ مِنَ اللَّهِ وَالنَّبِيُّ سَمِعَهُ مِنْ جِبْرِيلَ، وَالصَّحَابَةُ سَمِعُوهُ مِنَ النَّبِيِّ، فَهُوَ المَكْتُوبُ بِالمَصَاحِفِ المَحْفُوظُ بِالصُّدُورِ المَتْلُوُّ بِالأَلْسِنَةِ».

termes comme les sens, et ceux-ci sont incréés. Il a été descendu par le Seigneur des mondes et ses termes et ses sens ont été révélés, sans aucun doute ».

Le commentateur ﷺ dit (pp.194-195) : « Les propos d'al-Tahâwî ﷺ réfutent ceux qui soutiennent que la parole d'Allah a une seule signification, que son écoute est impossible et que les paroles entendues, révélées, lues et écrites ne sont pas la parole d'Allah, mais une expression de celle-ci. Mais al-Tahâwî ﷺ dit : « Le Coran est la parole d'Allah et de Lui il émane ». C'est également ce que d'autres Anciens affirment. Ils disent : « Il émane de Lui et vers Lui il retournera ». Ils ont donc dit : « Il émane de Lui ». C'est parce que, parmi les mutazilites, les jahmites – comme d'autres – estiment qu'Allah a créé la parole dans un réceptacle et que c'est de celui-ci que la parole a émané. Mais les Anciens disent : « De Lui il émane », c'est-à-dire : c'est Lui qui a formulé le Coran, il émane de Lui et non d'une quelconque création. Le Très-Haut dit en effet : ﴾ La révélation du Livre vient d'Allah, le Puissant, le Sage ﴿ – *al-Zumar* : 1. ﴾ Mais la parole venant de Moi doit être réalisée ﴿ – *al-Sajda* : 13. ﴾ Dis : « C'est le Saint Esprit qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité ﴿ – *al-Nahl* : 102.

Lorsque les Anciens disent : «… et vers Lui il retournera », cela signifie : le Coran disparaîtra des poitrines et des *mushaf*. Pas un seul verset ne subsistera ni dans les *mushaf* ni dans les poitrines, comme mentionné dans de nombreuses traditions.

Les propos de l'auteur : « sans modalité » signifient : on ne connaît pas la modalité de Sa formulation du Coran « par la parole », et non pas de manière allégorique. « Il l'a fait descendre vers son Messager par le biais de la révélation » veut dire : Il a fait descendre le Coran vers le Messager à travers la bouche de l'Ange. L'Ange Jabrâ'îl l'a entendu d'Allah et le Messager Muhammad ﷺ l'a entendu de l'Ange et l'a récité aux gens. Le Très-Haut déclare : ﴾ un Coran que Nous avons fragmenté pour que tu le lises lentement aux gens. Et Nous l'avons fait descendre graduellement ﴿ – *al-Isrâ'* : 106. Le Très-Haut dit également : ﴾ l'Esprit fidèle est descendu

قَالَ الحَافِظُ ابْنُ القَيِّمِ ﵀:

وَكَذَلِكَ القُرْآنُ عَيْنُ كَلَامِهِ الـ
مَسْمُوعُ مِنْهُ حَقِيقَةً بِبَيَانِ
هُوَ قَوْلُ رَبِّي كُلُّهُ لَا بَعْضُهُ
لَفْظًا وَمَعْنًى مَا هُمَا خَلْقَانِ
تَنْزِيلُ رَبِّ العَالَمِينَ وَوَحْيُهُ
اللَّفْظُ وَالمَعْنَى بِلَا رَوَغَانِ».

وَقَالَ الشَّارِحُ ﵀ (ص ١٩٤-١٩٥): «وَكَلَامُ الطَّحَاوِيِّ ﵀ يَرُدُّ قَوْلَ مَنْ قَالَ: إِنَّهُ مَعْنًى وَاحِدٌ، لَا يُتَصَوَّرُ سَمَاعُهُ مِنْهُ، وَإِنَّ المَسْمُوعَ المُنَزَّلَ المَقْرُوءَ وَالمَكْتُوبَ لَيْسَ كَلَامَ اللَّهِ، وَإِنَّمَا هُوَ عِبَارَةٌ عَنْهُ، فَإِنَّ الطَّحَاوِيَّ ﵀ يَقُولُ: «كَلَامُ اللَّهِ مِنْهُ بَدَا»، وَكَذَلِكَ قَالَ غَيْرُهُ مِنَ السَّلَفِ، وَيَقُولُونَ: «مِنْهُ بَدَا، وَإِلَيْهِ يَعُودُ». وَإِنَّمَا قَالُوا: مِنْهُ بَدَا، لِأَنَّ الجَهْمِيَّةَ مِنَ المُعْتَزِلَةِ وَغَيْرِهِمْ كَانُوا يَقُولُونَ: إِنَّهُ خَلَقَ الكَلَامَ فِي مَحَلٍّ، فَبَدَا الكَلَامُ مِنْ ذَلِكَ المَحَلِّ.

فَقَالَ السَّلَفُ: «مِنْهُ بَدَا» أَيْ: هُوَ المُتَكَلِّمُ بِهِ، فَمِنْهُ بَدَا، لَا مِنْ بَعْضِ المَخْلُوقَاتِ، كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿تَنزِيلُ ٱلْكِتَٰبِ مِنَ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَكِيمِ﴾ [الزمر: ١] ﴿وَلَٰكِنْ حَقَّ ٱلْقَوْلُ مِنِّى﴾ [السجدة: ١٣]. ﴿قُلْ نَزَّلَهُۥ رُوحُ ٱلْقُدُسِ مِن رَّبِّكَ بِٱلْحَقِّ﴾ [النحل: ١٠٢]. وَمَعْنَى قَوْلِهِمْ: «وَإِلَيْهِ يَعُودُ»: يُرْفَعُ مِنَ الصُّدُورِ وَالمَصَاحِفِ، فَلَا يَبْقَى فِي الصُّدُورِ مِنْهُ آيَةٌ وَلَا فِي المَصَاحِفِ، كَمَا جَاءَ ذَلِكَ فِي عِدَّةِ آثَارٍ.

وَقَوْلُهُ «بِلَا كَيْفِيَّةٍ»: أَيْ: لَا تُعْرَفُ كَيْفِيَّةُ تَكَلُّمِهِ بِهِ «قَوْلًا» لَيْسَ بِالمَجَازِ، «وَأَنْزَلَهُ عَلَى رَسُولِهِ وَحْيًا» أَيْ: أَنْزَلَهُ إِلَيْهِ عَلَى لِسَانِ المَلَكِ، فَسَمِعَهُ المَلَكُ جِبْرَائِيلُ مِنَ اللَّهِ، وَسَمِعَهُ الرَّسُولُ مُحَمَّدٌ ﷺ مِنَ المَلَكِ، وَقَرَأَهُ عَلَى النَّاسِ. قَالَ تَعَالَى: ﴿وَقُرْءَانًا فَرَقْنَٰهُ لِتَقْرَأَهُۥ عَلَى ٱلنَّاسِ عَلَىٰ مُكْثٍ وَنَزَّلْنَٰهُ تَنزِيلًا﴾

avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire ﴾ – *al-Shu'arâ'*: 193-195. Ces versets établissent l'Attribut d'élévation à Allah le Très-Haut.

34 – Quiconque décrit Allah en Lui attribuant une quelconque valeur humaine a fait acte de mécréance. Celui qui observe ces principes en a tiré une leçon, s'est éloigné des mêmes propos que ceux des infidèles et sait qu'à travers Ses Attributs Allah ne ressemble point aux hommes.

35 – La vision [du Seigneur] est vérité pour les gens du Paradis, sans cernement ni modalité, tel que le mentionne le Livre de notre Seigneur : ﴿ Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants qui regarderont leur Seigneur ﴾. L'interprétation de ce verset est conforme à la volonté et à la science d'Allah le Très-Haut. Tout ce qui est rapporté à ce propos d'après le Messager ﷺ dans les hadiths authentiques doit être pris à la lettre[1] et signifie ce qu'Il a désigné. Nous ne nous immisçons point dans ce domaine en donnant des interprétations fondées sur nos opinions ni des suppositions fondées sur nos passions. Ne connaît certes le salut dans sa religion que celui qui se soumet à Allah ﷻ et à Son Messager ﷺ et délègue la connaissance de ce qui lui est ambigu à Celui qui en possède la connaissance.

1 Sache que les hadiths relatifs à la confirmation de la vision du Seigneur par les croyants le Jour de la Résurrection sont très nombreux et atteignent le degré de notoriété, comme l'affirment catégoriquement

[الإسراء: ١٠٦] وقَالَ تَعالَى: ﴿نَزَلَ بِهِ ٱلرُّوحُ ٱلْأَمِينُ (١٩٣) عَلَىٰ قَلْبِكَ لِتَكُونَ مِنَ ٱلْمُنذِرِينَ (١٩٤) بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُّبِينٍ﴾ [الشعراء: ١٩٣-١٩٥] وَفِي ذَلِكَ إِثْبَاتُ صِفَةِ العُلُوِّ لِلَّهِ تَعَالَى.

34- وَمَنْ وَصَفَ اللهَ بِمَعْنًى مِنْ مَعَانِي البَشَرِ فَقَدْ كَفَرَ، وَمَنْ أَبْصَرَ هَذَا اعْتَبَرَ، وَعَنْ مِثْلِ قَوْلِ الكُفَّارِ انْزَجَرَ، وَعَلِمَ أَنَّهُ بِصِفَاتِهِ لَيْسَ كَالبَشَرِ.

35- وَالرُّؤْيَةُ حَقٌّ لِأَهْلِ الجَنَّةِ، بِغَيْرِ إِحَاطَةٍ وَلَا كَيْفِيَّةٍ، كَمَا نَطَقَ بِهِ كِتَابُ رَبِّنَا: ﴿وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاضِرَةٌ (٢٢) إِلَىٰ رَبِّهَا نَاظِرَةٌ﴾ وَتَفْسِيرُهُ عَلَى مَا أَرَادَهُ اللهُ تَعَالَى وَعَلِمَهُ، وَكُلُّ مَا جَاءَ فِي ذَلِكَ مِنَ الحَدِيثِ الصَّحِيحِ عَنِ الرَّسُولِ ﷺ فَهُوَ كَمَا قَالَ[1]، وَمَعْنَاهُ عَلَى مَا أَرَادَ، لَا نَدْخُلُ فِي ذَلِكَ مُتَأَوِّلِينَ بِآرَائِنَا، وَلَا مُتَوَهِّمِينَ بِأَهْوَائِنَا، فَإِنَّهُ مَا سَلِمَ فِي دِينِهِ إِلَّا مَنْ سَلَّمَ لِلَّهِ عز وجل وَلِرَسُولِهِ ﷺ، وَرَدَّ عِلْمَ مَا اشْتَبَهَ عَلَيْهِ إِلَى عَالِمِهِ.

١ اِعْلَمْ أَنَّ الأَحَادِيثَ الوَارِدَةَ فِي إِثْبَاتِ رُؤْيَةِ المُؤْمِنِينَ رَبَّهُمْ يَوْمَ القِيَامَةِ كَثِيرَةٌ جِدًّا حَتَّى بَلَغَتْ حَدَّ التَّوَاتُرِ، كَمَا جَزَمَ بِهِ جَمْعٌ مِنَ الأَئِمَّةِ مِنْهُمُ الشَّارِحُ،

plusieurs imams, dont le commentateur. Il en a relevé certains, puis a dit : « Près de trente Compagnons ont rapporté les hadiths relatifs à la vision. Celui qui en a connaissance peut affirmer catégoriquement que le Messager a dit ces hadiths. Si je ne m'étais point imposé la concision, j'aurais cité tous les hadiths relatifs à ce chapitre ».

Il ajoute ensuite : « Comparer la vision d'Allah le Très-Haut à celle du soleil ou de la lune n'est pas les comparer à Allah, mais comparer les visions, non ce qui est vu. On y trouve toutefois la preuve de l'élévation d'Allah au-dessus de Ses créatures. Autrement, serait-il possible d'envisager une vision sans rencontre ? Quant à celui qui dit : on ne Le verra vers aucune direction, qu'il raisonne ! Soit il s'acharne contre sa raison, soit sa raison présente une défaillance. S'il soutient qu'on ne Le verra ni devant, ni derrière, ni à droite, ni à gauche, ni au-dessus, ni en dessous, tous ceux qui seront présents réfuteront ses propos par leur nature originelle saine ».

Quant à la vision du Très-Haut dans ce monde, le Messager d'Allah ﷺ a informé dans un hadith authentique : « Aucun d'entre nous ne Le verra jusqu'à ce qu'il meure ». Rapporté par Muslim.

Quant au Prophète ﷺ lui-même, aucun hadith ne permet de constituer un argument. Il a plutôt indiqué le contraire lorsqu'on le questionna à ce sujet : « Une lumière, comment L'aurais-je vu ? » De plus, 'Âisha affirme catégoriquement qu'il n'a pas vu Allah, comme rapporté dans les deux <u>Sahîh</u>. Ceci est le principe de base, il convient donc de s'y tenir.

36 – Le fondement de l'islam ne tient que sur la reconnaissance et la soumission. Celui qui aspire à connaître ce dont le savoir lui a été voilé et dont l'entendement ne se satisfait pas de la soumission, son aspiration le privera du monothéisme pur, de la connaissance claire et de la foi correcte. Il balance entre la mécréance et la foi, la reconnaissance et la dénégation, l'approbation

وَقَدْ خَرَّجَ بَعْضَهَا، ثُمَّ قَالَ: «وَقَدْ رَوَى أَحَادِيثَ الرُّؤْيَةِ نَحْوُ ثَلَاثِينَ صَحَابِيًّا، وَمَنْ أَحَاطَ بِهَا مَعْرِفَةً يَقْطَعُ بِأَنَّ الرَّسُولَ قَالَهَا، وَلَوْلَا أَنِّي الْتَزَمْتُ الِاخْتِصَارَ لَسُقْتُ مَا فِي الْبَابِ مِنَ الْأَحَادِيثِ».

ثُمَّ قَالَ: «لَيْسَ تَشْبِيهُ رُؤْيَةِ اللَّهِ تَعَالَى بِرُؤْيَةِ الشَّمْسِ وَالْقَمَرِ تَشْبِيهًا لِلَّهِ، بَلْ هُوَ تَشْبِيهُ الرُّؤْيَةِ بِالرُّؤْيَةِ، لَا تَشْبِيهُ الْمَرْئِيِّ بِالْمَرْئِيِّ، وَلَكِنْ فِيهِ دَلِيلٌ عَلَى عُلُوِّ اللَّهِ عَلَى خَلْقِهِ، وَإِلَّا فَهَلْ تُعْقَلُ رُؤْيَةٌ بِلَا مُقَابَلَةٍ؟ وَمَنْ قَالَ: يُرَى لَا فِي جِهَةٍ، فَلْيُرَاجِعْ عَقْلَهُ، فَإِمَّا أَنْ يَكُونَ مُكَابِرًا لِعَقْلِهِ أَوْ فِي عَقْلِهِ شَيْءٌ، وَإِلَّا فَإِذَا قَالَ: يُرَى لَا أَمَامَ الرَّائِي وَلَا خَلْفَهُ وَلَا عَنْ يَمِينِهِ وَلَا عَنْ يَسَارِهِ وَلَا فَوْقَهُ وَلَا تَحْتَهُ، رَدَّ عَلَيْهِ كُلُّ مَنْ سَمِعَهُ بِفِطْرَتِهِ السَّلِيمَةِ».

قُلْتُ: وَأَمَّا رُؤْيَتُهُ تَعَالَى فِي الدُّنْيَا، فَقَدْ أَخْبَرَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ فِي الْحَدِيثِ الصَّحِيحِ: «أَنَّ أَحَدًا مِنَّا لَا يَرَاهُ حَتَّى يَمُوتَ». رَوَاهُ مُسْلِمٌ. وَأَمَّا هُوَ نَفْسُهُ ﷺ فَلَمْ يَرِدْ فِي إِثْبَاتِهَا لَهُ مَا تَقُومُ بِهِ الْحُجَّةُ، بَلْ قَدْ صَحَّ عَنْهُ الْإِشَارَةُ إِلَى نَفْيِهَا حِينَ سُئِلَ عَنْهَا بِقَوْلِهِ: «نُورٌ أَنَّى أَرَاهُ» وَمَعَ ذَلِكَ جَزَمَتِ السَّيِّدَةُ عَائِشَةُ بِنَفْيِهَا كَمَا فِي الصَّحِيحَيْنِ. وَهَذَا هُوَ الْأَصْلُ فَيَنْبَغِي التَّمَسُّكُ بِهِ.

36- وَلَا تَثْبُتُ قَدَمُ الْإِسْلَامِ إِلَّا عَلَى ظَهْرِ التَّسْلِيمِ وَالِاسْتِسْلَامِ، فَمَنْ رَامَ عِلْمَ مَا حُظِرَ عَنْهُ عِلْمُهُ، وَلَمْ يَقْنَعْ بِالتَّسْلِيمِ فَهْمُهُ، حَجَبَهُ مَرَامُهُ عَنْ خَالِصِ التَّوْحِيدِ، وَصَافِي الْمَعْرِفَةِ، وَصَحِيحِ الْإِيمَانِ،

et le refus, perplexe, perdu et dans le doute, ni croyant convaincu ni dénégateur rebelle.

37 – La croyance en la vision par les gens de la demeure de la paix n'est pas correcte pour quiconque la considère à travers une supposition [I] ou l'interprète à travers une explication. [II] Car l'interprétation donnée à la vision, ainsi qu'à toute notion relative à la Seigneurie, est le délaissement de toute interprétation et l'attachement à la soumission. C'est sur ces principes que repose la religion des musulmans. Celui qui n'évite pas la négation ou l'anthropomorphisme a dévié et n'a pas concrétisé le dépouillement. [III] Car notre Seigneur ﷻ est décrit par les attributs de l'unicité et dépeint par les traits de l'unité. Aucun être de la création ne Lui ressemble.

I C'est-à-dire : si on suppose qu'Allah le Très-Haut sera vu selon telle description. On imagine alors une comparaison. Voir *Sharh al-Tahâwiyya.*

II C'est-à-dire : si on prétend avoir compris une interprétation contraire au sens apparent et à tout sens saisi par un Arabe.

III C'est parce que les négateurs des Attributs et de la vision, parmi les mutazilites et d'autres, les rejettent pour dépouiller Allah de tout anthropomorphisme, comme ils le prétendent. Mais c'est une erreur, une déviance et un égarement. Comment cela pourrait-il être un dépouillement quand on refuse à Allah les Attributs de la perfection, dont la vision ? C'est le néant qui est invisible. La perfection se trouve donc dans l'affirmation de la vision établie dans le Livre et la sunna. Les anthropomorphistes ont dévié en exagérant dans l'affirmation des Attributs et en assimilant le Créateur ﷻ aux créatures. Or, la vérité se trouve entre la position des

فيتذبذب بين الكفر والإيمان، والتصديق والتكذيب، والإقرار والإنكار، موسوسًا تائهًا، شاكًّا، لا مؤمنًا مصدقًا، ولا جاحدًا مكذبًا.

37- ولا يصح الإيمان بالرؤية لأهل دار السلام لمن اعتبرها منهم بوهم[1]، أو تأولها بفهم[2]، إذ كان تأويل الرؤية وتأويل كل معنى يضاف إلى الربوبية بترك التأويل ولزوم التسليم، وعليه دين المسلمين، ومن لم يتوق النفي والتشبيه زل، ولم يصب التنزيه[3]، فإن ربنا جل وعلا موصوف بصفات الوحدانية، منعوت بنعوت الفردانية، ليس في معناه أحد من البرية.

١ أي: توهم أن الله تعالى يرى على صفة كذا فيتوهم تشبيهًا. شرح الطحاوية.

٢ أي: ادعى أنه فهم لها تأويلًا يخالف ظاهرها وما يفهمه كل عربي عن معناها.

٣ قلت: وذلك لأن نفاة الصفات والرؤية من المعتزلة وغيرهم إنما ينفونها تنزيهًا لله تعالى - بزعمهم - عن التشبيه. وهذا زلل وزيغ وضلال، إذ كيف يكون ذلك تنزيهًا وهو ينفي عن الله صفات الكمال - ومنها الرؤية؟ إذ المعدوم هو الذي لا يرى.

uns et des autres, dans l'affirmation sans anthropomorphisme et dans le dépouillement sans négation. Comme est belle la parole de celui qui a déclaré : « Le négateur adore le néant et l'anthropomorphiste une idole » !

38 – Il est au-dessus de toutes limites et étendues, de côtés, de membres et d'organes. Les six directions ne peuvent Le contenir à l'image de l'ensemble des créatures.[1]

1 Le but de l'auteur ﷺ dans ce passage est de répondre à deux sectes. La première est celle des anthropomorphistes qui attribuent à Allah un corps, des organes et autres. Allah le Très-Haut est bien au-dessus de ce qu'ils disent ! L'autre secte est celle des négateurs qui renient l'élévation du Très-Haut au-dessus de Ses créatures et qu'Il Se dissocie d'elles. Certains déclarent même qu'Il est présent avec Son Être dans toute la création ! Cela signifie qu'Allah est incarné dans Ses créatures et qu'Il est cerné par les six orientations créées, non pas qu'Il est au-dessus.

L'auteur a donc réfuté cette croyance par ces propos. Mais certains hérétiques pourraient saisir l'occasion et interpréter ces propos pour les mener à la négation des Attributs, comme l'a démontré le commentateur ﷺ.

Le cheikh Muḫammad Ibn Mânî' a résumé les propos de ce dernier et dit (p.10) : « Son but à travers cela est de répondre aux anthropomorphistes. Mais ces paroles sont vagues et ambiguës. Ce ne sont pas des expressions connues chez les gens de la sunna et de l'Unité. Réfuter leurs dires à l'aide des textes du Livre et de la sunna est préférable à la mention de termes pouvant supposer le contraire de la vérité. La parole du Très-Haut : ❮ Rien ne Lui ressemble et c'est Lui l'Oyant, le Clairvoyant ❯ est une réfutation à l'adresse des anthropomorphistes et des négateurs. Il ne convient guère à celui qui recherche la vérité de

فالكمال في إثبات الرؤية الثابتة في الكتاب والسنة. والمشبهة إنما زلوا لغلوهم في إثبات الصفات وتشبيه الخالق ﷻ بالمخلوق. والحق بين هؤلاء وهؤلاء: إثبات بدون تشبيه، وتنزيه بدون تعطيل. وما أحسن ما قيل: المعطل يعبد عدمًا والمجسم يعبد صنمًا.

38- وتعالى عن الحدود والغايات، والأركان والأعضاء والأدوات، لا تحويه الجهات الست كسائر المبتدعات. [١]

١ قلت: مراد المؤلف رحمه الله بهذه الفقرة الرد على طائفتين:

الأولى: المجسمة والمشبهة الذين يصفون الله بأن له جسمًا وجثة وأعضاء وغير ذلك، تعالى الله عما يقولون علوًا كبيرًا.

والأخرى: المعطلة الذين ينفون علوه تعالى على خلقه وأنه بائن من خلقه. بل يصرح بعضهم بأنه موجود بذاته في كل الوجود، وهذا معناه: حلول الله في مخلوقاته، وأنه محاط بالجهات الست المخلوقة وليس فوقها، فنفى المؤلف ذلك بهذا الكلام. ولكن قد يستغل ذلك بعض المبتدعة، ويتأولونه بما قد يؤدي إلى التعطيل كما بينه الشارح رحمه الله تعالى، وقد لخص كلامه الشيخ محمد بن مانع عليه الرحمة، فقال (ص ١٠):

«ومراده بذلك الرد على المشبهة، ولكن هذه الكلمات مجملة مبهمة وليست من الألفاظ المتعارفة عند أهل السنة والجماعة، والرد عليهم بنصوص الكتاب

prêter attention à de telles formules ni de les utiliser. Allah, pureté à Lui, possède les Attributs de la perfection et est doté des traits de la majesté et de la magnificence. Il est au-dessus de Ses créatures, établi avec Son Être au-dessus de Son Trône sublime, Il est séparé de Ses créatures, Il descend chaque nuit vers le ciel le plus proche de la terre et, au Jour de la Résurrection, Il viendra. Tous ces Attributs sont à prendre dans leur réalité, nous ne les interprétons pas, de même que nous n'interprétons pas la Main par la capacité, la Descente par la descente de Son ordre, ainsi que tout autre Attribut. Au contraire, nous les établissons dans la mesure où ils existent, mais pas de manière à les décrire.

L'imam, l'auteur, n'avait que faire de telles paroles vagues et inventées, ouvrant la porte des suppositions. Si l'on disait qu'elles ont été introduites dans ses paroles et qu'elles ne sont pas les siennes, pour moi, ce ne serait guère invraisemblable, afin de respecter le principe de la bonne opinion sur cet imam. Mais quoi qu'il en soit, l'erreur est rejetée sur son auteur, quel qu'il soit. Aussi, celui qui lit la biographie de l'auteur al-Taḫâwî, en particulier dans *Lisân al-Mîzân*, saura qu'il figure parmi les plus grands savants et les hommes les plus augustes. Voilà ce qui nous a poussés à garder une bonne opinion de lui concernant de nombreux passages où la critique est possible ». Fin de citation des propos d'Ibn Mâni' ﷺ.

وَالسُّنَّةِ أَحَقُّ وَأَوْلَى مِن ذِكْرِ أَلْفَاظٍ تُوهِمُ خِلَافَ الصَّوَابِ. فَفِي قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَيْءٌ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ﴾ رَدٌّ عَلَى الْمُشَبِّهَةِ وَالْمُعَطِّلَةِ، فَلَا يَنْبَغِي لِطَالِبِ الْحَقِّ الِالْتِفَاتُ إِلَى مِثْلِ هَذِهِ الْأَلْفَاظِ وَلَا التَّعْوِيلُ عَلَيْهَا، فَإِنَّ اللَّهَ سُبْحَانَهُ مَوْصُوفٌ بِصِفَاتِ الْكَمَالِ، مَنْعُوتٌ بِنُعُوتِ الْعَظَمَةِ وَالْجَلَالِ، فَهُوَ سُبْحَانَهُ فَوْقَ مَخْلُوقَاتِهِ، مُسْتَوٍ عَلَى عَرْشِهِ الْمَجِيدِ بِذَاتِهِ، بَائِنٌ مِنْ خَلْقِهِ، يَنْزِلُ كُلَّ لَيْلَةٍ إِلَى السَّمَاءِ الدُّنْيَا وَيَأْتِي يَوْمَ الْقِيَامَةِ، وَكُلُّ ذَلِكَ عَلَى حَقِيقَتِهِ وَلَا نُؤَوِّلُهُ، كَمَا لَا نُؤَوِّلُ الْيَدَ بِالْقُدْرَةِ، وَالنُّزُولَ بِنُزُولِ أَمْرِهِ، وَغَيْرَ ذَلِكَ مِنَ الصِّفَاتِ، بَلْ نُثْبِتُ ذَلِكَ إِثْبَاتَ وُجُودٍ، لَا إِثْبَاتَ تَكْيِيفٍ.

وَمَا كَانَ أَغْنَى الْإِمَامَ الْمُصَنِّفَ عَنْ مِثْلِ هَذِهِ الْكَلِمَاتِ الْمُجْمَلَةِ الْمُوهِمَةِ الْمُخْتَرَعَةِ، وَلَوْ قِيلَ: إِنَّهَا مَدْسُوسَةٌ عَلَيْهِ وَلَيْسَتْ مِنْ كَلَامِهِ، لَمْ يَكُنْ ذَلِكَ عِنْدِي بِبَعِيدٍ إِحْسَانًا لِلظَّنِّ بِهَذَا الْإِمَامِ.

وَعَلَى كُلِّ حَالٍ، فَالْبَاطِلُ مَرْدُودٌ عَلَى قَائِلِهِ كَائِنًا مَنْ كَانَ، وَمَنْ قَرَأَ تَرْجَمَةَ الْمُصَنِّفِ الطَّحَاوِيِّ، لَا سِيَّمَا فِي «لِسَانِ الْمِيزَانِ» عَرَفَ أَنَّهُ مِنْ أَكَابِرِ الْعُلَمَاءِ وَأَعَاظِمِ الرِّجَالِ، وَهَذَا هُوَ الَّذِي حَمَلَنَا عَلَى إِحْسَانِ الظَّنِّ فِيهِ فِي كَثِيرٍ مِنَ الْمَوَاضِعِ الَّتِي فِيهَا مَجَالٌ لِنَاقِدٍ».

انْتَهَى كَلَامُ ابْنِ مَانِعٍ رَحِمَهُ اللَّهُ.

39 – L'ascension est vérité. On a fait accomplir le voyage nocturne au Prophète ﷺ et il a été porté en personne et en état d'éveil vers le ciel. De là, il a été porté vers les hauteurs voulues par Allah. Il l'a honoré avec ce qu'Il a voulu et lui a révélé ce qu'Il a révélé. ﴿Le cœur n'a pas menti sur ce qu'il a vu[I]﴾. Que la prière d'Allah et Son salut lui soient adressés dans l'au-delà et en ce monde !

40 – Le Bassin avec lequel Allah le Très-Haut l'a honoré afin d'abreuver sa communauté est vérité.[II]

41 – L'Intercession que le Prophète ﷺ a réservée pour la communauté est vérité, comme rapporté dans les traditions.[III]

I C'est-à-dire : des grands signes de son Seigneur. Quant au fait de dire que le Prophète ﷺ a vu son Seigneur cette nuit de ses propres yeux, ce n'est pas un point établi, comme nous l'avons souligné il y a peu. C'est pourquoi le commentateur a dit, ainsi que d'autres : « L'avis correct est qu'il L'a vu avec son cœur, mais pas avec ses yeux ».

II Les hadiths qui mentionnent le Bassin sont très nombreux et atteignent le stade de notoriété, comme l'affirment plusieurs imams. Une trentaine de Compagnons les ont rapportés. L'érudit Ibn Kathîr a analysé les voies de transmission dans *al-Nihâya*, en fin de sa chronique, et l'érudit Ibn Abî 'Âsim y a consacré sept chapitres dans *Kitâb a-Sunna*, n°155 à 161, hadiths n°697 à 776. Il souligne à la fin que les hadiths sont notoires : « Les informations que nous avons mentionnées au sujet du Bassin du Prophète ﷺ induisent le savoir… »

III Les hadiths à ce sujet sont également notoires. Ibn Abî 'Âsim y a consacré six chapitres dans *al-Sunna*, n°163 à 168, hadiths n°784 à 832. Le commentateur ﷺ en a mentionné une partie dans son

39- والمعراج حقٌّ، وقد أُسري بالنبيِّ ﷺ وعُرج بشخصه في اليقظة إلى السماء، ثمَّ إلى حيث شاء الله من العلا، وأكرمه الله بما شاء، وأوحى إليه ما أوحى، ﴿مَا كَذَبَ ٱلۡفُؤَادُ مَا رَأَىٰٓ﴾[1]، فصلَّى الله عليه وسلَّم في الآخرة والأولى.

40- والحوض الَّذي أكرمه الله تعالى به غياثًا لأمَّته حقٌّ.[2]

41- والشَّفاعة الَّتي ادَّخرها لهم حقٌّ، كما رُوي في الأخبار.[3]

١ قلتُ: يعني من آيات ربِّه الكبرى، وأمَّا القول بأنَّه ﷺ رأى ربَّه ليلتئذٍ بعينه فلم يثبت كما تقدَّم التَّنبيه عليه قريبًا، ولذلك قال الشَّارح وغيره: «والصَّحيح أنَّه رآه بقلبه ولم يره بعين رأسه».

٢ قلتُ: والأحاديث الَّتي جاء ذكر الحوض فيها كثيرةٌ جدًّا، بلغت مبلغ التَّواتر كما صرَّح بذلك جمعٌ من الأئمَّة، ورواها من الصَّحابة بضعٌ وثلاثون صحابيًّا، وقد استقصى طرقها الحافظ ابن كثيرٍ في «النِّهاية» في آخر «تاريخه» وعقد لها الحافظ ابن أبي عاصمٍ في «كتاب السُّنَّة» سبعة أبوابٍ (رقم ١٥٥-١٦١) ورقم الأحاديث (٦٩٧-٧٧٦ - بتحقيقي)، أشار في آخرها إلى تواترها بقوله: «والأخبار الَّتي ذكرناها في حوض النَّبيِّ ﷺ توجب العلم».

٣ قلتُ: وهي متواترةٌ أيضًا وقد عقد لها ابن أبي عاصمٍ في «السُّنَّة» ستَّة أبوابٍ (١٦٣-١٦٨)، رقم الأحاديث (٧٨٤-

commentaire. On en retire que l'intercession du Prophète ﷺ est de huit sortes. Que quiconque souhaite faire une recherche et une confirmation y revienne, car c'est important !

42 – L'engagement qu'Allah le Très-Haut a pris d'Âdam et de sa descendance est vérité.[I]

43 – Allah le Très-Haut a, de tout temps, connu le nombre de ceux qui entreront au Paradis et de ceux qui entreront en Enfer d'une seule traite. Ce nombre ne sera ni augmenté ni diminué.[II]

I L'auteur fait référence à des hadiths où il est clairement dit qu'Allah le Très-Haut a tiré la descendance d'Âdam ﷺ de ses lombes. Quatre sont cités dans le *Sharh* et ils sont relevés dans mes annotations sur cet ouvrage, ainsi que dans *Takhrîj al-Sunna*, n°195 à 205. Dans mes annotations, j'avais exclu des hadiths authentiques celui de 'Umar relatant le passage de la main sur le dos. C'était une étourderie de ma part. J'implore le Très-Haut de me pardonner ! J'ai pris conscience qu'il avait une narration de soutien fiable dans le hadith d'Abû Hurayra, cité dans *al-Sharh* et une autre dans le hadith d'Ibn 'Abbâs avec une chaîne de transmission faible que j'ai relevé dans *al-Sunna*, n°203. Il fallait donc le souligner.

II L'auteur ﷺ fait référence au hadith de 'Abd Allah Ibn 'Amr : « Le Messager d'Allah ﷺ sortit nous trouver en tenant à la main deux écrits. Il demanda : "Savez-vous ce que sont ces deux écrits ?" Nous répondîmes : "Non, Messager d'Allah, à moins que tu ne nous en informes". Au sujet de celui qu'il tenait dans sa main droite, il dit : "Ceci est un écrit du Seigneur des mondes contenant les noms des gens du Paradis, les noms de leurs pères et de leurs clans. Ils sont recensés jusqu'au dernier. On n'y ajoutera et n'en diminuera jamais rien". Puis, au sujet de celui qu'il

٨٣٢) وَسَاقَ طَائِفَةً مِنهَا الشَّارِحُ ﷺ ثَمَانِيَةُ أَنْوَاعٍ، فَلْيُرَاجِعْهُ مَنْ شَاءَ البَحْثَ فِي شَرْحِهِ، تَضَمَّنَتْ أَنَّ شَفَاعَتَهُ ﷺ وَالتَّحْقِيقَ، فَإِنَّهُ هَامٌّ.

42 - وَالمِيثَاقُ الَّذِي أَخَذَهُ اللهُ تَعَالَى مِنْ آدَمَ وَذُرِّيَّتِهِ حَقٌّ.[١]

43 - وَقَدْ عَلِمَ اللهُ تَعَالَى فِيمَا لَمْ يَزَلْ عَدَدَ مَنْ يَدْخُلُ الجَنَّةَ، وَعَدَدَ مَنْ يَدْخُلُ النَّارَ، جُمْلَةً وَاحِدَةً، فَلَا يُزَادُ فِي ذَلِكَ العَدَدِ وَلَا يُنْقَصُ مِنْهُ.[٢]

١ قُلْتُ: يُشِيرُ إِلَى بَعْضِ الأَحَادِيثِ المُصَرِّحَةِ بِأَنَّ اللهَ تَعَالَى اسْتَخْرَجَ الذُّرِّيَّةَ مِنْ صُلْبِ آدَمَ ﷺ وَقَدْ ذَكَرَ فِي «الشَّرْحِ» أَرْبَعَةً مِنهَا، وَهِيَ مُخَرَّجَةٌ فِي تَعْلِيقِي عَلَيْهِ وَفِي «تَخْرِيجِ السُّنَّةِ» (رقم ١٩٥-٢٠٥). وَقَدْ كُنتُ اسْتَثْنَيْتُ فِي التَّعْلِيقِ المُشَارِ إِلَيْهِ (ص٢٦٦- الطبعة الرابعة) مِنَ الصِّحَّةِ مَسْحَ الظَّهْرِ الوَارِدِ فِي حَدِيثِ عُمَرَ، وَكَانَ ذَلِكَ سَهْوًا مِنِّي، أَسْأَلُهُ تَعَالَى أَنْ يَغْفِرَهُ لِي، فَقَدْ تَنَبَّهْتُ إِلَى أَنَّ لَهُ شَاهِدًا حَسَنًا مِنْ حَدِيثِ أَبِي هُرَيْرَةَ، وَهُوَ مَذْكُورٌ فِي «الشَّرْحِ» وَآخَرَ مِنْ حَدِيثِ ابْنِ عَبَّاسٍ بِسَنَدٍ ضَعِيفٍ خَرَّجْتُهُ فِي «السُّنَّةِ» (٢٠٣) فَاقْتَضَى التَّنْبِيهَ.

٢ يُشِيرُ المُؤَلِّفُ ﷺ إِلَى حَدِيثِ عَبْدِ اللهِ بْنِ عَمْرٍو قَالَ: خَرَجَ عَلَيْنَا رَسُولُ اللهِ ﷺ وَفِي يَدِهِ كِتَابَانِ فَقَالَ: «أَتَدْرُونَ مَا هَذَانِ الكِتَابَانِ؟» فَقُلْنَا: لَا، يَا رَسُولَ اللهِ، إِلَّا أَنْ تُخْبِرَنَا، فَقَالَ لِلَّذِي فِي يَدِهِ اليُمْنَى: «هَذَا كِتَابٌ مِنْ رَبِّ العَالَمِينَ فِيهِ أَسْمَاءُ أَهْلِ الجَنَّةِ وَأَسْمَاءُ

tenait dans sa main gauche, il dit : "Ceci est un écrit du Seigneur des mondes contenant les noms des gens de l'Enfer, les noms de leurs pères et de leurs clans. Ils sont recensés jusqu'au dernier. On n'y ajoutera et n'en diminuera jamais rien". Ses Compagnons demandèrent alors : "Pourquoi donc œuvrer si c'est une affaire déjà réglée ?" Le Prophète ﷺ répondit : "Soyez modérés et agissez avec droiture ! L'habitant du Paradis verra son ultime œuvre être celle des gens du Paradis, quelles que soient les œuvres qu'il ait accomplies. L'habitant de l'Enfer verra son ultime œuvre être celle des gens de l'Enfer, quelles que soient les œuvres qu'il ait accomplies". Puis, le Messager d'Allah ﷺ fit ainsi avec ses mains – il jeta les deux écrits – et déclara ensuite : "Votre Seigneur a déjà réglé le sort des serviteurs ﴿un groupe au Paradis et un groupe dans la fournaise ardente﴾" ». Rapporté par al-Tirmidhî qui l'authentifie, ainsi que d'autres. Le hadith est relevé dans *al-Sahîha* n°848.

44 – Il en va de même pour les actes qu'Il sait qu'ils accompliront. Chacun trouve la facilité pour ce pour quoi il a été créé.[I] Les actes sont considérés selon les œuvres qui les scellent.[II] Le bienheureux est celui qui l'est selon le décret d'Allah et le damné celui qui l'est selon le décret d'Allah.[III]

I C'est une partie d'un hadith de 'Alî qui se trouve dans les deux *Sahîh*. Je l'ai relevé dans *Takhrîj al-Sunna* n°171. Il est avéré que lorsque certains Compagnons ont entendu ce hadith du Prophète ﷺ, ils dirent : « Alors, nous ferons des efforts ». Dans une autre narration, on trouve : « C'est maintenant que nous nous appliquerons. Maintenant, nous nous appliquerons. Maintenant, nous nous appliquerons ». Voir *al-Sunna* n°161 à 167. Ce hadith renferme une réfutation claire contre les jabrites fatalistes qui ont compris du hadith le contraire de

آبَائِهِمْ وَقَبَائِلِهِمْ، ثُمَّ أُجْمِلَ عَلَى آخِرِهِمْ، فَلَا يُزَادُ فِيهِمْ وَلَا يُنْقَصُ مِنْهُمْ أَبَدًا». ثُمَّ قَالَ لِلَّذِي فِي شِمَالِهِ: «هَذَا كِتَابٌ مِنْ رَبِّ العَالَمِينَ فِيهِ أَسْمَاءُ أَهْلِ النَّارِ وَأَسْمَاءُ آبَائِهِمْ وَقَبَائِلِهِمْ، ثُمَّ أُجْمِلَ عَلَى آخِرِهِمْ، فَلَا يُزَادُ فِيهِمْ وَلَا يُنْقَصُ مِنْهُمْ أَبَدًا». فَقَالَ أَصْحَابُهُ: فَفِيمَ العَمَلُ إِنْ كَانَ أَمْرٌ قَدْ فُرِغَ مِنْهُ؟ فَقَالَ: «سَدِّدُوا وَقَارِبُوا، فَإِنَّ صَاحِبَ الجَنَّةِ يُخْتَمُ لَهُ بِعَمَلِ أَهْلِ الجَنَّةِ، وَإِنْ عَمِلَ أَيَّ عَمَلٍ، وَإِنَّ صَاحِبَ النَّارِ يُخْتَمُ لَهُ بِعَمَلِ أَهْلِ النَّارِ، وَإِنْ عَمِلَ أَيَّ عَمَلٍ» ثُمَّ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ بِيَدَيْهِ فَنَبَذَهُمَا، ثُمَّ قَالَ: «فَرَغَ رَبُّكُمْ مِنَ العِبَادِ ﴿فَرِيقٌ فِي ٱلْجَنَّةِ وَفَرِيقٌ فِي ٱلسَّعِيرِ﴾ [الشورى: ٧]. أَخْرَجَهُ التِّرْمِذِيُّ وَصَحَّحَهُ هُوَ وَغَيْرُهُ، وَهُوَ مُخَرَّجٌ فِي «الصَّحِيحَةِ» (٨٤٨).

44- وَكَذَلِكَ أَفْعَالُهُمْ فِيمَا عَلِمَ مِنْهُمْ أَنْ يَفْعَلُوهُ، وَكُلٌّ مُيَسَّرٌ لِمَا خُلِقَ لَهُ[١]، وَالأَعْمَالُ بِالخَوَاتِيمِ[٢]، وَالسَّعِيدُ مَنْ سَعِدَ بِقَضَاءِ اللَّهِ، وَالشَّقِيُّ مَنْ شَقِيَ بِقَضَاءِ اللَّهِ.[٣]

١ هُوَ قِطْعَةٌ مِنْ حَدِيثِ عَلِيٍّ المَرْوِيِّ فِي «الصَّحِيحَيْنِ» وَقَدْ خَرَّجْتُهُ فِي «تَخْرِيجِ السُّنَّةِ» بِرَقْمِ (١٧١). وَقَدْ صَحَّ أَنَّ بَعْضَ الصَّحَابَةِ لَمَّا سَمِعُوا هَذَا الحَدِيثَ مِنْهُ ﷺ قَالُوا: إِذًا نَجْتَهِدُ. وَفِي رِوَايَةٍ: فَالآنَ نَجِدُّ، الآنَ نَجِدُّ، الآنَ نَجِدُّ. انْظُرْ «السُّنَّةَ» (١٦١-١٦٧) فَفِيهِ رَدٌّ صَرِيحٌ عَلَى الجَبْرِيَّةِ المُتَوَاكِلَةِ الَّذِينَ يَفْهَمُونَ مِنَ الحَدِيثِ خِلَافَ فَهْمِ الصَّحَابَةِ، فَتَأَمَّلْ.

ce qu'ont saisi les Compagnons. À méditer !

II Partie d'un hadith de Sahl Ibn Sa'd al-Sâ'idi rapporté par Ahmad et al-Bukhârî. Il est relevé dans *Takhrîj al-Sunna* n°216.

III C'est le sens fourni par un hadith remontant jusqu'au Prophète ﷺ rapporté par al-Bazzâr et d'autres d'après Abû Hurayra en ces termes : « Le damné est celui qui l'est alors même dans le ventre de sa mère et le bienheureux est celui qui l'est alors même dans le ventre de sa mère ». La chaîne de transmission est authentique comme je l'ai démontré dans *al-Rawd al-Nadîr* n°1098 et *Takhrîj al-Sunna* n°188.

45 – Le fondement même de la prédestination est un secret d'Allah le Très-Haut dans Sa création. Aucun Ange rapproché et aucun Prophète envoyé n'en a connaissance. L'analyse et la spéculation dans ce domaine sont une voie menant à l'avilissement, un pont aboutissant à la disgrâce et un seuil conduisant à la rébellion. Il faut donc faire très attention à toute spéculation, toute idée et toute suggestion[I] à ce sujet. Allah le Très-Haut S'est réservé la connaissance de la prédestination de Ses créatures et leur a interdit toute investigation la concernant. Le Très-Haut déclare dans Son Livre : ﴿ Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte ﴾.[II] Celui qui demande : « Pourquoi a-t-Il fait cela ? » aura donc rejeté la sentence du Livre et celui qui s'en rend coupable compte parmi les infidèles.

I Ce développement – et Allah sait mieux – est le sens même des propos du Prophète ﷺ : « ...et lorsqu'on évoque le destin, taisez-vous ! » C'est un hadith authentique rapporté par plusieurs

٢ هَذَا طَرَفٌ مِنْ حَدِيثٍ لِسَهْلِ بْنِ سَعْدٍ السَّاعِدِيِّ، أَخْرَجَهُ أَحْمَدُ وَالبُخَارِيُّ، وَهُوَ مُخَرَّجٌ فِي المَصْدَرِ السَّابِقِ (٢١٦).

٣ هَذَا مَعْنَى حَدِيثٍ أَخْرَجَهُ البَزَّارُ وَغَيْرُهُ مِنْ حَدِيثِ أَبِي هُرَيْرَةَ مَرْفُوعًا بِلَفْظِ: «الشَّقِيُّ مَنْ شَقِيَ فِي بَطْنِ أُمِّهِ، وَالسَّعِيدُ مَنْ سَعِدَ فِي بَطْنِ أُمِّهِ». وَسَنَدُهُ صَحِيحٌ كَمَا بَيَّنْتُهُ فِي «الرَّوْضِ النَّضِيرِ» (١٠٩٨) وَ«تَخْرِيجِ السُّنَّةِ» (١٨٨).

45 - وَأَصْلُ القَدَرِ سِرُّ اللهِ تَعَالَى فِي خَلْقِهِ، لَمْ يَطَّلِعْ عَلَى ذَلِكَ مَلَكٌ مُقَرَّبٌ وَلَا نَبِيٌّ مُرْسَلٌ، وَالتَّعَمُّقُ وَالنَّظَرُ فِي ذَلِكَ ذَرِيعَةُ الخِذْلَانِ، وَسُلَّمُ الحِرْمَانِ، وَدَرَجَةُ الطُّغْيَانِ، فَالحَذَرَ كُلَّ الحَذَرِ مِنْ ذَلِكَ نَظَرًا أَوْ فِكْرًا أَوْ وَسْوَسَةً[1]، فَإِنَّ اللهَ تَعَالَى طَوَى عِلْمَ القَدَرِ عَنْ أَنَامِهِ، وَنَهَاهُمْ عَنْ مَرَامِهِ، كَمَا قَالَ تَعَالَى فِي كِتَابِهِ: ﴿لَا يُسْأَلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْأَلُونَ﴾[2]، فَمَنْ سَأَلَ: لِمَ فَعَلَ؟ فَقَدْ رَدَّ حُكْمَ الكِتَابِ، وَمَنْ رَدَّ حُكْمَ الكِتَابِ كَانَ مِنَ الكَافِرِينَ.

١ قُلْتُ: وَهَذَا التَّعَمُّقُ هُوَ المُرَادُ - وَاللهُ أَعْلَمُ - بِقَوْلِهِ ﷺ: «...وَإِذَا ذُكِرَ القَدَرُ فَأَمْسِكُوا». وَهُوَ حَدِيثٌ صَحِيحٌ رُوِيَ عَنْ جَمْعٍ مِنَ الصَّحَابَةِ، وَقَدْ خَرَّجْتُهُ فِي «الصَّحِيحَةِ» (٣٤).

Compagnons, que j'ai relevé dans *al-Sa<u>h</u>î<u>h</u>a* n°34.

II C'est-à-dire: en raison de la perfection de Sa sagesse, de Sa miséricorde et de Sa justice, non pas uniquement en vertu de Sa contrainte et de Son pouvoir, comme le soutiennent Jahm et ses adeptes. Ceci se retrouve dans le *Shar<u>h</u>*. Il faut y relire la confirmation que le principe de base de la servitude et de la foi repose sur la soumission et l'abandon de tout questionnement sur les raisons des ordres, des interdits et des lois. C'est un point très important. N'eut été la recherche de la concision, j'aurais cité tout le développement à ce sujet, eu égard à son prestige.

Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ dit dans *Majmû' al-Fatâwâ* (t.1, pp.148-150), en résumant certains passages: « La foi au destin englobe deux plans, chacun comprenant deux points.

Le premier plan est de croire qu'Allah le Très-Haut sait, dans Sa prescience dont Il a toujours été doté, ce que les créatures vont faire. Il connaît toutes leurs situations, les obéissances comme les péchés, les subsistances comme les durées de vie. Puis, Allah a inscrit dans la Tablette gardée les prédestinations des créatures. La première chose qu'Il créa fut le calame. Il lui ordonna ensuite: "Écris!" Le calame demanda: "Que dois-je écrire?" Allah répondit: "Écris ce qui sera jusqu'au Jour de la Résurrection! Ce qui atteindra l'homme ne pouvait le manquer, et ce qui le manquera ne pouvait l'atteindre. Les plumes ont séché et les registres ont été fermés". Le Très-Haut déclare d'ailleurs: ﴿ Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre? Tout cela est dans un Livre et cela est pour Allah bien facile ﴾ – *al-<u>H</u>ajj*: 70.

Cette notion relative à Sa science est par moments absolue ou particulière. Il a inscrit dans la Tablette gardée ce qu'Il veut. Quand Il crée le corps d'un embryon, avant de lui insuffler l'âme, Il envoie un Ange chargé de quatre paroles: "Écris sa subsistance, sa durée de vie, ses actes et s'il sera damné ou bienheureux" ainsi que d'autres choses. Cet aspect du destin était autrefois renié par les qadarites fanatiques et ceux qui le renient aujourd'hui sont peu.

٢ أي: لِكَمَالِ حِكْمَتِهِ وَرَحْمَتِهِ وَعَدْلِهِ، لَا لِمُجَرَّدِ قَهْرِهِ وَقُدْرَتِهِ كَمَا يَقُولُ جَهْمٌ وَأَتْبَاعُهُ. كَذَا فِي «الشَّرْحِ» وَرَاجِعْ فِيهِ تَحْقِيقَ أَنَّ مَبْنَى العُبُودِيَّةِ وَالإِيمَانِ عَلَى التَّسْلِيمِ وَعَدَمِ الأَسْئِلَةِ عَنْ تَفَاصِيلِ الحِكْمَةِ فِي الأَوَامِرِ وَالنَّوَاهِي وَالشَّرَائِعِ، فَإِنَّهُ مُهِمٌّ جِدًّا، لَوْلَا ضِيقُ المَجَالِ لَنَقَلْتُهُ بِرُمَّتِهِ لِنَفَاسَتِهِ وَعِزَّتِهِ. وَقَالَ شَيْخُ الإِسْلَامِ ابْنُ تَيْمِيَّةَ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى فِي «مَجْمُوعِ الفَتَاوَى» (١/١٤٨-١٥٠) بِاخْتِصَارِ بَعْضِ الفِقْرَاتِ: «وَالإِيمَانُ بِالقَدَرِ عَلَى دَرَجَتَيْنِ، كُلُّ دَرَجَةٍ تَتَضَمَّنُ شَيْئَيْنِ:

فَالدَّرَجَةُ الأُولَى: الإِيمَانُ بِأَنَّ اللَّهَ تَعَالَى عَلِمَ مَا الخَلْقُ عَامِلُونَ بِعِلْمِهِ القَدِيمِ الَّذِي هُوَ مَوْصُوفٌ بِهِ أَزَلًا، وَعَلِمَ جَمِيعَ أَحْوَالِهِمْ مِنَ الطَّاعَاتِ وَالمَعَاصِي، وَالأَرْزَاقِ وَالآجَالِ. ثُمَّ كَتَبَ اللَّهُ فِي اللَّوْحِ المَحْفُوظِ مَقَادِيرَ الخَلْقِ، فَأَوَّلُ مَا خَلَقَ اللَّهُ القَلَمَ، قَالَ لَهُ: «اُكْتُبْ! قَالَ: مَا أَكْتُبُ؟ قَالَ: اُكْتُبْ مَا هُوَ كَائِنٌ إِلَى يَوْمِ القِيَامَةِ، فَمَا أَصَابَ الإِنْسَانَ لَمْ يَكُنْ لِيُخْطِئَهُ، وَمَا أَخْطَأَهُ لَمْ يَكُنْ لِيُصِيبَهُ، جَفَّتِ الأَقْلَامُ وَطُوِيَتِ الصُّحُفُ» كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِي ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِۚ إِنَّ ذَٰلِكَ فِي كِتَٰبٍۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ﴾ [الحج: ٧٠]. وَهَذَا التَّقْدِيرُ - التَّابِعُ لِعِلْمِهِ سُبْحَانَهُ - يَكُونُ فِي مَوَاضِعَ جُمْلَةً وَتَفْصِيلًا، فَقَدْ كَتَبَ فِي اللَّوْحِ المَحْفُوظِ مَا شَاءَ، وَإِذَا خَلَقَ جَسَدَ الجَنِينِ - قَبْلَ نَفْخِ الرُّوحِ فِيهِ - بَعَثَ إِلَيْهِ مَلَكًا فَيُؤْمَرُ بِأَرْبَعِ كَلِمَاتٍ: اُكْتُبْ رِزْقَهُ وَأَجَلَهُ وَعَمَلَهُ وَشَقِيًّا أَوْ سَعِيدًا، وَنَحْوَ ذَلِكَ. فَهَذَا القَدَرُ يُنْكِرُهُ غُلَاةُ القَدَرِيَّةِ قَدِيمًا، وَمُنْكِرُهُ اليَوْمَ قَلِيلٌ.

Le second plan est la volonté d'Allah exécutée et Son pouvoir absolu. C'est croire que ce qu'Allah veut se produit, que ce qu'Il ne veut pas ne se produit pas, que tout mouvement ou inertie dans les cieux et sur la terre ne se produisent que par la volonté d'Allah, pureté à Lui. Il ne se passe dans Son royaume que ce qu'Il veut et Il est Capable de toute chose, ce qui existe comme ce qui n'est pas. En outre, Il a ordonné à Ses serviteurs de Lui obéir et d'obéir à Ses Messagers, Il leur a interdit de Lui désobéir. Il aime les pieux, les bienfaisants et les justes, Il agrée ceux qui ont la foi et accomplissent les bonnes œuvres. Il n'aime point les mécréants, n'agrée guère les gens pervers, n'ordonne pas la turpitude, n'agrée point la mécréance pour Ses serviteurs et n'aime pas la corruption. Les serviteurs agissent véritablement de leur propre chef, mais Allah est le Créateur de leurs actes. C'est le serviteur qui croit ou mécroit, est bienfaisant ou pervers, prie et jeûne. Les serviteurs ont la capacité d'agir et une volonté qui leur est propre. Allah est leur Créateur et le Créateur de leur capacité, ainsi que de leurs volontés. Le Très-Haut déclare à cet effet : ❬… pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. Mais vous ne pouvez vouloir que si Allah veut, le Seigneur de l'Univers❭.

Ce plan de la prédestination est renié par l'ensemble des qadarites, que le Prophète ﷺ a appelés les zoroastriens de cette communauté. C'est aussi un point dans lequel une partie des affirmateurs a exagéré au point d'ôter au serviteur toute capacité et choix. Ils ont exclu des actes d'Allah et de Ses prescriptions toute sagesse et intérêts ».

J'affirme que l'auteur visait, dans ses derniers propos, les acharites, car ce sont eux qui ont exagéré et ont renié la sagesse, conformément au développement fait par Ibn al-Qayyim dans *Shifâ' al-'Alîl fîl-Qadâ' wal-Qadar wal-Hikma wal-Ta'lîl*. Prière d'y revenir, car c'est très important.

وَأَمَّا الدَّرَجَةُ الثَّانِيَةُ: فَهُوَ مَشِيئَةُ اللَّهِ النَّافِذَةُ وَقُدْرَتُهُ الشَّامِلَةُ، وَهُوَ الإِيمَانُ بِأَنَّ مَا شَاءَ اللَّهُ كَانَ، وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ، وَأَنَّهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَالأَرْضِ مِنْ حَرَكَةٍ وَلَا سُكُونٍ إِلَّا بِمَشِيئَةِ اللَّهِ سُبْحَانَهُ، وَلَا يَكُونُ فِي مُلْكِهِ إِلَّا مَا يُرِيدُ، وَأَنَّهُ ﷻ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ مِنَ المَوْجُودَاتِ وَالمَعْدُومَاتِ.

وَمَعَ ذَلِكَ فَقَدْ أَمَرَ العِبَادَ بِطَاعَتِهِ وَطَاعَةِ رُسُلِهِ، وَنَهَاهُمْ عَنْ مَعْصِيَتِهِ، وَهُوَ سُبْحَانَهُ يُحِبُّ المُتَّقِينَ وَالمُحْسِنِينَ وَالمُقْسِطِينَ، وَيَرْضَى عَنِ الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَلَا يُحِبُّ الكَافِرِينَ وَلَا يَرْضَى عَنِ القَوْمِ الفَاسِقِينَ، وَلَا يَأْمُرُ بِالفَحْشَاءِ وَلَا يَرْضَى لِعِبَادِهِ الكُفْرَ، وَلَا يُحِبُّ الفَسَادَ. وَالعِبَادُ فَاعِلُونَ حَقِيقَةً وَاللَّهُ خَالِقُ أَفْعَالِهِمْ، وَالعَبْدُ هُوَ المُؤْمِنُ وَالكَافِرُ، وَالبَرُّ وَالفَاجِرُ، وَالمُصَلِّي وَالصَّائِمُ، وَلِلْعِبَادِ قُدْرَةٌ عَلَى أَعْمَالِهِمْ وَلَهُمْ إِرَادَةٌ، وَاللَّهُ خَالِقُهُمْ وَخَالِقُ قُدْرَتِهِمْ وَإِرَادَتِهِمْ كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿لِمَن شَآءَ مِنكُمْ أَن يَسْتَقِيمَ ﴿٢٨﴾ وَمَا تَشَآءُونَ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ﴾ [التكوير:٢٨-٢٩]. وَهَذِهِ الدَّرَجَةُ مِنَ القَدَرِ يُكَذِّبُ بِهَا عَامَّةُ القَدَرِيَّةِ الَّذِينَ سَمَّاهُمُ النَّبِيُّ ﷺ مَجُوسَ هَذِهِ الأُمَّةِ، وَيَغْلُو فِيهَا قَوْمٌ مِنْ أَهْلِ الإِثْبَاتِ، حَتَّى سَلَبُوا العَبْدَ قُدْرَتَهُ وَاخْتِيَارَهُ، وَيُخْرِجُونَ عَنْ أَفْعَالِ اللَّهِ وَأَحْكَامِهِ حِكَمَهَا وَمَصَالِحَهَا».

قُلْتُ: وَيُشِيرُ بِكَلَامِهِ الأَخِيرِ إِلَى الأَشَاعِرَةِ، فَإِنَّهُمْ هُمُ الَّذِينَ غَلَوْا وَأَنْكَرُوا الحِكْمَةَ عَلَى مَا فَصَّلَهُ ابْنُ القَيِّمِ فِي «شِفَاءِ العَلِيلِ فِي القَضَاءِ وَالقَدَرِ وَالحِكْمَةِ وَالتَّعْلِيلِ». فَرَاجِعْهُ فَإِنَّهُ هَامٌّ جِدًّا.

46 – Voilà[1] l'ensemble de ce dont a besoin celui des alliés d'Allah le Très-Haut dont le cœur est éclairé. Tel est le degré de ceux qui sont bien enracinés dans la science. Car le savoir est de deux types : le savoir que la création détient et celui qui lui est occulté. Renier le savoir détenu est de la mécréance et prétendre la connaissance du savoir occulté également. La foi ne tient que par l'acceptation du savoir acquis et l'abstention de recherche du savoir occulté.

1 Le commentateur dit : « Il fait référence à ce qui a précédemment été cité des enseignements de la charia dont la croyance et la mise en pratique sont obligatoires. Ses propos : « Tel est le degré de ceux qui sont bien enracinés dans la science » signifient : la science enseignée par le Messager ﷺ, dans l'absolu et le détail, dans la négation et l'affirmation. Par savoir occulté, il désigne la connaissance du destin qu'Allah a dissimulé à Ses créatures et qu'Il leur a interdit de rechercher. Par savoir détenu, il désigne la science de la charia, ses fondements comme ses détails. Quiconque renie quoi que ce soit des enseignements du Messager ﷺ compte parmi les mécréants, quiconque prétend connaître l'Invisible également.

46- فَهَذَا[١] جُمْلَةُ مَا يَحْتَاجُ إِلَيْهِ مَنْ هُوَ مُنَوَّرٌ قَلْبُهُ مِنْ أَوْلِيَاءِ اللهِ تَعَالَى، وَهِيَ دَرَجَةُ الرَّاسِخِينَ فِي العِلْمِ، لِأَنَّ العِلْمَ عِلْمَانِ: عِلْمٌ فِي الخَلْقِ مَوْجُودٌ، وَعِلْمٌ فِي الخَلْقِ مَفْقُودٌ، فَإِنْكَارُ العِلْمِ المَوْجُودِ كُفْرٌ، وَادِّعَاءُ العِلْمِ المَفْقُودِ كُفْرٌ، وَلَا يَثْبُتُ الإِيمَانُ إِلَّا بِقَبُولِ العِلْمِ المَوْجُودِ، وَتَرْكِ طَلَبِ العِلْمِ المَفْقُودِ.

١ قَالَ الشَّارِحُ: يُشِيرُ إِلَى مَا تَقَدَّمَ ذِكْرُهُ مِمَّا يَجِبُ اعْتِقَادُهُ وَالعَمَلُ بِهِ مِمَّا جَاءَتْ بِهِ الشَّرِيعَةُ. وَقَوْلُهُ: «وَهِيَ دَرَجَةُ الرَّاسِخِينَ فِي العِلْمِ» أَيْ: عِلْمُ مَا جَاءَ بِهِ الرَّسُولُ جُمْلَةً وَتَفْصِيلاً، نَفْياً وَإِثْبَاتاً. وَيَعْنِي بِالعِلْمِ المَفْقُودِ عِلْمَ القَدَرِ الَّذِي طَوَاهُ اللهُ عَنْ أَنَامِهِ وَنَهَاهُمْ عَنْ مَرَامِهِ. وَيَعْنِي بِالعِلْمِ المَوْجُودِ عِلْمَ الشَّرِيعَةِ أُصُولِهَا وَفُرُوعِهَا، فَمَنْ أَنْكَرَ شَيْئاً مِمَّا جَاءَ بِهِ الرَّسُولُ ﷺ كَانَ مِنَ الكَافِرِينَ، وَمَنِ ادَّعَى عِلْمَ الغَيْبِ كَانَ مِنَ الكَافِرِينَ.

47 – Nous croyons en la Tablette[I] et au Calame[II], ainsi qu'à l'ensemble de ce qui y a été consigné. Même si toute la création s'unissait contre une chose dont l'existence y a été écrite par Allah le Très-Haut, afin qu'elle ne se produise point, elle n'en serait guère capable. Et si toute la création s'unissait en faveur d'une chose qu'Allah le Très-Haut n'a pas consignée dans la Tablette, afin qu'elle existe, elle n'en serait guère capable. Le calame a séché après avoir écrit tout ce qui se produira jusqu'au Jour de la Résurrection.[III] Ce qui a échappé au serviteur ne pouvait point l'atteindre et ce qui l'a atteint ne pouvait point le manquer.[IV]

I Il s'agit de celle évoquée par le Très-Haut : ﴿ Mais c'est plutôt un Coran glorifié, préservé sur une Tablette ﴾. Cela fait partie de l'Invisible auquel il faut prêté foi, mais Seul Allah connaît la réalité de cette Tablette. La croyance selon laquelle certains vertueux ont un regard sur ce qui s'y trouve consiste à renier les versets et les hadiths qui établissent clairement que Seul Allah le Très-Haut connaît l'Invisible.

II Le commentateur cite ici que les savants ont divergé : le Calame est-il la première création ou est-ce le Trône ? Les deux avis sont soutenus, il n'y en pas de troisième. Bien que le premier avis soit selon moi prépondérant, chose que j'ai clairement affirmée dans mes annotations sur le *Sharh* (p.295), je déclare à présent : que l'avis prépondérant soit celui-ci ou celui-là, la divergence évoquée prouve – c'est ce que l'on comprend – que les savants se sont mis d'accord sur une création initiale et que les tenants de la théorie des accidents sans début vont à l'encontre de cet accord. Ils affirment qu'il n'y a pas de création sans qu'une autre ne l'ait précédée, et ainsi de suite jusqu'à celle qui n'a pas de début, comme le soutient Ibn Taymiyya dans certains de ses ouvrages. S'ils disent que le Trône est la première création – comme cela semble être

47- وَنُؤْمِنُ بِاللَّوْحِ[1] وَالقَلَمِ[2] وَبِجَمِيعِ مَا فِيهِ قَدْ رُقِمَ، فَلَوِ اجْتَمَعَ الخَلْقُ كُلُّهُمْ عَلَى شَيْءٍ كَتَبَهُ اللهُ تَعَالَى فِيهِ أَنَّهُ كَائِنٌ، لِيَجْعَلُوهُ غَيْرَ كَائِنٍ لَمْ يَقْدِرُوا عَلَيْهِ، وَلَوِ اجْتَمَعُوا كُلُّهُمْ عَلَى شَيْءٍ لَمْ يَكْتُبْهُ اللهُ تَعَالَى فِيهِ لِيَجْعَلُوهُ كَائِنًا لَمْ يَقْدِرُوا عَلَيْهِ، جَفَّ القَلَمُ بِمَا هُوَ كَائِنٌ إِلَى يَوْمِ القِيَامَةِ[3]، وَمَا أَخْطَأَ العَبْدَ لَمْ يَكُنْ لِيُصِيبَهُ، وَمَا أَصَابَهُ لَمْ يَكُنْ لِيُخْطِئَهُ.[4]

١ قُلْتُ: وَهُوَ المَذْكُورُ فِي قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿ بَلْ هُوَ قُرْءَانٌ مَّجِيدٌ ﴿٢١﴾ فِى لَوْحٍ مَّحْفُوظٍ ﴾ [البروج: ٢١-٢٢]، وَهُوَ مِنَ الغَيْبِ الَّذِي يَجِبُ الإِيمَانُ بِهِ، وَلَا يَعْرِفُ حَقِيقَتَهُ إِلَّا اللهُ، وَاعْتِقَادُ أَنَّ بَعْضَ الصَّالِحِينَ يَطَّلِعُونَ عَلَى مَا فِيهِ كُفْرٌ بِالآيَاتِ وَالأَحَادِيثِ المُصَرِّحَةِ بِأَنَّهُ لَا يَعْلَمُ الغَيْبَ إِلَّا اللهُ تَعَالَى.

٢ قُلْتُ: ذَكَرَ الشَّارِحُ هُنَا أَنَّ العُلَمَاءَ اخْتَلَفُوا: هَلِ القَلَمُ أَوَّلُ المَخْلُوقَاتِ أَوِ العَرْشُ؟ عَلَى قَوْلَيْنِ لَا ثَالِثَ لَهُمَا، وَأَنَا - وَإِنْ كَانَ الرَّاجِحُ عِنْدِي الأَوَّلَ - كَمَا كُنْتُ صَرَّحْتُ بِهِ فِي تَعْلِيقِي عَلَيْهِ (ص ٢٩٥) فَإِنِّي أَقُولُ الآنَ: سَوَاءٌ كَانَ الرَّاجِحُ هَذَا أَمْ ذَاكَ فَالِاخْتِلَافُ المَذْكُورُ يَدُلُّ بِمَفْهُومِهِ عَلَى أَنَّ العُلَمَاءَ اتَّفَقُوا عَلَى أَنَّ هُنَاكَ أَوَّلَ مَخْلُوقٍ، وَالقَائِلُونَ بِحَوَادِثَ لَا أَوَّلَ لَهَا مُخَالِفُونَ لِهَذَا الِاتِّفَاقِ، لِأَنَّهُمْ يُصَرِّحُونَ بِأَنَّ مَا مِنْ مَخْلُوقٍ إِلَّا وَقَبْلَهُ مَخْلُوقٌ، وَهَكَذَا إِلَى مَا لَا أَوَّلَ لَهُ، كَمَا صَرَّحَ بِذَلِكَ ابْنُ تَيْمِيَّةَ فِي بَعْضِ كُتُبِهِ، فَإِنْ قَالُوا: العَرْشُ أَوَّلُ مَخْلُوقٍ - كَمَا هُوَ ظَاهِرُ كَلَامِ الشَّارِحِ نَقَضُوا قَوْلَهُمْ بِحَوَادِثَ لَا أَوَّلَ

le cas dans les propos du commentateur –, alors ils contredisent leur théorie des accidents sans début ; sinon, ils vont alors à l'encontre de l'accord des savants. C'est un point à méditer, car il est important. Et c'est Allah qui accorde la réussite.

III C'est une partie du célèbre hadith d'Ibn 'Abbâs : « Préserve Allah, Il te préservera... » C'est un hadith authentique comme je l'ai mentionné dans *al-Takhrîj*.

IV Ceci vient compléter le hadith d'Ibn 'Abbâs sus-cité, dans une version.

48 – Le serviteur se doit de savoir qu'Allah connaissait dans Sa prescience tout ce qui se produirait dans Sa création. Il prédétermina tout cela de manière précise et irrévocable. Rien ne l'invalide, ne le retarde, ne le déjoue ou ne le change. Aucune diminution ni augmentation ne se produisent dans Sa création dans les cieux et sur terre. Ce point est inclus dans le pacte de la foi et les fondements de la connaissance et de la reconnaissance de l'Unicité d'Allah le Très-Haut, ainsi que de Sa Seigneurie. Le Très-Haut dit en effet dans Son Livre : ﴾ ...et qui a créé toute chose en lui donnant un destin déterminé ﴿. Le Très-Haut dit également : ﴾ Le commandement d'Allah est un décret inéluctable ﴿. Malheur donc à celui qui devient un adversaire d'Allah le Très-Haut au sujet du destin et le considère avec un cœur malade ! Dans son initiative à lever le voile sur le destin en spéculant, il cherche à découvrir un secret enfoui. Mais il en résulte que tout ce qu'il avance à ce sujet fait de lui un menteur transgresseur.

لها، وإن لم يقولوا بذلك خالفوا الاتفاق، فتأمل هذا، فإنه مهم، والله الموفق.

٣ هذا طرف من حديث ابن عباس المشهور بلفظ: «احفظ الله يحفظك...» الحديث. وهو حديث صحيح كما ذكرت في «التخريج».

٤ هذا من تمام حديث ابن عباس المشار إليه آنفا في رواية عنه.

48- وعلى العبد أن يعلم أن الله قد سبق علمه في كل كائن من خلقه، فقدر ذلك تقديرا محكما مبرما، ليس فيه ناقض ولا معقب، ولا مزيل ولا مغير، ولا ناقص ولا زائد من خلقه في سماواته وأرضه، وذلك من عقد الإيمان، وأصول المعرفة، والاعتراف بتوحيد الله تعالى وربوبيته؛ كما قال تعالى في كتابه: ﴿وَخَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَدَّرَهُۥ تَقْدِيرًا﴾، وقال تعالى: ﴿وَكَانَ أَمْرُ ٱللَّهِ قَدَرًا مَّقْدُورًا﴾، فويل لمن صار لله تعالى في القدر خصيما، وأحضر للنظر فيه قلبا سقيما، لقد التمس بوهمه في فحص الغيب سرا كتيما، وعاد بما قال فيه أفاكا أثيما.

49 – Le Trône et le *Kursî* sont vérité.[1]

1 Sache que le Trône est une création immense, comme l'indiquent les versets coraniques et les hadiths prophétiques. C'est pour cette raison que le Très-Haut l'adjoint à Lui-même lorsqu'Il dit: ❬Possesseur du Trône❭. Il y a d'autres versets que l'on retrouve dans le *Sharh*. Linguistiquement, le trône est le siège du roi. Dans le Coran, on trouve cette description: ❬...tandis que huit, ce jour-là, porteront au-dessus d'eux le Trône de ton Seigneur❭ et qu'il se trouve au-dessus de l'eau. Dans la sunna, on trouve qu'un seul des porteurs du Trône est si grand que la distance entre la lobe de son oreille et son épaule est équivalente à sept cent ans de marche. Le Trône a des pieds et il est la voûte du Paradis al-Firdaws. Tout ceci est rapporté dans des hadiths authentiques cités dans le *Sharh* et tout ceci invalide l'interprétation allégorique du Trône comme étant l'expression de la royauté et de l'étendue du pouvoir.

Quant au *Kursî* (marchepied), on trouve cette parole du Très-Haut: ❬Son *Kursî* déborde les cieux et la terre❭. Le marchepied est ce qui se trouve devant un trône. Cette parole, s'arrêtant à Ibn 'Abbâs, est authentique: « Le *Kursî* est l'emplacement des Pieds et Seul Allah le Très-Haut connaît la grandeur du Trône ». Cette narration est relevée dans mon livre *Mukhtasar al-'Uluw* d'al-Dhahabî, qu'Allah facilite sa parution!

En tant que hadith remontant jusqu'au Prophète ﷺ, il n'y a que cette parole qui soit authentique: « Les sept cieux par rapport au *Kursî* ne sont que comme un anneau jeté dans un désert et la supériorité du Trône par rapport au *Kursî* est comme celle de ce désert par rapport à cet anneau ». Ceci permet également d'invalider l'interprétation allégorique du *Kursî* comme étant la science. Cette interprétation n'est pas authentique d'après Ibn 'Abbâs, comme je l'ai démontré dans *al-Sahîha* n°103.

49- والعرش والكرسي حق.[١]

١ اعلم أن العرش خلق عظيم جداً كما دلت عليه الآيات القرآنية والأحاديث النبوية، ولذلك أضافه تعالى إلى نفسه في قوله: ﴿ذُو ٱلْعَرْشِ﴾ وفيه آيات أخر تجدها في «الشرح».

وهو لغة سرير الملك، ومن أوصافه في القرآن: ﴿وَيَحْمِلُ عَرْشَ رَبِّكَ فَوْقَهُمْ يَوْمَئِذٍ ثَمَٰنِيَةٌ﴾ [الحاقة: ١٧] وأنه على الماء، وفي السنة أن أحد حملة العرش ما بين شحمة أذنه إلى عاتقه مسيرة سبعمائة عام، وأن له قوائم، وأنه سقف جنة الفردوس. جاء ذلك في أحاديث صحيحة مذكورة في «الشرح».

وذلك كله مما يبطل تأويل العرش بأنه عبارة عن الملك وسعة السلطان.

وأما الكرسي ففيه قوله تعالى: ﴿وَسِعَ كُرْسِيُّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ﴾ [البقرة: ٢٥٥] والكرسي هو الذي بين يدي العرش، وقد صح عن ابن عباس موقوفاً عليه من قوله: «الكرسي موضع القدمين، والعرش لا يقدر قدره إلا الله تعالى» وهو مخرج في كتابي «مختصر العلو للذهبي - يسر الله طبعه. ولم يصح فيه مرفوعاً سوى قوله ﷺ: «ما السماوات السبع في الكرسي إلا كحلقة ملقاة بأرض فلاة، وفضل العرش على الكرسي كفضل تلك الفلاة على تلك الحلقة». وذلك مما يبطل أيضاً تأويل الكرسي بالعلم. ولم يصح هذا التأويل عن ابن عباس كما بينته في «الصحيحة» (١٠٣).

50 – Il se passe du Trône et de tout le reste.[I]

51 – Il cerne toute chose et est au-dessus de tout.[II] Il a rendu Sa création incapable de Le cerner.

I Le commentateur ﷺ dit : « Le cheikh ﷺ a dit ces propos ici, car après avoir mentionné le Trône et le *Kursî*, ainsi que le fait qu'Allah se passe du Trône et de tout le reste, il veut démontrer qu'Il a créé le Trône afin de S'y établir au-dessus, non pas parce qu'Il en a besoin. Il a une sagesse à ce propos qui implique cet état. Le fait que le haut soit au-dessus du bas n'implique pas que le bas cerne le haut, l'embrasse et le porte ni que le haut en ait besoin. Regarde comme les cieux sont au-dessus de la terre et n'en dépendent pas ! Or, le Seigneur, exalté soit-Il, est plus majestueux que cela pour que Son élévation implique ce fait. D'ailleurs, les implications de Son élévation font partie de Ses particularités, à savoir le fait qu'Il soutienne le bas par Son pouvoir, l'impuissance du bas, le fait qu'Il s'en passe et le cerne. Il est donc au-dessus du Trône tout en portant par Son pouvoir le Trône et ses porteurs, tout en se dispensant du Trône qui a besoin d'Allah, tout en cernant le Trône et non en étant cerné par lui, tout en embrassant le Trône et non en étant embrassé par lui. De telles implications ne se retrouvent pas chez les créatures.

Si ceux qui renient l'élévation, partisans de la négation des Attributs, fournissaient ce développement, ils seraient guidés vers le droit chemin, ils sauraient que la raison se conforme à la révélation et ils suivraient les preuves. Cependant, ils se sont éloignés des preuves et se sont égarés du droit chemin.

La règle à suivre est celle représentée par les propos de Mâlik ﷺ lorsqu'on le questionna au sujet de la parole du Très-Haut : ﴿ Puis, Il S'est établi sur le Trône ﴾ et d'autres versets : « Comment S'est-Il établi ? » Il répondit : « L'établissement est connu et la modalité inconnue ».

II Les manuscrits divergent sur ces mots « et est au-dessus ». Dans le manuscrit du commentateur, ainsi que dans les manuscrits a et b, l'édition du cheikh Ibn Mânî', dans

50 - وَهُوَ مُسْتَغْنٍ عَنِ العَرْشِ وَمَا دُونَهُ.[١]

51 - مُحِيطٌ بِكُلِّ شَيْءٍ وَفَوْقَهُ[٢]، قَدْ أَعْجَزَ عَنِ الإِحَاطَةِ خَلْقَهُ.

١ قَالَ الشَّارِحُ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى: وَإِنَّمَا قَالَ الشَّيْخُ رحمه الله هَذَا الكَلَامَ هُنَا لِأَنَّهُ لَمَّا ذَكَرَ العَرْشَ وَالكُرْسِيَّ ذَكَرَ بَعْدَ ذَلِكَ غِنَاهُ سُبْحَانَهُ عَنِ العَرْشِ وَمَا دُونَ العَرْشِ، لِيُبَيِّنَ أَنَّ خَلْقَهُ العَرْشَ لِاسْتِوَائِهِ عَلَيْهِ، لَيْسَ لِحَاجَتِهِ إِلَيْهِ، بَلْ لَهُ فِي ذَلِكَ حِكْمَةٌ اقْتَضَتْهُ، وَكَوْنُ العَالِي فَوْقَ السَّافِلِ لَا يَلْزَمُ أَنْ يَكُونَ السَّافِلُ حَاوِيًا لِلْعَالِي مُحِيطًا بِهِ، حَامِلاً لَهُ، وَلَا أَنْ يَكُونَ الأَعْلَى مُفْتَقِرًا إِلَيْهِ، فَانْظُرْ إِلَى السَّمَاءِ كَيْفَ هِيَ فَوْقَ الأَرْضِ وَلَيْسَتْ مُفْتَقِرَةً إِلَيْهَا. فَالرَّبُّ تَعَالَى أَعْظَمُ شَأْنًا وَأَجَلُّ مِنْ أَنْ يَلْزَمَ مِنْ عُلُوِّهِ ذَلِكَ، بَلْ لَوَازِمُ عُلُوِّهِ مِنْ خَصَائِصِهِ، وَهِيَ حَمْلُهُ بِقُدْرَتِهِ لِلسَّافِلِ وَفَقْرُ السَّافِلِ، وَغِنَاهُ هُوَ سُبْحَانَهُ عَنِ السَّافِلِ وَإِحَاطَتُهُ عز وجل بِهِ، فَهُوَ فَوْقَ العَرْشِ مَعَ حَمْلِهِ بِقُدْرَتِهِ لِلْعَرْشِ وَحَمَلَتِهِ، وَغِنَاهُ عَنِ العَرْشِ وَفَقْرِ العَرْشِ إِلَيْهِ، وَإِحَاطَتِهِ بِالعَرْشِ وَعَدَمِ إِحَاطَةِ العَرْشِ بِهِ، وَحَصْرِهِ لِلْعَرْشِ وَعَدَمِ حَصْرِ العَرْشِ لَهُ. وَهَذِهِ اللَّوَازِمُ مُنْتَفِيَةٌ عَنِ المَخْلُوقِ.

وَنُفَاةُ العُلُوِّ أَهْلُ التَّعْطِيلِ لَوْ فَصَّلُوا بِهَذَا التَّفْصِيلِ لَهُدُوا إِلَى سَوَاءِ السَّبِيلِ وَعَلِمُوا مُطَابَقَةَ العَقْلِ لِلتَّنْزِيلِ، وَلَسَلَكُوا خَلْفَ الدَّلِيلِ، وَلَكِنْ فَارَقُوا الدَّلِيلَ، فَضَلُّوا عَنْ سَوَاءِ السَّبِيلِ. وَالأَمْرُ فِي ذَلِكَ كَمَا قَالَ الإِمَامُ مَالِكٌ رحمه الله لَمَّا سُئِلَ عَنْ قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ﴾ [الأعراف: ٥٤] وَغَيْرِهَا: كَيْفَ اسْتَوَى؟ فَقَالَ: الِاسْتِوَاءُ مَعْلُومٌ وَالكَيْفُ مَجْهُولٌ.

٢ قُلْتُ: اِخْتَلَفَتِ النُّسَخُ فِي هَذِهِ الكَلِمَةِ (وَفَوْقَهُ): فَفِي نُسْخَةِ الشَّارِحِ

les manuscrits d et e, on trouve : « qui est au-dessus de lui » sans la conjonction de coordination. Un autre manuscrit se marginalise et on y trouve : «et ce qui est au-dessus de lui ». Sa marginalité ne fait aucun doute de même que celle du manuscrit qui précède, tant dans la narration que dans le sens. Du point de vue de la narration, c'est parce qu'elle contredit la plupart des manuscrits. Quant au sens, le commentateur l'a expliqué en disant (p.314) : « C'est ce qu'il y a dans le premier manuscrit qui est correct et son sens est : le Très-Haut cerne toute chose et Il est au-dessus de toute chose. Quant au sens de la deuxième version, Il cerne toute chose se trouvant au-dessus du Trône. Ceci – et Allah sait mieux – est soit une omission de la part de certains scribes retranscrite par la suite par certains à partir de cette version, soit une coupure opérée par certains falsificateurs égarés pour semer la corruption et renier l'Attribut d'élévation. Sinon, les preuves établissent que le Trône est au-dessus des créations et qu'il n'y en a aucune au-dessus de lui. Il n'y a alors plus aucun sens dans le fait de cerner les choses – Il cerne toute chose au-dessus du Trône –, car il n'y aucune création au-dessus du Trône pour qu'elle soit cernée. La présence de la conjonction de coordination est donc indispensable et cela donne le sens suivant : Allah, glorifié soit-Il, cerne toute chose et Il est au-dessus de toute chose ».

52 – Nous affirmons, avec foi, approbation et soumission, qu'Allah a pris Ibrâhîm pour ami intime et qu'Il a adressé la parole à Mûsâ.

53 – Nous croyons aux Anges, aux Prophètes, aux Livres révélés aux Messagers et nous attestons qu'ils étaient dans la vérité claire.

كما ترى وكذلك في مخطوطتي (أ، ب) ومطبوعة الشيخ ابن مانع وفي مخطوطة (ج) ومطبوعة (خ): (فوقه) بحذف الواو العاطفة، وشذت مخطوطة (ع) فوقع فيها: (وبما فوقه) ولا شك في شذوذها هي، والتي قبلها رواية ومعنى. أما الرواية: فلمخالفتها لأكثر النسخ، وأما المعنى: فقد بيّنه الشارح بقوله (ص ٣١٤): «والنسخة الأولى هي الصحيحة» ومعناها: أنه تعالى محيط بكل شيء وفوق كل شيء. ومعنى الثانية: أنه محيط بكل شيء فوق العرش. وهذه - والله أعلم - إما أن يكون أسقطها بعض النساخ سهوًا، ثم استنسخ بعض الناس من تلك النسخة، أو أن بعض المحرفين الضالين أسقطها قصدًا للفساد، وإنكارًا لصفة الفوقية. وإلا فقد قام الدليل على أن العرش فوق المخلوقات، وليس فوقه شيء من المخلوقات، فلا يبقى لقوله: «محيط» - بمعنى: محيط بكل شيء فوق العرش - والحالة هذه - معنًى، إذ ليس فوق العرش من المخلوقات ما يحيط به، فتعيّن ثبوت الواو، ويكون المعنى: أنه سبحانه محيط بكل شيء وفوق كل شيء».

52- ونقول: إنّ الله اتّخذ إبراهيم خليلًا، وكلّم موسى تكليمًا، إيمانًا وتصديقًا وتسليمًا.

53- ونؤمن بالملائكة والنبيين، والكتب المنزّلة على المرسلين، ونشهد أنهم كانوا على الحق المبين.

54 – Nous appelons les partisans de notre *qibla* « musulmans croyants » tant qu'ils reconnaissent ce que le Prophète ﷺ a enseigné et qu'ils prêtent foi à tout ce qu'il a dit et a informé.[I]

55 – Nous ne polémiquons point au sujet d'Allah et ne controversons point à propos de la religion d'Allah.

56 – Nous ne débattons point au sujet du Coran et attestons qu'il est la parole du Seigneur des mondes.[II] L'esprit fidèle l'a fait descendre avec lui et il l'a enseigné au maître des Messagers, Mu<u>h</u>ammad ﷺ. Il est la parole d'Allah le Très-Haut. Aucune parole des créatures ne l'égale. Nous ne disons point que le Coran est créé et ne contredisons guère la collectivité des musulmans.

I Le commentateur dit : « Le cheikh ﷺ indique que l'islam et la foi sont une même chose et que le musulman ne sort pas du cadre de l'islam en commettant un péché, tant qu'il ne le juge pas licite. Quand il dit : « les partisans de notre *qibla* », il désigne ceux qui s'affilient à l'islam et s'orientent vers la *Ka'ba*, même s'ils figurent parmi ceux qui suivent leurs passions ou parmi les pécheurs, aussi longtemps qu'ils ne renient aucun enseignement du Messager ﷺ.

II L'un des troubles les plus graves ayant atteint les groupes islamiques, en raison de la théologie spéculative, est que celle-ci les a détournés de la croyance que le Saint Coran est la parole du Seigneur des mondes, véritablement et non de manière allégorique. Quant aux mutazilites qui soutiennent que le Coran est créé, leur affaire à ce sujet est claire et dévoilée. Il y a cependant un groupe qui s'affilie à la sunna et qui réfute cette position et d'autres des mutazilites, dans lesquelles ils ont dévié de l'islam. Il s'agit des acharites et des maturidites. En réalité, ils s'accordent avec les mutazilites quand ils disent que le Coran est

54- وَنُسَمِّي أَهْلَ قِبْلَتِنَا مُسْلِمِينَ مُؤْمِنِينَ، مَا دَامُوا بِمَا جَاءَ بِهِ النَّبِيُّ ﷺ مُعْتَرِفِينَ، وَلَهُ بِكُلِّ مَا قَالَهُ وَأَخْبَرَ مُصَدِّقِينَ.¹

55- وَلَا نَخُوضُ فِي اللهِ، وَلَا نُمَارِي فِي دِينِ اللهِ.

56- وَلَا نُجَادِلُ فِي القُرآنِ، وَنَشْهَدُ أَنَّهُ كَلَامُ رَبِّ العَالَمِينَ²، نَزَلَ بِهِ الرُّوحُ الأَمِينُ، فَعَلَّمَهُ سَيِّدَ المُرْسَلِينَ مُحَمَّدًا ﷺ، وَهُوَ كَلَامُ اللهِ تَعَالَى، لَا يُسَاوِيهِ شَيْءٌ مِنْ كَلَامِ المَخْلُوقِينَ، وَلَا نَقُولُ بِخَلْقِهِ، وَلَا نُخَالِفُ جَمَاعَةَ المُسْلِمِينَ.

١ قَالَ الشَّارِحُ: يُشِيرُ الشَّيْخُ رحمه الله إِلَى أَنَّ الإِسْلَامَ وَالإِيمَانَ وَاحِدٌ، وَأَنَّ المُسْلِمَ لَا يَخْرُجُ مِنَ الإِسْلَامِ بِارْتِكَابِ الذَّنْبِ مَا لَمْ يَسْتَحِلَّهُ. وَالمُرَادُ بِقَوْلِهِ: «أَهْلَ قِبْلَتِنَا» مَنْ يَدَّعِي الإِسْلَامَ وَيَسْتَقْبِلُ الكَعْبَةَ، وَإِنْ كَانَ مِنْ أَهْلِ الأَهْوَاءِ أَوْ مِنْ أَهْلِ المَعَاصِي، مَا لَمْ يُكَذِّبْ بِشَيْءٍ مِمَّا جَاءَ بِهِ الرَّسُولُ ﷺ.

٢ قُلْتُ: إِنَّ مِنْ أَكْبَرِ الفِتَنِ الَّتِي أَصَابَتْ بَعْضَ الفِرَقِ الإِسْلَامِيَّةِ بِسَبَبِ عِلْمِ الكَلَامِ، أَنَّهُ انْحَرَفَ بِهِمْ عَنِ الإِيمَانِ بِأَنَّ القُرآنَ الكَرِيمَ هُوَ كَلَامُ رَبِّ العَالَمِينَ حَقِيقَةً لَا مَجَازًا. أَمَّا المُعْتَزِلَةُ الَّذِينَ يَقُولُونَ بِأَنَّهُ مَخْلُوقٌ، فَأَمْرُهُمْ فِي ذَلِكَ وَاضِحٌ مَفْضُوحٌ. لَكِنْ هُنَاكَ طَائِفَةٌ تَنْتَمِي إِلَى السُّنَّةِ وَتَرُدُّ عَلَى المُعْتَزِلَةِ هَذَا القَوْلَ وَغَيْرَهُ مِمَّا انْحَرَفَ فِيهِ عَنِ الإِسْلَامِ، أَلَا وَهُمُ الأَشَاعِرَةُ وَالمَاتُرِيدِيَّةُ، فَإِنَّهُمْ فِي الحَقِيقَةِ مُوَافِقُونَ لِلْمُعْتَزِلَةِ فِي قَوْلِهِمْ بِخَلْقِ

créé et que ce n'est pas la parole du Seigneur des mondes. Toutefois, ils ne le proclament pas ouvertement et se cachent derrière leur interprétation de la parole divine en disant que c'est une parole intérieure ancienne, inaudible par un quelconque Ange ou Messager, et qu'Allah ne parle pas quand Il veut, mais qu'Il est Locuteur depuis toujours.

J'ai remarqué que le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ avait effectué une longue recherche visant à annihiler leur interprétation-ci. Après avoir établi l'ancienneté de la parole divine, il dit : « La parole est un Attribut de perfection. Celui qui parle est plus proche de la perfection que celui qui ne parle pas, tout comme celui qui sait et est apte est plus proche de la perfection que celui qui ne sait pas et qui est inapte. Et celui qui parle par sa volonté et sa capacité est plus proche de la perfection que celui qui ne parle pas par sa volonté et sa capacité, et est plus proche de la perfection que celui qui parle par une volonté et une capacité autre que la sienne, si tant est que cela soit possible.

On peut l'établir selon les fondements des Anciens en disant : soit on est capable de parole, soit on en est incapable. Si on n'en est pas capable, c'est qu'on est muet ; si on en est capable et qu'on ne parle pas, on est alors silencieux.

Quant aux kullabites, que les acharites ont suivis dans cette question, la parole divine selon eux n'est pas possible. Par conséquent, la parole divine ne devrait pas leur servir de source d'argumentation. On peut donc dire : l'ancienneté de la parole est prouvée. Mais y a-t-il l'indication de l'ancienneté d'une parole particulière avec une capacité et une volonté autres que la Sienne ? Ou bien est-Il toujours Locuteur par Sa volonté et Sa capacité ? La première position est adoptée par les kullabites et la seconde par les Anciens, les imams et les gens du hadith et de la sunna. On répond donc que c'est la deuxième réponse qui est indiquée, non la première. Car affirmer une parole liée à l'essence du locuteur et qui ne dépend pas de sa volonté et de sa capacité est inconcevable et inconnu. Or, le jugement d'une chose ne découle que de la représentation qu'on s'en fait. On adresse

القُرآنِ، وَأَنَّهُ لَيْسَ مِنْ قَوْلِ رَبِّ العَالَمِينَ، إِلَّا أَنَّهُمْ لَا يُفصِحُونَ بِذَلِكَ وَيَتَسَتَّرُونَ وَرَاءَ تَفْسِيرِهِمْ لِلْكَلَامِ الإِلَهِي بِأَنَّهُ نَفْسِيٌّ قَدِيمٌ، غَيْرُ مَسْمُوعٍ مِنْ أَحَدٍ مِنَ المَلَائِكَةِ وَالمُرْسَلِينَ، وَأَنَّهُ تَعَالَى لَا يَتَكَلَّمُ إِذَا شَاءَ، وَأَنَّهُ مُتَكَلِّمٌ مُنْذُ الأَزَلِ. وَقَدْ رَأَيْتُ لِشَيْخِ الإِسْلَامِ ابْنِ تَيْمِيَّةَ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى بَحْثًا هَامًّا فِي إِبْطَالِ تَفْسِيرِهِمْ هَذَا، فَقَالَ بَعْدَ أَنْ أَثْبَتَ قِدَمَ الكَلَامِ: «وَالكَلَامُ صِفَةُ كَمَالٍ، فَإِنَّ مَنْ يَتَكَلَّمُ أَكْمَلُ مِمَّنْ لَا يَتَكَلَّمُ، كَمَا أَنَّ مَنْ يَعْلَمُ وَيَقْدِرُ أَكْمَلُ مِمَّنْ لَا يَعْلَمُ وَلَا يَقْدِرُ، وَالَّذِي يَتَكَلَّمُ بِمَشِيئَتِهِ وَقُدْرَتِهِ أَكْمَلُ مِمَّنْ لَا يَتَكَلَّمُ بِمَشِيئَتِهِ وَقُدْرَتِهِ، وَأَكْمَلُ مِمَّنْ يَتَكَلَّمُ بِغَيْرِ مَشِيئَتِهِ وَقُدْرَتِهِ، إِنْ كَانَ ذَلِكَ مَعْقُولًا. وَيُمْكِنُ تَقْرِيرُهَا عَلَى أُصُولِ السَّلَفِ بِأَنْ يُقَالَ: إِمَّا أَنْ يَكُونَ قَادِرًا عَلَى الكَلَامِ، أَوْ غَيْرَ قَادِرٍ. فَإِنْ لَمْ يَكُنْ قَادِرًا فَهُوَ الأَخْرَسُ، وَإِنْ كَانَ قَادِرًا وَلَمْ يَتَكَلَّمْ فَهُوَ السَّاكِتُ.

وَأَمَّا الكُلَّابِيَّةُ (مَتْبُوعُ الأَشَاعِرَةِ فِي هَذِهِ المَسْأَلَةِ) فَالكَلَامُ عِنْدَهُمْ لَيْسَ بِمَقْدُورٍ، فَلَا يُمْكِنُهُمْ أَنْ يَحْتَجُّوا بِهَذِهِ. فَيُقَالُ: هَذِهِ قَدْ دَلَّتْ عَلَى قِدَمِ الكَلَامِ، لَكِنْ مَدْلُولُهَا قِدَمُ كَلَامٍ مُعَيَّنٍ بِغَيْرِ قُدْرَتِهِ وَمَشِيئَتِهِ؟ أَمْ مَدْلُولُهَا أَنَّهُ لَمْ يَزَلْ مُتَكَلِّمًا بِمَشِيئَتِهِ وَقُدْرَتِهِ؟

وَالأَوَّلُ: قَوْلُ الكُلَّابِيَّةِ.

وَالثَّانِي: قَوْلُ السَّلَفِ وَالأَئِمَّةِ وَأَهْلِ الحَدِيثِ وَالسُّنَّةِ، فَيُقَالُ: مَدْلُولُهَا الثَّانِي، لَا الأَوَّلُ، لِأَنَّ إِثْبَاتَ كَلَامٍ يَقُومُ بِذَاتِ المُتَكَلِّمِ بِدُونِ مَشِيئَتِهِ وَقُدْرَتِهِ غَيْرُ مَعْقُولٍ وَلَا مَعْلُومٍ، وَالحُكْمُ عَلَى الشَّيْءِ فَرْعٌ عَنْ تَصَوُّرِهِ.

فَيُقَالُ لِلْمُحْتَجِّ بِهَا: لَا أَنْتَ وَلَا أَحَدٌ مِنَ العُقَلَاءِ يَتَصَوَّرُ كَلَامًا يَقُومُ بِذَاتِ المُتَكَلِّمِ بِدُونِ مَشِيئَتِهِ وَقُدْرَتِهِ،

alors ceci à celui qui utilise cet argument : ni toi ni aucune personne sensée ne peut imaginer une parole liée à l'essence du locuteur et qui ne provient pas de sa volonté et de sa capacité. Comment peux-tu établir à l'aide d'une preuve logique une chose illogique ?

En outre, lorsque tu dis : « S'Il n'est pas doté de la parole, Il est alors décrit comme étant muet ou silencieux », c'est concevable dans le cas d'une parole composée de lettres et de sons. Lorsqu'un être vivant n'en dispose pas, il ne peut être locuteur. Soit Il est capable de parole et ne parle pas, dans ce cas, Il est silencieux ; soit Il en est incapable et Il est muet. Quant à leur prétendue parole intérieure, c'est inconcevable dans la mesure où celui qui ne parle pas est soit silencieux, soit muet. Même en supposant que cela s'avère, rien ne prouve que celui qui ne parle pas est silencieux ou muet.

De plus, au sujet de la parole ancienne intérieure que vous affirmez, vous n'avez point établi sa nature. D'ailleurs, vous ne la concevez même pas ! L'affirmation d'un point découle de la représentation qu'on s'en fait. Comment celui qui ne se représente pas ce qu'il établit a-t-il le droit de l'établir ?

C'est pourquoi Abû Sa'îd Ibn Kullâb – le maître de la secte acharite et leur guide dans cette question – ne cite aucune explication sensée. Il dit plutôt : « C'est une notion qui s'oppose au silence et au mutisme » Par ailleurs, le silence et le mutisme ne sont concevables que si la notion de parole est conçue. Le silencieux est celui qui s'abstient de parler et le muet celui qui en est incapable ou qui est atteint d'une affection touchant l'organe de la parole l'empêchant alors de parler. Dès lors, on ne connaît le silencieux ou le muet que si l'on connaît la parole et on ne connaît la parole que si l'on connaît le silencieux et le muet.

Il est donc évident qu'ils ne conçoivent pas ce qu'ils ont dit et établi. Au sujet de la parole divine, ils sont plutôt proches des chrétiens sur la question du Verbe et de leurs positions sur les hypostases, la Trinité et la consubstantialité. Ils disent ce qu'ils ne conçoivent pas et ne l'expliquent même pas. Mais lorsque les Messagers – que le salut soit sur eux ! – donnent une information, même si on ne

فَكَيْفَ تُثْبِتُ بِالدَّلِيلِ المَعْقُولِ شَيْئًا لَا يُعْقَلُ؟ وَأَيْضًا فَقَوْلُكَ: «لَوْ لَمْ يَتَّصِفْ بِالكَلَامِ لَاتَّصَفَ بِالخَرَسِ وَالسُّكُوتِ» إِنَّمَا يُعْقَلُ فِي الكَلَامِ بِالحُرُوفِ وَالأَصْوَاتِ، فَإِنَّ الحَيَّ إِذَا فَقَدَهَا لَمْ يَكُنْ مُتَكَلِّمًا، فَإِمَّا أَنْ يَكُونَ قَادِرًا عَلَى الكَلَامِ وَلَمْ يَتَكَلَّمْ وَهُوَ السَّاكِتُ، وَإِمَّا أَنْ لَا يَكُونَ قَادِرًا عَلَيْهِ، وَهُوَ الأَخْرَسُ. وَأَمَّا مَا يَدَّعُونَهُ مِنَ الكَلَامِ النَّفْسِيِّ، فَذَاكَ لَا يُعْقَلُ: أَنَّ مَنْ خَلَا عَنْهُ كَانَ سَاكِتًا أَوْ أَخْرَسَ، فَلَا يَدُلُّ بِتَقْدِيرِ ثُبُوتِهِ عَلَى أَنَّ الخَالِيَ عَنْهُ يَجِبُ أَنْ يَكُونَ سَاكِتًا أَوْ أَخْرَسَ. وَأَيْضًا فَالكَلَامُ القَدِيمُ النَّفْسَانِيُّ الَّذِي أَثْبَتُّمُوهُ لَمْ تُثْبِتُوا مَا هُوَ، بَلْ وَلَا تَصَوَّرْتُمُوهُ، وَإِثْبَاتُ الشَّيْءِ فَرْعُ تَصَوُّرِهِ، فَمَنْ لَمْ يَتَصَوَّرْ مَا يُثْبِتُهُ كَيْفَ يَجُوزُ أَنْ يُثْبِتَهُ؟ وَلِهَذَا كَانَ أَبُو سَعِيدِ بْنُ كُلَّابٍ - رَأْسُ هَذِهِ الطَّائِفَةِ (يَعْنِي الأَشَاعِرَةَ) وَإِمَامُهَا فِي هَذِهِ المَسْأَلَةِ - لَا يَذْكُرُ فِي بَيَانِهَا شَيْئًا يُعْقَلُ، بَلْ يَقُولُ: هُوَ مَعْنًى يُنَاقِضُ السُّكُوتَ وَالخَرَسَ.

وَالسُّكُوتُ وَالخَرَسُ إِنَّمَا يُتَصَوَّرَانِ إِذَا تُصُوِّرَ الكَلَامُ، فَالسَّاكِتُ هُوَ السَّاكِتُ عَنِ الكَلَامِ، وَالأَخْرَسُ هُوَ العَاجِزُ عَنْهُ، أَوِ الَّذِي حَصَلَتْ لَهُ آفَةٌ فِي مَحَلِّ النُّطْقِ تَمْنَعُهُ عَنِ الكَلَامِ، وَحِينَئِذٍ لَا يُعْرَفُ السَّاكِتُ وَالأَخْرَسُ حَتَّى يُعْرَفَ الكَلَامُ، وَلَا يُعْرَفُ الكَلَامُ حَتَّى يُعْرَفَ السَّاكِتُ وَالأَخْرَسُ.

فَتَبَيَّنَ أَنَّهُمْ لَمْ يَتَصَوَّرُوا مَا قَالُوهُ وَلَمْ يُثْبِتُوهُ، بَلْ هُمْ فِي الكَلَامِ يُشْبِهُونَ النَّصَارَى فِي (الكَلِمَةِ)، وَمَا قَالُوهُ فِي (الأَقَانِيمِ) وَ(التَّثْلِيثِ) وَ(الاتِّحَادِ)، فَإِنَّهُمْ يَقُولُونَ مَا لَا يَتَصَوَّرُونَهُ وَلَا يُبَيِّنُونَهُ، وَالرُّسُلُ - عَلَيْهِمُ السَّلَامُ - إِذَا أَخْبَرُوا بِشَيْءٍ وَلَمْ نَتَصَوَّرْهُ وَجَبَ تَصْدِيقُهُمْ.

وَأَمَّا مَا يَثْبُتُ بِالعَقْلِ، فَلَا بُدَّ أَنْ يَتَصَوَّرَهُ

la conçoit guère, il incombe de les croire. Quant à ce qui est établi par la raison, il faut obligatoirement que son tenant le conçoive, sinon il aura parlé sans science. Les chrétiens ont parlé sans science, leurs propos sont donc contradictoires et ils n'ont pas abouti à une parole sensée. Il en va de même pour celui qui se prononce sur la parole d'Allah le Très-Haut sans science, ses propos seront contradictoires et il n'aboutira guère à une parole sensée.

Voilà pourquoi on peut adresser un reproche à ces gens qui se sont basés dans les fondements de leur religion et la connaissance de la réalité de la parole d'Allah et de celle de toutes les créatures sur les propos d'un poète chrétien du nom d'al-Akhtal : « La parole se trouve dans le cœur et la langue ne fait qu'indiquer ce qu'il y a dans le cœur ». Un groupe soutient que ces propos ne sont pas de sa poésie. Même en supposant qu'ils soient de lui, les réalités rationnelles – ou ce qu'on appelle la parole formulée par l'ensemble des fils d'Âdam – ne se fondent pas sur les propos de mille poètes émérites, encore moins d'un poète chrétien du nom d'al-Akhtal… » Fin de citation résumée de *Majmû' al-Fatâwâ*, t.6, pp.294-297.

57 – Nous ne traitons aucun partisan de la qibla de mécréant en raison d'un péché commis, tant qu'il ne le rend pas licite.[1]

1 C'est-à-dire le rendre licite par la croyance du cœur. Sinon, tout pécheur rend licite son péché du point de vue de la pratique, autrement dit en le commettant. Ainsi, il faut faire la distinction entre celui qui rend licite un péché dans la croyance, qui est alors mécréant à l'unanimité, et celui qui le fait dans la pratique, non pas dans la croyance, et qui est un pécheur qui mérite le châtiment qui lui convient, à moins qu'Allah ne lui pardonne, puis que sa foi le sauve. Mais ce n'est pas la position des kharijites et des mutazilites qui se prononcent

القَائِلُ بِهِ، وَإِلَّا كَانَ قَدْ تَكَلَّمَ بِلَا عِلْمٍ، فَالنَّصَارَى تَتَكَلَّمُ بِلَا عِلْمٍ، فَكَانَ كَلَامُهُمْ مُتَنَاقِضًا، وَلَمْ يَحْصُلْ لَهُمْ قَوْلٌ مَعْقُولٌ، كَذَلِكَ مَنْ تَكَلَّمَ فِي كَلَامِ اللهِ تَعَالَى بِلَا عِلْمٍ، كَانَ كَلَامُهُ مُتَنَاقِضًا، وَلَمْ يَحْصُلْ لَهُ قَوْلٌ يُعْقَلُ، وَلِهَذَا كَانَ مِمَّا يُشَنَّعُ بِهِ عَلَى هَؤُلَاءِ: أَنَّهُمُ احْتَجُّوا فِي أَصْلِ دِينِهِمْ وَمَعْرِفَةِ حَقِيقَةِ الكَلَامِ - كَلَامِ اللهِ وَكَلَامِ جَمِيعِ الخَلْقِ - بِقَوْلِ شَاعِرٍ نَصْرَانِيٍّ يُقَالُ لَهُ الأَخْطَلُ:

إِنَّ الكَلَامَ لَفِي الفُؤَادِ وَإِنَّمَا
جُعِلَ اللِّسَانُ عَلَى الفُؤَادِ دَلِيلًا.

وَقَدْ قَالَتْ طَائِفَةٌ: إِنَّ هَذَا لَيْسَ مِنْ شِعْرِهِ، وَبِتَقْدِيرِ أَنْ يَكُونَ مِنْ شِعْرِهِ، فَالحَقَائِقُ العَقْلِيَّةُ - أَوْ مُسَمَّى لَفْظِ الكَلَامِ الَّذِي يَتَكَلَّمُ بِهِ جَمِيعُ بَنِي آدَمَ - لَا يُرْجَعُ فِيهِ إِلَى قَوْلِ أَلْفِ شَاعِرٍ فَاضِلٍ، دَعْ أَنْ يَكُونَ شَاعِرًا نَصْرَانِيًّا اِسْمُهُ الأَخْطَلُ...» اِنْتَهَى مُلَخَّصًا مِنْ «مَجْمُوعَةِ الفَتَاوَى» (٦/٢٩٤-٢٩٧).

57- وَلَا نُكَفِّرُ أَحَدًا مِنْ أَهْلِ القِبْلَةِ بِذَنْبٍ، مَا لَمْ يَسْتَحِلَّهُ.[١]

١ قُلْتُ: يَعْنِي اسْتِحْلَالًا قَلْبِيًّا اعْتِقَادِيًّا، وَإِلَّا فَكُلُّ مُذْنِبٍ مُسْتَحِلٌّ لِذَنْبِهِ عَمَلِيًّا، أَيْ: مُرْتَكِبٌ لَهُ، وَلِذَلِكَ فَلَا بُدَّ مِنَ التَّفْرِيقِ بَيْنَ المُسْتَحِلِّ اعْتِقَادًا، فَهُوَ كَافِرٌ إِجْمَاعًا وَبَيْنَ المُسْتَحِلِّ عَمَلًا لَا اعْتِقَادًا، فَهُوَ مُذْنِبٌ يَسْتَحِقُّ العَذَابَ اللَّائِقَ بِهِ، إِلَّا أَنْ يَغْفِرَ اللهُ لَهُ، ثُمَّ يُنَجِّيَهُ إِيمَانُهُ، خِلَافًا لِلْخَوَارِجِ وَالمُعْتَزِلَةِ الَّذِينَ يَحْكُمُونَ عَلَيْهِ بِالخُلُودِ فِي النَّارِ، وَإِنِ اخْتَلَفُوا فِي تَسْمِيَتِهِ كَافِرًا أَوْ مُنَافِقًا. وَقَدْ نَبَتَتْ نَابِتَةٌ جَدِيدَةٌ اتَّبَعُوا هَؤُلَاءِ فِي تَكْفِيرِهِمْ جَمَاهِيرَ المُسْلِمِينَ رُؤُوسًا

pour son séjour éternel en Enfer, bien qu'ils divergent sur son statut : mécréant ou hypocrite.

Un nouvelle tendance a vu le jour, en suivant ces sectes qui jugent mécréantes la grande majorité des musulmans, que ce soient les dirigeants ou les sujets. Il m'a été donné d'en rencontrer certains groupes en Syrie, à La Mecque et ailleurs. Ils ont des équivoques similaires à celles des kharijites, des textes où l'on trouve que quiconque agit de la sorte devient mécréant. Le commentateur ﷺ en a cité quelques-uns suite à ce passage et a mentionné la position des gens de la sunna stipulant que la foi est parole et acte, qu'elle augmente et diminue, que tout péché, quel qu'il soit, est de la mécréance dans la pratique, non dogmatique, et que pour les gens de la sunna, la mécréance dans ce cas est un stade intermédiaire, c'est une mécréance en dessous de la mécréance, de même que la foi.

Ensuite, il donne un exemple important que cette nouvelle tendance continue de ne pas comprendre. Il dit : « Il y a ici un point auquel il faut prêter attention, à savoir que le jugement autre que la révélation d'Allah peut être de la mécréance qui exclut la personne du cadre de la religion, comme il peut être un péché, majeur ou mineur. Ce sera alors une mécréance allégorique ou une mécréance mineure, conformément aux deux doctrines évoquées. Cela varie en fonction de la condition du dirigeant :

– s'il croit que le jugement selon la révélation d'Allah n'est pas obligatoire, qu'il a le choix ou qu'il le méprise, tout en étant conscient que c'est le jugement d'Allah, voilà la mécréance majeure ;

– s'il croit en l'obligation du jugement selon la révélation d'Allah, le connaît dans l'affaire qui le concerne et s'en écarte, tout en reconnaissant qu'il mérite un châtiment, voilà le transgresseur, que l'on appelle mécréant en lui attribuant une mécréance allégorique ou mineure ;

– s'il ignore le jugement d'Allah propre à l'affaire alors qu'il a fourni tous les efforts et œuvré dans la mesure de ses capacités pour connaître le jugement, mais qu'il s'est trompé, il est alors dans l'erreur et obtient une récompense pour son effort ; son erreur est pardonnée ».

وَمَرْؤُوسِينَ، اجْتَمَعَتْ بِطَوَائِفَ مِنْهُمْ فِي سُورِيَا وَمَكَّةَ وَغَيْرِهَا، وَلَهُمْ شُبُهَاتٌ كَشُبُهَاتِ الخَوَارِجِ، مِثْلُ النُّصُوصِ الَّتِي فِيهَا: «مَنْ فَعَلَ كَذَا فَقَدْ كَفَرَ».

وَقَدْ سَاقَ الشَّارِحُ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى طَائِفَةً مِنْهَا هُنَا، وَنَقَلَ عَنْ أَهْلِ السُّنَّةِ القَائِلِينَ بِأَنَّ الإِيمَانَ قَوْلٌ وَعَمَلٌ يَزِيدُ وَيَنْقُصُ: أَنَّ الذَّنْبَ - أَيَّ ذَنْبٍ كَانَ - هُوَ كُفْرٌ عَمَلِيٌّ لَا اعْتِقَادِيٌّ، وَأَنَّ الكُفْرَ عِنْدَهُمْ عَلَى مَرَاتِبَ: كُفْرٌ دُونَ كُفْرٍ كَالإِيمَانِ عِنْدَهُمْ. ثُمَّ ضَرَبَ عَلَى ذَلِكَ مِثَالاً هَامًّا، طَالَمَا غَفَلَتْ عَنْ فَهْمِهِ النَّابِتَةُ المُشَارُ إِلَيْهَا، فَقَالَ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى (ص ٣٦٣): «وَهُنَا أَمْرٌ يَجِبُ أَنْ يُتَفَطَّنَ لَهُ، وَهُوَ أَنَّ الحُكْمَ بِغَيْرِ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ قَدْ يَكُونُ كُفْرًا يَنْقُلُ عَنِ المِلَّةِ، وَقَدْ يَكُونُ مَعْصِيَةً - كَبِيرَةً أَوْ صَغِيرَةً - وَيَكُونُ كُفْرًا إِمَّا مَجَازِيًّا، وَإِمَّا كُفْرًا أَصْغَرَ عَلَى القَوْلَيْنِ المَذْكُورَيْنِ. وَذَلِكَ بِحَسَبِ حَالِ الحَاكِمِ، فَإِنَّهُ إِنِ اعْتَقَدَ أَنَّ الحُكْمَ بِمَا أَنْزَلَ اللَّهُ غَيْرُ وَاجِبٍ، وَأَنَّهُ مُخَيَّرٌ فِيهِ، أَوِ اسْتَهَانَ بِهِ مَعَ تَيَقُّنِهِ أَنَّهُ حُكْمُ اللَّهِ، فَهَذَا كُفْرٌ أَكْبَرُ. وَإِنِ اعْتَقَدَ وُجُوبَ الحُكْمِ بِمَا أَنْزَلَ اللَّهُ، وَعَلِمَهُ فِي هَذِهِ الوَاقِعَةِ، وَعَدَلَ عَنْهُ مَعَ اعْتِرَافِهِ بِأَنَّهُ مُسْتَحِقٌّ لِلْعُقُوبَةِ، فَهَذَا عَاصٍ، وَيُسَمَّى كَافِرًا كُفْرًا مَجَازِيًّا أَوْ كُفْرًا أَصْغَرَ. وَإِنْ جَهِلَ حُكْمَ اللَّهِ فِيهَا مَعَ بَذْلِ جُهْدِهِ، وَاسْتِفْرَاغِ وُسْعِهِ فِي مَعْرِفَةِ الحُكْمِ وَأَخْطَأَهُ، فَهَذَا مُخْطِئٌ، لَهُ أَجْرٌ عَلَى اجْتِهَادِهِ، وَخَطَؤُهُ مَغْفُورٌ.

58 – Nous ne soutenons pas non plus que le péché ne nuit point à la foi de son auteur.[I]

59 – Nous espérons en faveur des bienfaisants parmi les croyants qu'Allah leur pardonne et les fasse entrer au Paradis par Sa miséricorde, mais ne les considérons pas à l'abri ; nous n'attestons point qu'ils iront au Paradis.[II] Nous demandons pardon pour ceux d'entre eux qui pèchent et avons peur pour eux, mais ne leur fermons point la porte de l'espoir.

I C'est parce que c'est l'avis des murjites et qu'il implique de démentir les versets de menace et les hadiths relatifs aux pécheurs de cette communauté, indiquant qu'une partie d'entre eux entreront en Enfer, puis en sortiront grâce à l'Intercession ou autre.

II Le cheikh Ibn Mâni' ﷺ dit : « Sache que la position des gens de la sunna et de l'unité est de n'attester qu'aucun musulman mort n'ira au Paradis ou en Enfer, exception faite de ceux au sujet desquels le Messager d'Allah ﷺ a apporté son témoignage et a donné des informations à ce sujet. Toutefois, les gens de la sunna gardent espoir pour le bienfaiteur et craignent le pire pour le malfaiteur. C'est ainsi que l'on sait ce qu'il en est de beaucoup de gens qui évoquent un savant, un chef, un roi ou un autre en disant : « à qui le pardon est accordé » ou « le résident des jardins d'Éden ». Pire encore, ils disent : « Il s'en est allé vers le Compagnon sublime ». Il ne fait aucune doute que cela revient à parler au sujet d'Allah sans la moindre science. Or, faire cela équivaut au polythéisme, car le Très-Haut déclare : ﴿ …et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas ﴾ – *al-A'râf* : 33. Quant au polythéiste, nous attestons qu'il ira en Enfer, car Allah déclare : ﴿ Quiconque associe à Allah (d'autres divinités), Allah lui interdit le Paradis et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs ﴾ – *al-Mâ'ida* : 72 ».

58- وَلَا نَقُولُ لَا يَضُرُّ مَعَ الإِيمَانِ ذَنْبٌ لِمَنْ عَمِلَهُ.[1]

59- نَرْجُو لِلْمُحْسِنِينَ مِنَ المُؤْمِنِينَ أَنْ يَعْفُوَ عَنْهُمْ وَيُدْخِلَهُمُ الجَنَّةَ بِرَحْمَتِهِ، وَلَا نَأْمَنُ عَلَيْهِمْ، وَلَا نَشْهَدُ لَهُمْ بِالجَنَّةِ[2]، وَنَسْتَغْفِرُ لِمُسِيئِهِمْ، وَنَخَافُ عَلَيْهِمْ وَلَا نُقَنِّطُهُمْ.

١ قُلْتُ: وَذَلِكَ لِأَنَّهُ مِنْ قَوْلِ المُرْجِئَةِ المُؤَدِّي إِلَى التَّكْذِيبِ بِآيَاتِ الوَعِيدِ وَأَحَادِيثِهِ الوَارِدَةِ فِي حَقِّ العُصَاةِ مِنْ هَذِهِ الأُمَّةِ، وَأَنَّ طَوَائِفَ مِنْهُمْ يَدْخُلُونَ النَّارَ، ثُمَّ يَخْرُجُونَ مِنْهَا بِالشَّفَاعَةِ أَوْ بِغَيْرِهَا.

٢ قَالَ الشَّيْخُ ابْنُ مَانِعٍ رَحِمَهُ اللَّهُ: «اعْلَمْ أَنَّ الَّذِي عَلَيْهِ أَهْلُ السُّنَّةِ وَالجَمَاعَةِ: أَنَّهُمْ لَا يَشْهَدُونَ لِأَحَدٍ مَاتَ مِنَ المُسْلِمِينَ بِجَنَّةٍ وَلَا نَارٍ، إِلَّا مَنْ شَهِدَ لَهُ رَسُولُ اللَّهِ وَأَخْبَرَ عَنْهُ بِذَلِكَ. وَلَكِنَّهُمْ يَرْجُونَ لِلْمُحْسِنِ وَيَخَافُونَ عَلَى المُسِيءِ، وَبِهَذَا تَعْلَمُ مَا عَلَيْهِ كَثِيرٌ مِنَ النَّاسِ إِذَا ذَكَرُوا عَالِمًا، أَوْ أَمِيرًا، أَوْ مَلِكًا، أَوْ غَيْرَهُمْ قَالُوا: المَغْفُورُ لَهُ، أَوْ سَاكِنُ الجِنَانِ، وَأَنْكَى مِنْ ذَلِكَ قَوْلُهُمْ: نُقِلَ إِلَى الرَّفِيقِ الأَعْلَى، وَلَا شَكَّ أَنَّ هَذَا قَوْلٌ عَلَى اللَّهِ بِلَا عِلْمٍ، وَالقَوْلُ عَلَى اللَّهِ بِلَا عِلْمٍ عَدِيلُ الشِّرْكِ كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿وَأَن تُشْرِكُوا۟ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا وَأَن تَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ﴾ [الأعراف: ٣٣]. وَأَمَّا المُشْرِكُ فَنَشْهَدُ لَهُ بِالنَّارِ، لِأَنَّ اللَّهَ قَالَ: ﴿إِنَّهُۥ مَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ ٱلْجَنَّةَ وَمَأْوَىٰهُ ٱلنَّارُ ۖ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ أَنصَارٍ﴾ [المائدة: ٧٢]».

60 – La garantie et le désespoir excluent la personne de l'islam et la voie de la vérité se situe entre les deux pour les partisans de la *qibla*.

61 – Le serviteur ne quitte la foi qu'en reniant ce qui l'y a inclus.[I]

62 – La foi est la reconnaissance par la langue et l'approbation du cœur.[II]

I Le commentateur dit : « Le cheikh souligne une réfutation adressée aux kharijites et aux mutazilites lorsqu'ils disent que l'on quitte la foi en commettant un péché majeur ». Aujourd'hui, ceux qui jugent mécréants les musulmans de tous les pays islamiques sans exception sont pareils à ces groupes. Ils ordonnent à leurs fidèles de se différencier de ces musulmans et de rompre tout lien avec eux, comme ont fait les kharijites autrefois. Qu'Allah les guide et pardonne aux fanatiques qui sont la cause de cette dangereuse déviance !

II C'est la position des hanafites et des maturidites, contrairement aux Anciens et à la grande majorité des imams tels que Mâlik, al-Shâfi'î, Ahmad, al-Awzâ'î et d'autres. Ces derniers ajoutent à la reconnaissance et à l'approbation l'acte des membres. En outre, la divergence entre les deux doctrines n'est pas juste formelle, comme le soutient le commentateur ﷺ en prétextant qu'ils se sont tous mis d'accord sur le fait que celui qui commet un péché majeur ne quitte pas la foi et fait face à la volonté d'Allah : s'Il veut, Il le châtie ; s'Il veut, Il lui pardonne.

Bien que cet accord soit correct, si les hanafites ne contredisaient pas fondamentalement la grande majorité en reniant que l'acte fait partie de la foi, ils auraient été d'accord avec eux sur le fait que la foi augmente et diminue, qu'elle augmente par l'obéissance et diminue par le péché, outre les preuves foisonnantes du Livre et de la sunna, ainsi que les traditions des Anciens à ce propos.

60- وَالأَمْنُ وَالإِيَاسُ يَنْقُلَانِ عَنْ مِلَّةِ الإِسْلَامِ، وَسَبِيلُ الحَقِّ بَيْنَهُمَا لِأَهْلِ القِبْلَةِ.

61- وَلَا يَخْرُجُ العَبْدُ مِنَ الإِيمَانِ إِلاَّ بِجُحُودِ مَا أَدْخَلَهُ فِيهِ.[١]

62- وَالإِيمَانُ هُوَ الإِقْرَارُ بِاللِّسَانِ وَالتَّصْدِيقُ بِالجَنَانِ.[٢]

١ قَالَ الشَّارِحُ: «يُشِيرُ الشَّيْخُ إِلَى الرَّدِّ عَلَى الخَوَارِجِ وَالمُعْتَزِلَةِ فِي قَوْلِهِمْ بِخُرُوجِهِ مِنَ الإِيمَانِ بِارْتِكَابِ الكَبِيرَةِ».

قُلْتُ: وَأَمْثَالُ هَؤُلَاءِ اليَوْمَ: الَّذِينَ يَحْكُمُونَ عَلَى مُسْلِمِي البِلَادِ الإِسْلَامِيَّةِ كُلِّهَا بِدُونِ اسْتِثْنَاءٍ بِالكُفْرِ، وَيُوجِبُونَ عَلَى أَتْبَاعِهِمْ مُبَايَنَتَهُمْ وَمُفَاصَلَتَهُمْ تَمَامًا كَمَا فَعَلَتِ الخَوَارِجُ مِنْ قَبْلِهِمْ، هَدَاهُمُ اللَّهُ وَغَفَرَ لِلْغُلَاةِ الَّذِينَ كَانُوا السَّبَبَ فِي هَذَا الانْحِرَافِ الخَطِيرِ.

٢ قُلْتُ: هَذَا مَذْهَبُ الحَنَفِيَّةِ وَالمَاتُرِيدِيَّةِ خِلَافًا لِلسَّلَفِ وَجَمَاهِيرِ الأَئِمَّةِ، كَمَالِكٍ وَالشَّافِعِيِّ وَأَحْمَدَ وَالأَوْزَاعِيِّ وَغَيْرِهِمْ، فَإِنَّ هَؤُلَاءِ زَادُوا عَلَى الإِقْرَارِ وَالتَّصْدِيقِ: العَمَلَ بِالأَرْكَانِ. وَلَيْسَ الخِلَافُ بَيْنَ المَذْهَبَيْنِ اخْتِلَافًا صُورِيًّا، كَمَا ذَهَبَ إِلَيْهِ الشَّارِحُ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى بِحُجَّةِ أَنَّهُمْ جَمِيعًا اتَّفَقُوا عَلَى أَنَّ مُرْتَكِبَ الكَبِيرَةِ لَا يَخْرُجُ عَنِ الإِيمَانِ، وَأَنَّهُ فِي مَشِيئَةِ اللَّهِ: إِنْ شَاءَ عَذَّبَهُ، وَإِنْ شَاءَ عَفَا عَنْهُ. فَإِنَّ هَذَا الاتِّفَاقَ - وَإِنْ كَانَ صَحِيحًا، فَإِنَّ الحَنَفِيَّةَ لَوْ كَانُوا غَيْرَ مُخَالِفِينَ لِلْجَمَاهِيرِ مُخَالَفَةً حَقِيقِيَّةً فِي إِنْكَارِهِمْ أَنَّ العَمَلَ مِنَ الإِيمَانِ، لَاتَّفَقُوا مَعَهُمْ عَلَى أَنَّ الإِيمَانَ يَزِيدُ وَيَنْقُصُ، وَأَنَّ زِيَادَتَهُ بِالطَّاعَةِ وَنَقْصَهُ بِالمَعْصِيَةِ،

Le commentateur en a d'ailleurs cité une partie (pp.384-387).

Pourtant, les hanafites s'obstinent à professer le contraire de ces preuves claires sur l'augmentation et la diminution de la foi. Ils ont peiné de manière manifeste, et même erronée, à y trouver des interprétations. Le commentateur en a cité des exemples (p.385). Il rapporte même d'après Abû al-Mu'în al-Nasafî qu'il a critiqué l'authenticité du hadith : « La foi a quelques soixante-dix branches... », malgré son acceptation en tant qu'argument par tous les imams du hadith, dont al-Bukhârî et Muslim dans leurs Sahîh. Il est aussi relevé dans *al-Sahîha* n°1769. Ce n'est que parce que cela contredit ouvertement leur école juridique.

De plus, comment se peut-il que ladite divergence soit formelle quand ils autorisent le plus pervers d'entre eux de dire : « Ma foi est comparable à celle d'Abû Bakr al-Siddiq, et même à celle des Prophètes et des Messagers, de Jibrîl et de Mikâ'il, que la prière et le salut soient sur eux » ? Comment cela se peut-il alors que, sur base de cette positon qui est la leur, ils n'autorisent pas à l'un d'eux – aussi pervers et transgresseur soit-il – de dire : « Je suis croyant, si Allah le Très-Haut veut », mais il doit dire : « Je suis un véritable croyant » ? Or, Allah ﷻ déclare : ﴾Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur. Ceux qui accomplissent la prière et qui dépensent de ce que Nous leur avons attribué. Ceux-là sont en toute vérité les croyants﴿ – *al-Anfâl* : 2-4. ﴾Et qui est plus véridique qu'Allah en parole ?﴿ – *al-Nisâ'* : 122.

Sur base de toutes ces informations, ils ont exagéré dans leur fanatisme et disent que celui qui émet une réserve quant à sa foi a fait preuve de mécréance ! Ils en ont déduit qu'il n'est pas permis au hanafite d'épouser une femme chaféite ! Certains se sont montrés conciliants, prétendent-ils, et l'ont autorisé, mais pas le contraire. Ils ont argumenté en disant qu'on applique à cette femme le statut des gens du Livre. Je connais un cheikh hanafite dont la fille a été demandée en

مَعَ تَضافُرِ أَدِلَّةِ الكِتابِ وَالسُّنَّةِ، وَالآثارِ السَّلَفِيَّةِ عَلَى ذَلِكَ، وَقَدْ ذَكَرَ الشَّارِحُ طائِفَةً طَيِّبَةً مِنْها (ص٣٨٤-٣٨٧). وَلَكِنَّ الحَنَفِيَّةَ أَصَرُّوا عَلَى القَوْلِ بِخِلافِ تِلْكَ الأَدِلَّةِ الصَّرِيحَةِ فِي الزِّيادَةِ وَالنُّقْصانِ، وَتَكَلَّفُوا فِي تَأْوِيلِها تَكَلُّفًا ظاهِرًا، بَلْ باطِلًا، ذَكَرَ الشَّارِحُ (ص٣٨٥) نَمُوذَجًا مِنْها، بَلْ حَكَى عَنْ أَبِي المُعِينِ النَّسَفِيِّ أَنَّهُ طَعَنَ فِي صِحَّةِ حَدِيثِ «الإِيمانُ بِضْعٌ وَسَبْعُونَ شُعْبَةً...» مَعَ احْتِجاجِ كُلِّ أَئِمَّةِ الحَدِيثِ بِهِ، وَمِنْهُمُ البُخارِيُّ وَمُسْلِمٌ فِي «صَحِيحَيْهِما» وَهُوَ مُخَرَّجٌ فِي «الصَّحِيحَةِ» (١٧٦٩)، وَما ذَلِكَ إِلَّا لِأَنَّهُ صَرِيحٌ فِي مُخالَفَةِ مَذْهَبِهِمْ.

ثُمَّ كَيْفَ يَصِحُّ أَنْ يَكُونَ الخِلافُ المَذْكُورُ صُورِيًّا، وَهُمْ يُجِيزُونَ لِأَفْجَرِ واحِدٍ مِنْهُمْ أَنْ يَقُولَ: إِيمانِي كَإِيمانِ أَبِي بَكْرٍ الصِّدِّيقِ؟ بَلْ كَإِيمانِ الأَنْبِياءِ وَالمُرْسَلِينَ، وَجِبْرِيلَ وَمِيكائِيلَ عَلَيْهِمُ الصَّلاةُ وَالسَّلامُ؟ كَيْفَ وَهُمْ - بِناءً عَلَى مَذْهَبِهِمْ هَذا - لا يُجِيزُونَ لِأَحَدِهِمْ - مَهْما كانَ فاسِقًا فاجِرًا - أَنْ يَقُولَ: أَنا مُؤْمِنٌ إِنْ شاءَ اللَّهُ تَعالَى، بَلْ يَقُولُ: أَنا مُؤْمِنٌ حَقًّا؟ وَاللَّهُ ﷻ يَقُولُ: ﴿إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُهُۥ زَادَتْهُمْ إِيمَٰنًا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٢﴾ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُؤْمِنُونَ حَقًّا﴾ [الأنفال: ٢-٤] ﴿وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ قِيلًا﴾ [النساء: ١٢٢]. وَبِناءً عَلَى ذَلِكَ كُلِّهِ اشْتَطُّوا فِي تَعَصُّبِهِمْ، فَذَكَرُوا أَنَّ مَنِ اسْتَثْنَى فِي إِيمانِهِ فَقَدْ كَفَرَ، وَفَرَّعُوا عَلَيْهِ أَنَّهُ لا يَجُوزُ لِلْحَنَفِيِّ أَنْ يَتَزَوَّجَ بِالمَرْأَةِ الشَّافِعِيَّةِ، وَتَسامَحَ بَعْضُهُمْ - زَعَمُوا - فَأَجازَ ذَلِكَ دُونَ العَكْسِ، وَعَلَّلَ ذَلِكَ بِقَوْلِهِ: تَنْزِيلًا لَها مَنْزِلَةَ أَهْلِ الكِتابِ، وَأَعْرِفُ شَخْصًا

mariage par un cheikh chaféite. Il refusa en prétextant : « Si seulement tu n'étais pas chaféite ! » Suite à cela, y a-t-il matière à douter de la réalité de la divergence ? Celui qui désire développer la question peut revenir au livre du cheikh de l'islam Ibn Taymiyya *al-Îmân*, c'est le meilleur ouvrage en la matière.

63 – L'ensemble de la législation et de l'exposé attribués de manière authentique au Messager d'Allah ﷺ est entièrement vérité.[I]

64 – La foi est une et ses partisans sont fondamentalement égaux.[II] Le mérite de l'un sur l'autre vaut par la crainte, la piété, le délaissement des passions et l'attachement à la convenance.

I C'est-à-dire sans distinction entre l'information *âḫâd* et notoire, tant qu'il est avéré que l'information provient du Messager d'Allah ﷺ. Voilà la vérité au sujet de laquelle il n'y a nul doute. Établir la distinction entre les deux est une innovation et un concept introduit en islam, contraire à la voie des pieux Anciens et des imams *mujtahid*. C'est un point que j'ai établi dans mon épître *Wujûb al-akhdh bi ḫadîth al-âḫâd fîl-'aqîda wal-radd 'alâ shubah al-mukhâlifîn*. Elle est publiée et connue.

II Ceci rejoint les précédents propos de l'auteur au sujet de la foi, à savoir qu'elle consiste en la reconnaissance et l'approbation uniquement. Mais on sait qu'en réalité la foi de chacun varie fondamentalement et que la foi du vertueux n'est pas celle du transgresseur.

مِنْ شُيُوخِ الحَنَفِيَّةِ خَطَبَ ابْنَتَهُ رَجُلٌ مِنْ شُيُوخِ الشَّافِعِيَّةِ فَأَبَى قَائِلاً: ...لَوْ لَا أَنَّكَ شَافِعِيٌّ، فَهَلْ بَعْدَ هَذَا مَجَالٌ لِلشَّكِّ فِي أَنَّ الخِلَافَ حَقِيقِيٌّ؟ وَمَنْ شَاءَ التَّوَسُّعَ فِي هَذِهِ المَسْأَلَةِ، فَلْيَرْجِعْ إِلَى كِتَابِ شَيْخِ الإِسْلَامِ ابْنِ تَيْمِيَّةَ: «الإِيمَان»، فَإِنَّهُ خَيْرُ مَا أُلِّفَ فِي هَذَا المَوْضُوعِ.

63- وَجَمِيعُ مَا صَحَّ عَنْ رَسُولِ اللَّهِ ﷺ مِنَ الشَّرْعِ وَالبَيَانِ كُلُّهُ حَقٌّ[١].

64- وَالإِيمَانُ وَاحِدٌ، وَأَهْلُهُ فِي أَصْلِهِ سَوَاءٌ[٢]، وَالتَّفَاضُلُ بَيْنَهُمْ بِالخَشْيَةِ وَالتُّقَى، وَمُخَالَفَةِ الهَوَى، وَمُلَازَمَةِ الأَوْلَى.

١ قُلْتُ: يَعْنِي: دُونَ تَفْرِيقٍ بَيْنَ مَا كَانَ مِنْهُ خَبَرَ آحَادٍ أَوْ تَوَاتُرٍ، مَا دَامَ أَنَّهُ صَحَّ عَنْ رَسُولِ اللَّهِ ﷺ وَهَذَا هُوَ الحَقُّ الَّذِي لَا رَيْبَ فِيهِ. وَالتَّفْرِيقُ بَيْنَهُمَا إِنَّمَا هُوَ بِدْعَةٌ وَفَلْسَفَةٌ دَخِيلَةٌ فِي الإِسْلَامِ، مُخَالِفٌ لِمَا كَانَ عَلَيْهِ السَّلَفُ الصَّالِحُ، وَالأَئِمَّةُ المُجْتَهِدُونَ كَمَا حَقَّقْتُهُ فِي رِسَالَتِي «وُجُوبِ الأَخْذِ بِحَدِيثِ الآحَادِ فِي العَقِيدَةِ، وَالرَّدِّ عَلَى شُبَهِ المُخَالِفِينَ» وَهِيَ مَطْبُوعَةٌ مَشْهُورَةٌ.

٢ قُلْتُ: هَذَا عَلَى مَا تَقَدَّمَ مِنْ قَوْلِهِ فِي الإِيمَانِ أَنَّهُ إِقْرَارٌ وَتَصْدِيقٌ فَقَطْ. وَقَدْ عَرَفْتَ أَنَّ الصَّوَابَ فِيهِ أَنَّهُ مُتَفَاوِتٌ فِي أَصْلِهِ، وَأَنَّ إِيمَانَ الصَّالِحِ لَيْسَ كَإِيمَانِ الفَاجِرِ، فَرَاجِعْهُ.

65 – **Les croyants sont tous les alliés du Tout Miséricordieux.**[I] **Le plus noble d'entre eux auprès d'Allah est le plus obéissant et celui qui se conforme le plus au Coran.**[II]

66 – **La foi est la croyance en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et que le destin, bon ou mauvais, agréable ou amer, provient d'Allah le Très-Haut.**[III]

67 – **Nous croyons en tout cela. Nous ne faisons aucune distinction entre Ses Messagers et leur prêtons foi dans tout ce qu'ils ont enseigné.**

I Il s'agit de ceux que le Très-Haut dépeint en disant : ﴾En vérité, les alliés d'Allah seront à l'abri de toute crainte et ils ne seront point affligés, ceux qui croient et qui craignent [Allah]﴿ – *Yûnus* : 62-63. Le prodige n'a rien à voir avec la prétention de sa survenue, ainsi que celle d'événements extraordinaires, comme l'imaginent de nombreuses personnes. On peut même dire que cette attitude est avilissante et nuit à la beauté de l'islam.

II Cela introduit subtilement une réfutation à l'adresse des partisans fanatiques des écoles juridiques, qui préfèrent suivre l'école que le Livre et la sunna. C'est parce qu'il n'y a aucune implication entre suivre les écoles juridiques et suivre le Coran. Les écoles sont divergentes, mais ce n'est pas le cas du Coran, ce que déclare d'ailleurs le Très-Haut : ﴾S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions﴿ – *al-Nisâ'* : 82. Plus le musulman suit fidèlement le Coran, plus il est honoré auprès d'Allah le Très-Haut. Mais plus il imite l'école, plus il s'éloigne du Coran. C'est à cela que fait référence l'auteur lorsqu'il dit : « Nul n'imite, si ce n'est un fanatique ou un sot ». Voir *La prière du Prophète* ﷺ, p.16 (éd. la maison de la sagesse).

III Sache que cela ne contredit en rien ce que disait le Prophète ﷺ quand il formulait l'invocation

65- وَالمُؤْمِنُونَ كُلُّهُمْ أَوْلِيَاءُ الرَّحْمَنِ [١]، وَأَكْرَمُهُمْ عِنْدَ اللهِ أَطْوَعُهُمْ وَأَتْبَعُهُمْ لِلْقُرآنِ. [٢]

66- وَالإِيمَانُ هُوَ الإِيمَانُ بِاللهِ، وَمَلائِكَتِهِ، وَكُتُبِهِ، وَرُسُلِهِ، وَاليَوْمِ الآخِرِ، وَالقَدَرِ خَيْرِهِ وَشَرِّهِ، وَحُلْوِهِ وَمُرِّهِ مِنَ اللهِ تَعَالَى. [٣]

67- وَنَحْنُ مُؤْمِنُونَ بِذَلِكَ كُلِّهِ، لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِنْ رُسُلِهِ، وَنُصَدِّقُهُمْ كُلَّهُمْ عَلَى مَا جَاؤُوا بِهِ.

١ قُلْتُ: وَهُمُ المَوْصُوفُونَ فِي قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿أَلَآ إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ۝٦٢ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَكَانُواْ يَتَّقُونَ﴾ [يونس: ٦٢-٦٣]، وَلَيْسَتِ الكَرَامَةُ بِادِّعَاءِ الكَرَامَاتِ وَخَوَارِقِ العَادَاتِ كَمَا يَتَوَهَّمُ كَثِيرٌ مِنَ النَّاسِ، بَلْ ذَلِكَ مِنَ الإِهَانَاتِ الَّتِي تُشَوِّهُ جَمَالَ الإِسْلَامِ.

٢ قُلْتُ: فِيهِ إِشَارَةٌ لَطِيفَةٌ إِلَى الرَّدِّ عَلَى مُتَعَصِّبَةِ المَذَاهِبِ الَّذِينَ يُؤْثِرُونَ اتِّبَاعَ المَذْهَبِ عَلَى اتِّبَاعِ الكِتَابِ وَالسُّنَّةِ، ذَلِكَ لِأَنَّهُ لَا تَلَازُمَ بَيْنَ اتِّبَاعِ المَذَاهِبِ وَاتِّبَاعِ القُرْآنِ، فَإِنَّ المَذَاهِبَ مُخْتَلِفَةٌ، وَالقُرْآنُ لَا اخْتِلَافَ فِيهِ كَمَا قَالَ تَعَالَى فِيهِ: ﴿وَلَوْ كَانَ مِنْ عِندِ غَيْرِ ٱللَّهِ لَوَجَدُواْ فِيهِ ٱخْتِلَٰفًا كَثِيرًا﴾ [النساء: ٨٢]. فَالمُسْلِمُ كُلَّمَا كَانَ أَتْبَعَ لِلْقُرْآنِ كَانَ أَكْرَمَ عِنْدَ اللهِ تَعَالَى، وَكُلَّمَا ازْدَادَ تَقْلِيدًا ازْدَادَ بُعْدًا، وَإِلَيْهِ أَشَارَ المُصَنِّفُ بِقَوْلِهِ: «لَا

d'ouverture de la prière : « …et le bien est entièrement entre Tes Mains ; le mal ne peut T'être attribué ». Rapporté par Muslim. Car cela signifie : Tu n'as pas créé une chose absolument mauvaise. Au contraire, tout ce que Tu as créé renferme une sagesse, ce qui, en tenant compte d'elle, est un bien. Cependant, cela peut comporter un mal pour certains. Ce mal est alors partiel et corrélatif. Quant au mal total ou absolu, le Seigneur ﷻ en est exempté. Cette explication est avancée dans le *Sharḫ*. Pour plus de détails, voir *Shifâ' al-'Alîl* d'Ibn al-Qayyim ﷺ. C'est ainsi que l'on remarque le mensonge de celui qui prétend que j'ai attribué au mal un créateur autre qu'Allah le Très-Haut, dans un article publié, hélas, dans le magazine *al-Ḫaḏâra*, écrit par un fanatique haineux (pp.50-52, numéro 5, année 18).

68 – Les auteurs de grands péchés [au sein de la communauté de Muḫammad ﷺ] I, qui meurent en qualité de monothéistes, ne demeureront pas éternellement en Enfer, s'ils n'ont point fait acte de contrition, mais rencontrent Allah tout en Le reconnaissant [et croyant en Lui] II. Ils dépendent de Sa volonté et de Son jugement. S'Il veut, Il leur pardonne et les amnistie par Sa grâce, comme Allah ﷻ l'évoque dans Son Livre : ❨À part cela III, Il pardonne à qui Il veut❩. Et s'Il veut, Il les châtie en Enfer par Sa justice, puis les en fera sortir par Sa miséricorde ou l'intercession des intercesseurs parmi Ses adorateurs. Il les enverra alors au Paradis. C'est parce qu'Allah le Très-Haut prend en charge ceux qui Le reconnaissent et ne les considère point

يُقلِّدُ إلَّا عصَبِيٌّ أوْ غَبِيٌّ».

انْظُرْ «صِفَةَ الصَّلَاةِ» (٢٣).

٣ اِعْلَمْ أنَّهُ لا يُنَافِي هَذَا قَوْلَهُ ﷺ في دُعَاءِ الاسْتِفْتَاحِ: «وَالخَيْرُ كُلُّهُ بِيَدَيْكَ، وَالشَّرُّ لَيْسَ إِلَيْكَ» رَوَاهُ مُسْلِمٌ. لِأنَّ المعْنَى: فَإنَّكَ لا تَخْلُقُ شَرًّا مَحْضًا، بَلْ كُلُّ مَا تَخْلُقُهُ فِيهِ حِكْمَةٌ، هُوَ بِاعْتِبَارِهَا خَيْرٌ، وَلَكِنْ قَدْ يَكُونُ فِيهِ شَرٌّ لِبَعْضِ النَّاسِ، فَهَذَا الشَّرُّ جُزْئِيٌّ إضَافِيٌّ، فَأَمَّا شَرٌّ كُلِّيٌّ، أَوْ شَرٌّ مُطْلَقٌ، فَالرَّبُّ ﷻ مُنَزَّهٌ عَنْهُ، أَفَادَهُ فِي «الشَّرْحِ» وَرَاجِعِ التَّفْصِيلَ إِنْ شِئْتَ فِي «شِفَاءِ العَلِيلِ» لِابْنِ القَيِّمِ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى. وَمِنْهُ تَعْلَمُ كَذِبَ مَنْ نَسَبَ إِلَيَّ أَنَّ لِلشَّرِّ خَالِقًا غَيْرَ اللهِ تَعَالَى فِي مَقَالٍ نُشِرَ مَعَ الأَسَفِ فِي مَجَلَّةِ الحَضَارَةِ بِقَلَمِ مُتَعَصِّبٍ حَاقِدٍ (ص ٥٠-٥٢، العدد ٥، السنة ١٨).

68- وَأَهْلُ الكَبَائِرِ [مِنْ أُمَّةِ مُحَمَّدٍ ﷺ]١ فِي النَّارِ لَا يُخَلَّدُونَ إِذَا مَاتُوا وَهُمْ مُوَحِّدُونَ، وَإِنْ لَمْ يَكُونُوا تَائِبِينَ بَعْدَ أَنْ لَقُوا اللَّهَ عَارِفِينَ [مُؤْمِنِينَ]٢، وَهُمْ فِي مَشِيئَتِهِ وَحُكْمِهِ، إِنْ شَاءَ غَفَرَ لَهُمْ وَعَفَا عَنْهُمْ بِفَضْلِهِ، كَمَا ذَكَرَ عَزَّ وَجَلَّ فِي كِتَابِهِ: ﴿وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَآءُ﴾٣، وَإِنْ شَاءَ عَذَّبَهُمْ فِي النَّارِ بِعَدْلِهِ، ثُمَّ يُخْرِجُهُمْ مِنْهَا بِرَحْمَتِهِ وَشَفَاعَةِ الشَّافِعِينَ مِنْ أَهْلِ طَاعَتِهِ، ثُمَّ يَبْعَثُهُمْ إِلَى جَنَّتِهِ، وَذَلِكَ بِأَنَّ اللَّهَ تَعَالَى تَوَلَّى أَهْلَ مَعْرِفَتِهِ، وَلَمْ يَجْعَلْهُمْ فِي الدَّارَيْنِ كَأَهْلِ نُكْرَتِهِ، الَّذِينَ

dans les deux demeures comme ceux qui Le renient, qui ne bénéficient guère de Sa droiture et n'obtiennent pas Son alliance. Ô Allah, Protecteur de l'islam et de ses partisans ! Affermis-nous dans l'islam jusqu'à ce que nous Te rencontrions avec lui ! [IV]

I La partie entre crochets ne se retrouve pas dans les trois manuscrits ni dans le manuscrit d; la supprimer convient mieux. Car cet ajout indique que ceux qui commettent de grands péchés et qui ne sont pas de la communauté de Muhammad ﷺ, avant que leurs législations ne soient abrogées par son avènement, ont un statut qui est différent des membres de la communauté de Muhammad ﷺ qui commettent de grands péchés, ce qui est discutable. Le Prophète ﷺ a informé que quiconque possède dans le cœur un atome de foi sortira de l'Enfer. Il n'a pas spécifié sa communauté, mais parle de la foi de manière générale. À méditer ! Sache aussi que les savants ont divergé sur la définition des grands péchés, dont la meilleure parole est que cela désigne tout délit condamné par une peine légale, ou par la menace de l'Enfer, de la malédiction ou du courroux divin. Voir le *Sharh* et *Majmû' al-Fatâwâ* d'Ibn Taymiyya (t.11, p.650).

II C'est un ajout apporté par les manuscrits a, b et g. C'est un ajout important que l'on ne retrouve pas dans certains manuscrits, notamment celui du commentateur. Il a dit : « Si l'auteur avait dit : "tout en croyant en Lui" au lieu de : "tout en Le reconnaissant", cela aurait été préférable. Car celui qui reconnaît Allah, mais ne croit pas en Lui est mécréant. Al-Jahm se limite à la reconnaissance, mais son propos est rejeté et erroné… »

III C'est-à-dire le polythéisme, qui est la mécréance. D'un point de vue théologique, il n'y a aucune différence entre les deux notions. Toute mécréance est du polythéisme et tout polythéisme est de la mécréance, comme l'indique le discours entre le croyant et le

خَابُوا مِنْ هِدَايَتِهِ، وَلَمْ يَنَالُوا مِنْ وِلَايَتِهِ، اللَّهُمَّ يَا وَلِيَّ الإِسْلَامِ وَأَهْلِهِ، ثَبِّتْنَا عَلَى الإِسْلَامِ حَتَّى نَلْقَاكَ بِهِ.[٤]

١ مَا بَيْنَ المَعْكُوفَتَيْنِ لَمْ تَرِدْ فِي المَخْطُوطَاتِ الثَّلَاثِ، وَلَا فِي مَطْبُوعَةِ (خ)، وَحَذْفُهَا أَصَحُّ، لِأَنَّ مَفْهُومَ هَذِهِ الزِّيَادَةِ أَنَّ أَهْلَ الكَبَائِرِ مِنْ أُمَّةٍ غَيْرِ أُمَّةِ مُحَمَّدٍ ﷺ - قَبْلَ نَسْخِ تِلْكَ الشَّرَائِعِ بِهِ - حُكْمُهُمْ مُخَالِفٌ لِأَهْلِ الكَبَائِرِ مِنْ أُمَّةِ مُحَمَّدٍ. وَفِي ذَلِكَ نَظَرٌ، فَإِنَّ النَّبِيَّ ﷺ أَخْبَرَ أَنَّهُ: «يَخْرُجُ مِنَ النَّارِ مَنْ كَانَ فِي قَلْبِهِ مِثْقَالُ ذَرَّةٍ مِنْ إِيمَانٍ» وَلَمْ يَخُصَّ أُمَّتَهُ بِذَلِكَ، بَلْ ذَكَرَ الإِيمَانَ مُطْلَقًا، فَتَأَمَّلْهُ. وَاعْلَمْ أَنَّهُمُ اخْتَلَفُوا فِي تَعْرِيفِ الكَبَائِرِ عَلَى أَقْوَالٍ، أَمْثَلُهَا أَنَّهَا مَا يَتَرَتَّبُ عَلَيْهَا حَدٌّ، أَوْ تُوُعِّدَ عَلَيْهَا بِالنَّارِ، أَوِ اللَّعْنَةِ، أَوِ الغَضَبِ. وَرَاجِعِ «الشَّرْحَ» وَ«مَجْمُوعَ الفَتَاوَى» لِلشَّيْخِ ابْنِ تَيْمِيَّةَ (١١/٦٥٠).

٢ زِيَادَةٌ مِنْ مَخْطُوطَةِ (أ، ب، غ) وَهِيَ زِيَادَةٌ هَامَّةٌ لَمْ تَثْبُتْ فِي بَعْضِ النُّسَخِ، مِنْهَا نُسْخَةُ الشَّارِحِ، فَقَدْ قَالَ: «وَقَوْلُهُ: (عَارِفِينَ) لَوْ قَالَ: مُؤْمِنِينَ بَدَلَ (عَارِفِينَ) كَانَ أَوْلَى، لِأَنَّ مَنْ عَرَفَ اللَّهَ وَلَمْ يُؤْمِنْ بِهِ، فَهُوَ كَافِرٌ، وَإِنَّمَا اكْتَفَى بِالمَعْرِفَةِ وَحْدَهَا الجَهْمُ، وَقَوْلُهُ مَرْدُودٌ بَاطِلٌ».

٣ يَعْنِي الشِّرْكَ، وَهُوَ الكُفْرُ، وَلَا فَرْقَ بَيْنَهُمَا شَرْعًا، فَكُلُّ كُفْرٍ شِرْكٌ، وَكُلُّ شِرْكٍ كُفْرٌ، كَمَا يَدُلُّ عَلَيْهِ مُحَاوَرَةُ المُؤْمِنِ لِلْكَافِرِ - صَاحِبِ الجَنَّتَيْنِ - المَذْكُورَةُ فِي سُورَةِ الكَهْفِ. فَتَنَبَّهْ لِهَذَا، فَإِنَّهُ بِهِ يَزُولُ عَنْكَ كَثِيرٌ مِنْ إِشْكَالَاتٍ، وَالحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي بِنِعْمَتِهِ تَتِمُّ الصَّالِحَاتُ.

mécréant propriétaire des deux vergers cités dans la sourate *al-Kahf*. Il faut y faire attention, c'est ainsi que de nombreux problèmes que l'on rencontre se dissiperont. Louange à Allah grâce à Qui les bonnes choses se concrétisent !

IV Cette invocation est rapportée en remontant jusqu'au Prophète ﷺ et elle est relevée dans *al-Sahîha* n°1823, comme je l'ai cité dans *Takhrîj al-Sharh*. Mais on y trouve le n°1833, ce qui est une erreur d'impression. Il fallait donc la corriger.

69 – **Nous soutenons qu'il faut prier derrière tout homme bienfaisant ou pervers parmi les gens de la *qibla*, tout comme il faut accomplir la prière sur celui d'entre eux qui meurt.**[1]

I La preuve est la pratique des Compagnons, ce qui est bien expliqué dans le *Sharh*. Or, ils suffisent comme argument. Il y a en plus la parole du Prophète ﷺ au sujet des imams : « Ils dirigent votre prière. S'ils agissent correctement, ce sera à votre bénéfice et au leur ; s'ils se trompent, c'est à votre bénéfice et à leur détriment ». Rapporté par al-Bukhârî, Ahmad et Abû Ya'lâ. Il y a d'autres preuves au sujet de la prière sur les défunts musulmans dans *Ahkâm al-Janâ'iz* (p.79). Quant au hadith : « Priez derrière tout homme bienfaisant ou pervers et priez sur tout homme bienfaisant ou pervers ! », sa chaîne de transmission est faible, comme je l'ai indiqué dans le *Sharh*, *Da'îf Abî Dâwud* n°97 et *al-Irwâ'* n°520. Il n'y a aucune preuve sur l'invalidité de la prière derrière un homme pervers. Le hadith : « Choisissez vos imams parmi les meilleurs d'entre vous ! » a une chaîne de transmission très faible, comme je l'ai indiqué dans *al-Da'îfa* n°1822. Quand bien même il serait authentique, il n'apporterait que la preuve de l'obligation de choisir les imams parmi les meilleurs hommes. Ceci est une chose et l'invalidité de la prière derrière un homme pervers est tout autre chose, surtout si celui-ci est désigné par le dirigeant. Oui, si le hadith : «Qu'un homme pervers ne dirige point un croyant dans la prière… »

٤ هذَا الدُّعَاءُ وَرَدَ مَرْفُوعًا وَهُوَ مُخَرَّجُ فِي «الصَّحِيحَةِ» (١٨٢٣) كَمَا كُنْتُ ذَكَرْتُ فِي «تَخْرِيجِ الشَّرْحِ»، لَكِنْ وَقَعَ هُنَاكَ (١٨٣٣) وَهُوَ خَطَأٌ مَطْبَعِي، فَاقْتَضَى التَّصْحِيحَ.

69- وَنَرَى الصَّلَاةَ خَلْفَ كُلِّ بَرٍّ وَفَاجِرٍ مِنْ أَهْلِ القِبْلَةِ، وَعَلَى مَنْ مَاتَ مِنْهُمْ. [1]

١ قُلْتُ: وَالدَّلِيلُ عَلَى ذَلِكَ جَرَيَانُ عَمَلِ الصَّحَابَةِ عَلَيْهِ، عَلَى مَا تَرَاهُ بَيِّنًا فِي «الشَّرْحِ»، وَكَفَى بِهِمْ حُجَّةً، وَمَعَهُمْ مِثْلُ قَوْلِهِ ﷺ فِي الأَئِمَّةِ: «يُصَلُّونَ لَكُمْ، فَإِنْ أَصَابُوا فَلَكُمْ وَلَهُمْ، وَإِنْ أَخْطَئُوا فَلَكُمْ وَعَلَيْهِمْ»، أَخْرَجَهُ البُخَارِيُّ وَأَحْمَدُ وَأَبُو يَعْلَى. وَفِي الصَّلَاةِ عَلَى مَنْ مَاتَ مِنْهُمْ أَدِلَّةٌ أُخْرَى تَرَاهَا فِي «أَحْكَامِ الجَنَائِزِ» (ص ٧٩).
وَأَمَّا حَدِيثُ: «صَلُّوا خَلْفَ كُلِّ بَرٍّ وَفَاجِرٍ، وَصَلُّوا عَلَى كُلِّ بَرٍّ وَفَاجِرٍ...» فَهُوَ ضَعِيفُ الإِسْنَادِ، كَمَا أَشَرْتُ إِلَيْهِ فِي «الشَّرْحِ» وَبَيَّنْتُهُ فِي «ضَعِيفِ أَبِي دَاوُدَ» (٩٧)، وَ«الإِرْوَاءِ» (٥٢٠).
وَلَا دَلِيلَ عَلَى عَدَمِ صِحَّةِ الصَّلَاةِ وَرَاءَ الفَاسِقِ، وَحَدِيثُ: «اجْعَلُوا أَئِمَّتَكُمْ خِيَارَكُمْ» إِسْنَادُهُ ضَعِيفٌ جِدًّا كَمَا حَقَّقْتُهُ فِي «الضَّعِيفَةِ» (١٨٢٢). وَلَوْ صَحَّ، فَلَا دَلِيلَ فِيهِ إِلَّا عَلَى وُجُوبِ جَعْلِ الأَئِمَّةِ مِنَ الأَخْيَارِ، وَهَذَا شَيْءٌ، وَبُطْلَانُ الصَّلَاةِ وَرَاءَ الفَاسِقِ شَيْءٌ آخَرُ، لَا سِيَّمَا إِذَا كَانَ مَفْرُوضًا مِنَ الحَاكِمِ. نَعَم، لَوْ صَحَّ حَدِيثُ: «...وَلَا يَؤُمَّ فَاجِرٌ مُؤْمِنًا...» لَكَانَ

était authentique, ce serait une preuve manifeste de l'invalidité de son imamat. Mais ce hadith n'est pas non plus authentique du point de vue de sa chaîne de transmission, comme je l'ai expliqué au début du chapitre du vendredi dans *al-Irwâ'*, n°591.

70 – Nous ne plaçons personne au sein de la communauté au Paradis[I] ou en Enfer. Nous n'affirmons que personne n'est mécréant, païen ou hypocrite tant que cela n'est pas manifeste de sa part. Nous laissons les secrets de son for intérieur à Allah le Très-Haut.

71 – Nous désapprouvons l'usage de l'épée contre quelque membre que ce soit de la communauté de Muhammad ﷺ, sauf contre qui il incombe.

72 – Nous ne soutenons pas le soulèvement contre nos imams et nos dirigeants, même s'ils se montrent injustes[II], et nous ne faisons aucune invocation contre eux. Nous ne nous soustrayons point à leur obéissance. Nous affirmons que leur obéir relève de l'obéissance obligatoire à Allah ﷻ[III], tant qu'ils n'ordonnent pas un péché. Nous implorons en leur faveur la réforme et le pardon.

I Sauf les dix Compagnons promis au Paradis, ainsi que 'Abd Allah Ibn Salâm et d'autres. Nous attestons qu'ils iront au Paradis conformément au témoignage apporté par le Messager ﷺ. L'auteur déclare cela ouvertement dans le point 95. L'égarement et l'ignorance de certains écrivains aujourd'hui sont tels qu'ils ont attaqué 'Abd Allah Ibn Salâm en raison de son judaïsme avant sa conversion, malgré le témoignage du Prophète ﷺ qu'il ira au Paradis, comme dans *Sahîh al-Bukhârî*. Grand Dieu ! Quelle différence y a-t-il entre celui qui

ظَاهِرَ الدَّلَالَةِ عَلَى بُطْلَانِ إِمَامَتِهِ، وَلَكِنَّهُ لَا يَصِحُّ أَيْضًا مِنْ قِبَلِ إِسْنَادِهِ، كَمَا بَيَّنْتُهُ فِي أَوَّلِ «الجُمُعَةِ» مِنَ «الإِرْوَاءِ» [رقم ٥٩١].

70- وَلَا نُنَزِّلُ أَحَدًا مِنْهُمْ جَنَّةً[1] وَلَا نَارًا، وَلَا نَشْهَدُ عَلَيْهِمْ بِكُفْرٍ وَلَا بِشِرْكٍ وَلَا بِنِفَاقٍ، مَا لَمْ يَظْهَرْ مِنْهُمْ شَيْءٌ مِنْ ذَلِكَ، وَنَذَرُ سَرَائِرَهُمْ إِلَى اللهِ تَعَالَى.

71- وَلَا نَرَى السَّيْفَ عَلَى أَحَدٍ مِنْ أُمَّةِ مُحَمَّدٍ ﷺ إِلَّا مَنْ وَجَبَ عَلَيْهِ السَّيْفُ.

72- وَلَا نَرَى الخُرُوجَ عَلَى أَئِمَّتِنَا وَوُلَاةِ أُمُورِنَا، وَإِنْ جَارُوا[2]، وَلَا نَدْعُو عَلَيْهِمْ، وَلَا نَنْزِعُ يَدًا مِنْ طَاعَتِهِمْ، وَنَرَى طَاعَتَهُمْ مِنْ طَاعَةِ اللهِ عَزَّ وَجَلَّ فَرِيضَةً[3]، مَا لَمْ يَأْمُرُوا بِمَعْصِيَةٍ، وَنَدْعُو لَهُمْ بِالصَّلَاحِ وَالمُعَافَاةِ.

١ قُلْتُ: إِلَّا العَشَرَةَ المُبَشَّرِينَ بِالجَنَّةِ، وَعَبْدَ اللهِ بْنَ سَلَامٍ، وَغَيْرَهُمْ. فَإِنَّا نَشْهَدُ لَهُمْ بِالجَنَّةِ عَلَى شَهَادَةِ الرَّسُولِ ﷺ، وَقَدْ صَرَّحَ المُصَنِّفُ رحمه الله بِذَلِكَ فِي الفِقْرَةِ (٩٥). وَمِنْ ضَلَالِ بَعْضِ الكُتَّابِ اليَوْمَ وَجَهْلِهِمْ غَمْزُهُمْ لِعَبْدِ اللهِ بْنِ سَلَامٍ بِيَهُودِيَّتِهِ قَبْلَ إِسْلَامِهِ، مَعَ شَهَادَةِ النَّبِيِّ ﷺ لَهُ بِالجَنَّةِ، كَمَا فِي «صَحِيحِ البُخَارِيِّ». وَلَيْتَ شِعْرِي، أَيُّ فَرْقٍ بَيْنَ مَنْ كَانَ يَهُودِيًّا فَأَسْلَمَ وَبَيْنَ مَنْ

était juif avant de se convertir et celui qui était païen, si ce n'est le fanatisme tribal païen. Or, il y a une différence. Dans les deux Sahîh, le Prophète ﷺ déclare : « Il en est trois qui auront deux fois leur récompense... » Il cita parmi eux : « ...et un homme des gens du Livre qui a cru en son Prophète, qui a connu le Prophète ﷺ, a cru en lui, l'a suivi et lui a prêté foi ». Celui-là obtient deux récompenses, contrairement au païen qui ne reçoit qu'une seule récompense lorsqu'il se convertit.

II Le commentateur a cité de nombreux hadiths à ce propos qui sont relevés dans son ouvrage. Il dit ensuite : « Quant à l'obligation de leur obéir, même s'ils se montrent injustes, c'est parce que de la rébellion contre eux découlent des préjudices plus grands que ceux de leur injustice. Or, la patience face à leur injustice permet l'expiation des péchés. Allah ne leur a donné le pouvoir sur nous qu'en raison de nos méfaits ; la rétribution est à la hauteur de l'acte. Nous devons donc nous efforcer de demander pardon, de nous repentir et de réformer nos actes. Le Très-Haut déclare : ﴾Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonna beaucoup﴿. ﴾Et ainsi accordons-Nous à certains injustes l'autorité sur d'autres à cause de ce qu'ils ont acquis﴿. Si les sujets désirent mettre un terme à l'injustice de l'émir inique, qu'ils délaissent eux-mêmes l'injustice ! »

Ceci indique la voie à suivre pour mettre un terme à l'injustice des dirigeants qui « sont issus des nôtres et qui parlent notre langue ». Il s'agit pour les musulmans de se repentir à leur Seigneur, de corriger leur croyance, d'éduquer leurs personnes et leur famille selon l'islam correct, conformément à la parole du Très-Haut : ﴾En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple tant qu'ils ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes﴿ – *al-Ra'd* : 11. C'est à cela que fait référence un prêcheur contemporain lorsqu'il dit : « Établissez l'État islamique dans vos cœurs, il sera établi pour vous sur votre terre ! » La voie du salut n'est pas celle que s'imaginent certains, à savoir la rébellion armée contre les dirigeants par le biais de coups d'État militaires. En plus d'être une innovation contemporaine, elle est contraire aux textes

كَانَ وَثَنِيًّا وَأَسْلَمَ لَوْلَا العَصَبِيَّةَ القَوْمِيَّةَ الجَاهِلِيَّةَ؟ بَلَى، هُنَاكَ فَرْقٌ، فَقَدْ جَاءَ فِي «الصَّحِيحَيْنِ» قَوْلُهُ ﷺ: «ثَلَاثٌ لَهُمْ أَجْرُهُمْ مَرَّتَيْنِ...» فَذَكَرَ مِنْهُمْ: «...وَرَجُلٌ مِنْ أَهْلِ الكِتَابِ، آمَنَ بِنَبِيِّهِ، وَأَدْرَكَ النَّبِيَّ ﷺ، فَآمَنَ بِهِ وَاتَّبَعَهُ وَصَدَّقَهُ». فَهَذَا لَهُ أَجْرَانِ دُونَ الوَثَنِيِّ إِذَا أَسْلَمَ، فَلَهُ أَجْرٌ وَاحِدٌ.

٢ قَدْ ذَكَرَ الشَّارِحُ فِي ذَلِكَ أَحَادِيثَ كَثِيرَةً تَرَاهَا مُخَرَّجَةً فِي كِتَابِهِ، ثُمَّ قَالَ: «وَأَمَّا لُزُومُ طَاعَتِهِمْ وَإِنْ جَارُوا، فَلِأَنَّهُ يَتَرَتَّبُ عَلَى الخُرُوجِ مِنْ طَاعَتِهِمْ مِنَ المَفَاسِدِ أَضْعَافُ مَا يَحْصُلُ مِنْ جَوْرِهِمْ، بَلْ فِي الصَّبْرِ عَلَى جَوْرِهِمْ تَكْفِيرُ السَّيِّئَاتِ، فَإِنَّ اللهَ مَا سَلَّطَهُمْ عَلَيْنَا إِلَّا لِفَسَادِ أَعْمَالِنَا، وَالجَزَاءُ مِنْ جِنْسِ العَمَلِ، فَعَلَيْنَا الاِجْتِهَادُ فِي الاِسْتِغْفَارِ وَالتَّوْبَةِ وَإِصْلَاحِ العَمَلِ.

قَالَ تَعَالَى: ﴿وَمَآ أَصَٰبَكُم مِّن مُّصِيبَةٍ فَبِمَا كَسَبَتْ أَيْدِيكُمْ وَيَعْفُواْ عَن كَثِيرٍ﴾ [الشورى: ٣٠]، ﴿وَكَذَٰلِكَ نُوَلِّي بَعْضَ ٱلظَّٰلِمِينَ بَعْضًۢا بِمَا كَانُواْ يَكْسِبُونَ﴾ [الأنعام: ١٢٩]. فَإِذَا أَرَادَ الرَّعِيَّةُ أَنْ يَتَخَلَّصُوا مِنْ ظُلْمِ الأَمِيرِ الظَّالِمِ، فَلْيَتْرُكُوا الظُّلْمَ.

قُلْتُ: وَفِي هَذَا بَيَانٌ لِطَرِيقِ الخَلَاصِ مِنْ ظُلْمِ الحُكَّامِ الَّذِينَ هُمْ: «مِنْ جِلْدَتِنَا، وَيَتَكَلَّمُونَ بِأَلْسِنَتِنَا»، وَهُوَ: أَنْ يَتُوبَ المُسْلِمُونَ إِلَى رَبِّهِمْ، وَيُصَحِّحُوا عَقِيدَتَهُمْ، وَيُرَبُّوا أَنْفُسَهُمْ وَأَهْلِيهِمْ عَلَى الإِسْلَامِ الصَّحِيحِ تَحْقِيقًا لِقَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُغَيِّرُ مَا بِقَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُواْ مَا بِأَنفُسِهِمْ﴾ [الرعد: ١١].

وَإِلَى ذَلِكَ أَشَارَ أَحَدُ الدُّعَاةِ المُعَاصِرِينَ بِقَوْلِهِ: «أَقِيمُوا دَوْلَةَ الإِسْلَامِ فِي قُلُوبِكُمْ، تُقَمْ لَكُمْ عَلَى أَرْضِكُمْ». وَلَيْسَ طَرِيقُ الخَلَاصِ مَا يَتَوَهَّمُ بَعْضُ النَّاسِ، وَهُوَ الثَّوْرَةُ بِالسِّلَاحِ

de la charia, notamment à l'ordre de réformer l'état des personnes. En outre, il faut réformer la base afin de pouvoir construire sur celle-ci. ❮Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant❯ – *al-Hajj* : 40.

III Évidemment, cela est propre aux musulmans, car le Très-Haut déclare : ❮Obéissez à Allah et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement !❯ Quant aux mécréants colonisateurs, point d'obéissance à eux ! Il faut plutôt se préparer pleinement, financièrement et moralement, à les repousser et à purifier les terres de leurs souillures. Quant à l'interprétation de la parole du Très-Haut ❮ceux d'entre vous❯ en disant « au sein de vous », c'est une innovation qadyanite d'inspiration britannique afin d'égarer les musulmans et de les pousser à obéir aux mécréants colonisateurs. Qu'Allah purifie les territoires musulmans de tous ceux-là !

73 – Nous suivons la sunna et la collectivité[I] et évitons la marginalité, la divergence et la division.[II]

I La sunna est la voie du Messager ﷺ et la collectivité celle des musulmans, qui sont les Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution. Les suivre relève donc de la droiture et les contredire de l'égarement.

II C'est-à-dire ce qui est en marge de la sunna et contraire à la collectivité représentée par les Anciens, comme on le sait. Il n'est pas du tout marginal que le musulman choisisse un des avis proposés dans la divergence en raison d'une preuve qui lui est apparue, même si la majorité va dans le sens contraire,

عَلَى الحُكَّامِ بِوَاسِطَةِ الانْقِلَابَاتِ العَسْكَرِيَّةِ، فَإِنَّهَا مَعَ كَوْنِهَا مِنْ بِدَعِ العَصْرِ الحَاضِرِ، فَهِيَ مُخَالِفَةٌ لِنُصُوصِ الشَّرِيعَةِ الَّتِي مِنْهَا الأَمْرُ بِتَغْيِيرِ مَا بِالأَنْفُسِ.

وَكَذَلِكَ، فَلَا بُدَّ مِنْ إِصْلَاحِ القَاعِدَةِ لِتَأْسِيسِ البِنَاءِ عَلَيْهَا: ﴿وَلَيَنصُرَنَّ ٱللَّهُ مَن يَنصُرُهُۥٓ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِيٌّ عَزِيزٌ﴾ [الحج: ٤٠].

٣ قُلْتُ: وَمِنَ الوَاضِحِ أَنَّ ذَلِكَ خَاصٌّ بِالمُسْلِمِينَ مِنْهُمْ، لِقَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَأَطِيعُواْ ٱلرَّسُولَ وَأُوْلِي ٱلْأَمْرِ مِنكُمْ﴾ [النساء: ٥٩]. وَأَمَّا الكُفَّارُ المُسْتَعْمِرُونَ، فَلَا طَاعَةَ لَهُمْ، بَلْ يَجِبُ الاسْتِعْدَادُ التَّامُّ مَادَّةً وَمَعْنًى لِطَرْدِهِمْ، وَتَطْهِيرِ البِلَادِ مِنْ رِجْسِهِمْ. وَأَمَّا تَأْوِيلُ قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿مِنكُمْ﴾ أَيْ: فِيكُمْ، فَبِدْعَةٌ قَادِيَانِيَّةٌ وَدَسِيسَةٌ إِنْكِلِيزِيَّةٌ لِيُضِلُّوا المُسْلِمِينَ، وَيَحْمِلُوهُمْ عَلَى الطَّاعَةِ لِلْكُفَّارِ المُسْتَعْمِرِينَ، طَهَّرَ اللهُ بِلَادَ المُسْلِمِينَ مِنْهُمْ أَجْمَعِينَ.

73 - وَنَتَّبِعُ السُّنَّةَ وَالجَمَاعَةَ ١، وَنَجْتَنِبُ الشُّذُوذَ وَالخِلَافَ وَالفُرْقَةَ. ٢

١ السُّنَّةُ: طَرِيقَةُ الرَّسُولِ ﷺ وَالجَمَاعَةُ: جَمَاعَةُ المُسْلِمِينَ، وَهُمُ الصَّحَابَةُ وَالتَّابِعُونَ لَهُمْ بِإِحْسَانٍ إِلَى يَوْمِ الدِّينِ. فَاتِّبَاعُهُمْ هُدًى وَخِلَافُهُمْ ضَلَالٌ.

٢ قُلْتُ: يَعْنِي الشُّذُوذَ عَنِ السُّنَّةِ، وَمُخَالَفَةَ الجَمَاعَةِ الَّذِينَ هُمُ السَّلَفُ كَمَا عَلِمْتَ. وَلَيْسَ مِنَ الشُّذُوذِ فِي شَيْءٍ أَنْ يَخْتَارَ المُسْلِمُ قَوْلًا مِنْ أَقْوَالِ الخِلَافِ لِدَلِيلٍ بَدَا لَهُ، وَلَوْ كَانَ الجُمْهُورُ عَلَى خِلَافِهِ، خِلَافًا لِمَنْ وَهِمَ، فَإِنَّهُ لَيْسَ فِي الكِتَابِ وَلَا فِي السُّنَّةِ دَلِيلٌ عَلَى أَنَّ كُلَّ مَا عَلَيْهِ الجُمْهُورُ أَصَحُّ مِمَّا عَلَيْهِ

contrairement à ce qu'on imagine. Dans le Livre ou la sunna, il n'y a aucune preuve que tout avis de la majorité est plus correct que celui de l'opposant en l'absence de preuve. Oui, si les musulmans se mettent d'accord sur une chose et que l'on ne connaît pas de divergence entre eux, le devoir consiste à suivre l'avis de la majorité, conformément à la parole du Très-Haut : ❮ Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le délaisserons comme il s'est détourné et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! ❯ Mais dans la divergence, le devoir consiste à revenir au Livre et à la sunna. Celui qui aperçoit la vérité la suit et celui pour qui ce n'est pas le cas interroge son cœur, qu'il s'aligne avec la majorité ou la contredit. D'ailleurs, je ne pense pas qu'il soit possible que quelqu'un suive toujours la majorité dans tout point où la vérité n'apparaît pas. Au contraire, parfois il suit ceci et parfois cela, en fonction de ce qui apaise son âme et réconforte son cœur. Le Messager d'Allah ﷺ a dit vrai lorsqu'il a déclaré : « Interroge ton cœur, même si les muftis te délivrent leurs fatwas ! »

74 – **Nous aimons les partisans de la justice et de l'intégrité et détestons les partisans de l'injustice et de la trahison.**

75 – **Nous disons : « Allah sait mieux » lorsqu'une affaire échappe à notre connaissance.**

76 – **Nous considérons valable l'effleurement des chaussons[1] en voyage et en résidence, comme rapporté dans les traditions.**

1 L'auteur évoque l'effleurement des chaussons, en dehors des chaussettes et des chaussures, en suivant l'avis d'autres auteurs ayant écrit sur la sunna, et ce pour deux raisons :

– la première : l'effleurement des chaussons est rapporté de manière

مُخالِفوهُمْ عِندَ فُقدانِ الدَّليلِ. نعم، إِذا اتَّفقَ المُسلِمونَ على شيءٍ دُونَ خِلافٍ يُعرَفُ بَينَهمْ، فمِنَ الواجِبِ اتِّباعُهُ لِقَولِهِ تَعالى: ﴿وَمَن يُشَاقِقِ ٱلرَّسُولَ مِنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُ ٱلۡهُدَىٰ وَيَتَّبِعۡ غَيۡرَ سَبِيلِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ نُوَلِّهِۦ مَا تَوَلَّىٰ وَنُصۡلِهِۦ جَهَنَّمَۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا﴾ [النساء: ١١٥]. وأَمَّا عِندَ الاختِلافِ فالواجِبُ الرُّجوعُ إِلى الكِتابِ والسُّنَّةِ، فمَنْ تبيَّنَ لهُ الحقُّ اتَّبعَهُ، ومَنْ لا اسْتَفتى قَلبَهُ، سَواءٌ وافَقَ الجُمهورَ أَوْ خالَفَهمْ. وما أَعتَقِدُ أَنَّ أَحدًا يَستطيعُ أَنْ يَكونَ جُمهوريًّا في كُلِّ ما لَمْ يَتبيَّنْ لهُ الحَقُّ، بَلْ إِنَّهُ تارةً هكذا، وتارةً هكذا، حَسَبَ اطمِئنانِ نفسِهِ، وانشِراحِ صَدرِهِ. وصَدَقَ رَسولُ اللهِ ﷺ إِذْ قالَ: «اِستَفتِ قَلبَكَ، وإِنْ أَفتاكَ المُفتونَ».

74- ونُحِبُّ أَهلَ العَدلِ والأَمانةِ، ونُبغِضُ أَهلَ الجَورِ والخِيانةِ.

75- ونَقولُ: اللهُ أَعلَمُ فيما اشتَبَهَ علَينا عِلمُهُ.

76- ونَرى المَسحَ على الخُفَّينِ[1] في السَّفَرِ والحَضَرِ، كَما جاءَ في الأَثَرِ.

١ قُلتُ: إِنَّما ذَكرَ المُصنِّفُ - تبعًا لِغيرِهِ مِنَ المُؤلِّفينَ في «السُّنَّةِ» - المَسحَ على الخُفَّينِ - دونَ الجَورَبَينِ والنَّعلَينِ - لِسَبَبَينِ: الأَوَّلُ: أَنَّ المَسحَ على الخُفَّينِ مُتواتِرٌ عَن رَسولِ اللهِ ﷺ، والآخَرُ: أَنَّ الرّافِضَةَ تُخالِفُ هذهِ السُّنَّةَ، فالحُجَّةُ

notoire d'après le Messager d'Allah ﷺ;

– la deuxième : les rafidites contredisent cette sunna.

L'argument contre eux est d'ailleurs plus fort encore en terme de preuve par la transmission notoire de l'effleurement d'après le Messager d'Allah ﷺ. La mention des chaussons n'interdit pas la possibilité de pratiquer l'effleurement sur les chaussettes et même les chaussures. Ceci est bien détaillé dans le livre *al-Mash 'alâ al-Jawrabayn* du cheikh al-Qâsimî. J'y ai apporté un commentaire où j'ai fait la lumière sur de nombreuses règles relatives à l'effleurement. Ce livre est publié chez *al-Maktab al-Islâmî*.

77 – Le pèlerinage et le djihad seront accomplis sous le commandement des détenteurs de l'autorité parmi les musulmans, pieux ou pervers, jusqu'à l'avènement de l'Heure.[I] Rien ne les invalide ni ne les abolit.

78 – Nous croyons aux nobles Scribes. Allah les a détachés auprès de nous en tant que gardiens.

79 – Nous croyons en l'Ange de la mort[II] chargé de saisir les âmes des êtres des mondes.

I Sache que le djihad se divise en deux parties :

– la première : le djihad relevant d'une obligation personnelle, à savoir repousser l'ennemi qui assaille un territoire musulman, comme les juifs aujourd'hui qui occupent la Palestine ; tous les musulmans commettent un péché jusqu'à ce qu'ils les en expulsent ;

– la deuxième : le djihad relevant d'une obligation communautaire, qui, accompli par certains, est levé pour les autres. Il s'agit du djihad mené dans la voie d'Allah pour propager le message islamique à l'ensemble des pays de sorte que l'islam domine. Les habitants de ces terres qui se soumettront auront rempli leur devoir ; ceux qui s'y opposeront seront combattus afin que la parole

عَلَيْهِمْ أَقْوَى فِي الِاحْتِجَاجِ بِمَا تَوَاتَرَ عَنْ رَسُولِ اللَّهِ ﷺ. فَلَا يَنْفِي ذِكْرُ الْخُفَّيْنِ ثُبُوتَ الْمَسْحِ عَلَى الْجَوْرَبَيْنِ وَالنَّعْلَيْنِ أَيْضًا، وَهَذَا مَا تَرَاهُ مُفَصَّلًا فِي كِتَابِ «الْمَسْحِ عَلَى الْجَوْرَبَيْنِ» لِلشَّيْخِ الْقَاسِمِيِّ، وَقَدْ أَتْبَعْتُهُ بِتَذْيِيلٍ عَلَيْهِ، حَقَّقْتُ فِيهِ كَثِيرًا مِنْ أَحْكَامِ الْمَسْحِ، وَهُوَ مَطْبُوعٌ فِي الْمَكْتَبِ الْإِسْلَامِيِّ.

77- وَالْحَجُّ وَالْجِهَادُ مَاضِيَانِ مَعَ أُولِي الْأَمْرِ مِنَ الْمُسْلِمِينَ، بَرِّهِمْ وَفَاجِرِهِمْ إِلَى قِيَامِ السَّاعَةِ[١]، لَا يُبْطِلُهُمَا شَيْءٌ وَلَا يَنْقُضُهُمَا.

78- وَنُؤْمِنُ بِالْكِرَامِ الْكَاتِبِينَ، فَإِنَّ اللَّهَ قَدْ جَعَلَهُمْ عَلَيْنَا حَافِظِينَ.

79- وَنُؤْمِنُ بِمَلَكِ الْمَوْتِ[٢] الْمُوَكَّلِ بِقَبْضِ أَرْوَاحِ الْعَالَمِينَ.

١ اعْلَمْ أَنَّ الْجِهَادَ عَلَى قِسْمَيْنِ:
الْأَوَّلُ: فَرْضُ عَيْنٍ، وَهُوَ صَدُّ الْعَدُوِّ الْمُهَاجِمِ لِبَعْضِ بِلَادِ الْمُسْلِمِينَ كَالْيَهُودِ الْآنَ الَّذِينَ احْتَلُّوا فِلَسْطِينَ، فَالْمُسْلِمُونَ جَمِيعًا آثِمُونَ حَتَّى يُخْرِجُوهُمْ مِنْهَا.
وَالْآخَرُ: فَرْضُ كِفَايَةٍ، إِذَا قَامَ بِهِ الْبَعْضُ سَقَطَ عَنِ الْبَاقِينَ، وَهُوَ الْجِهَادُ فِي سَبِيلِ نَقْلِ الدَّعْوَةِ الْإِسْلَامِيَّةِ إِلَى سَائِرِ الْبِلَادِ حَتَّى يَحْكُمَهَا الْإِسْلَامُ، فَمَنِ اسْتَسْلَمَ مِنْ أَهْلِهَا فَبِهَا، وَمَنْ وَقَفَ فِي طَرِيقِهَا قُوتِلَ حَتَّى تَكُونَ كَلِمَةُ اللَّهِ

d'Allah soit la plus haute. Cette forme de djihad demeure jusqu'au Jour de la Résurrection et, à fortiori, la première. Il est triste de constater qu'aujourd'hui certains écrivains la renient. Ils n'en restent pas là d'ailleurs : ils comptent cette attitude parmi les mérites de l'islam ! Ce n'est que le reflet de leur faiblesse et de leur incapacité à accomplir le djihad relevant d'une obligation personnelle. Le Messager d'Allah ﷺ a dit vrai lorsqu'il a déclaré : « Si vous pratiquez la vente *'îna*, saisissez les queues des vaches, êtes satisfaits de l'agriculture et délaissez le combat dans la voie d'Allah, Allah vous enverra une humiliation qu'Il ne lèvera point de vous jusqu'à ce que vous retourniez à votre religion ». *Al-Sahîha* n°11.

II Tel est son nom dans le Coran. Quant à l'appellation 'Azrâ'îl, qui est propagée au sein des gens, elle n'a aucun fondement. C'est un récit israélite.

80 – **Nous croyons au supplice de la tombe pour celui qui le mérite [I], au questionnement de Munkar et de Nakîr dans la tombe au sujet du Seigneur, de la religion et du Prophète, conformément aux informations transmises d'après le Messager d'Allah ﷺ [II] et des Compagnons ﷺ.**

81 – **La tombe est un des jardins du Paradis ou un des gouffres du feu. [III]**

I C'est-à-dire parmi les mécréants et les musulmans transgresseurs. Dans le premier cas, cela est catégorique en vertu des textes du Coran ; dans le second, cela est également stipulé dans de nombreux hadiths qui atteignent le degré de notoriété, comme l'a souligné le commentateur, ainsi que d'autres. Il incombe donc d'y croire. Cependant, il n'est pas permis de polémiquer sur la modalité, car la raison ne peut la cerner. Or, la législation n'apporte rien qui soit inconcevable pour la raison humaine, mais peut apporter ce qu'elle ne peut cerner. Il incombe alors de s'y soumettre. Nous trouvons quelques hadiths dont il est

هِيَ العُلْيَا. فَهَذَا الجِهَادُ مَاضٍ إِلَى يَوْمِ القِيَامَةِ، فَضْلاً عَنِ الأَوَّلِ. وَمِنَ المُؤْسِفِ أَنَّ بَعْضَ الكُتَّابِ اليَوْمَ يُنْكِرُهُ، وَلَيْسَ هَذَا فَقَطْ، بَلْ إِنَّهُ يَجْعَلُ ذَلِكَ مِنْ مَزَايَا الإِسْلَامِ، وَمَا ذَلِكَ إِلَّا أَثَرٌ مِنْ آثَارِ ضَعْفِهِمْ وَعَجْزِهِمْ عَنِ القِيَامِ بِالجِهَادِ العَيْنِيِّ. وَصَدَقَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ إِذْ يَقُولُ: «إِذَا تَبَايَعْتُمْ بِالعِينَةِ، وَأَخَذْتُمْ أَذْنَابَ البَقَرِ، وَرَضِيتُمْ بِالزَّرْعِ، وَتَرَكْتُمُ الجِهَادَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ، سَلَّطَ اللَّهُ عَلَيْكُمْ ذُلّاً لَا يَنْزِعُهُ عَنْكُمْ حَتَّى تَرْجِعُوا إِلَى دِينِكُمْ» الصَّحِيحَةُ (١١).

٢ قُلْتُ: هَذَا هُوَ اسْمُهُ فِي القُرْآنِ، وَأَمَّا تَسْمِيَتُهُ بِـ(عَزْرَائِيل) كَمَا هُوَ الشَّائِعُ بَيْنَ النَّاسِ، فَلَا أَصْلَ لَهُ، وَإِنَّمَا هُوَ مِنَ الإِسْرَائِيلِيَّاتِ.

80- وَبِعَذَابِ القَبْرِ لِمَنْ كَانَ لَهُ أَهْلاً [١]، وَسُؤَالِ مُنْكَرٍ وَنَكِيرٍ فِي قَبْرِهِ عَنْ رَبِّهِ وَدِينِهِ وَنَبِيِّهِ، عَلَى مَا جَاءَتْ بِهِ الأَخْبَارُ عَنْ رَسُولِ اللَّهِ ﷺ، [٢] وَعَنِ الصَّحَابَةِ رِضْوَانُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ.

81- وَالقَبْرُ رَوْضَةٌ مِنْ رِيَاضِ الجَنَّةِ، أَوْ حُفْرَةٌ مِنْ حُفَرِ النِّيرَانِ. [٣]

١ قُلْتُ: يَعْنِي مِنَ الكُفَّارِ وَفُسَّاقِ المُسْلِمِينَ، وَالأَوَّلُ: مَقْطُوعٌ بِهِ، مَنْصُوصٌ عَلَيْهِ فِي القُرْآنِ، وَالآخَرُ: كَذَلِكَ، وَهُوَ مَنْصُوصٌ عَلَيْهِ فِي أَحَادِيثَ كَثِيرَةٍ، بَلَغَتْ حَدَّ التَّوَاتُرِ كَمَا ذَكَرَ الشَّارِحُ وَغَيْرُهُ. فَيَجِبُ الِاعْتِقَادُ بِهِ، وَلَكِنْ لَا يَجُوزُ الخَوْضُ فِي تَكْيِيفِهِ، إِذْ لَيْسَ لِلْعَقْلِ وُقُوفٌ عَلَى كَيْفِيَّتِهِ، وَالشَّرْعُ لَا يَأْتِي بِمَا تُحِيلُهُ العُقُولُ، وَلَكِنَّهُ قَدْ يَأْتِي بِمَا تَحَارُ فِيهِ العُقُولُ، فَيَجِبُ

question dans le *Sharh* et *al-Sunna* d'Ibn Abî Âsim (n°863-877 avec mes commentaires et mes relevés).

II Et celles-ci son notoires, comme je l'ai mentionné plus tôt, sauf l'appellation des deux Anges par Munkar et Nakîr que cite un hadith dont la chaîne de transmission est fiable et relevé dans *al-Sahîha* n°1391.

III C'est une partie d'un hadith rapporté par al-Tirmidhî (t.2, p.75) d'après Abû Sa'îd avec une chaîne de transmission faible remontant jusqu'au Prophète ﷺ. La première partie est rapportée par Abû Ya'lâ et contient Darrâj comme dit dans *al-Majma'* (t.3, p.55), qui rapporte ce qui contredit des textes authentiques.

82 – Nous croyons en la Résurrection, en la rétribution des œuvres le Jour de la Résurrection, en l'exposition des actes, à la reddition des comptes, à la lecture des registres, à la récompense et au châtiment, au Pont et à la Balance.

83 – Le Paradis et l'Enfer sont créés, ils ne disparaîtront jamais.[I] Allah le Très-Haut a créé le Paradis et l'Enfer avant les créatures. Il a créé pour ces deux résidences des habitants. Il destine qui Il veut au Paradis par Sa grâce et destine qui Il veut à l'Enfer par Sa justice. Chacun œuvre conformément à ce qui lui a été prédestiné[II] et se dirige vers ce qui lui a été créé.

I Sache que l'Enfer dans l'au-delà est composé de deux feux: un qui disparaîtra et un autre qui est éternel et qui ne disparaîtra jamais. Le premier est le feu destiné aux pécheurs musulmans, l'autre est celui destiné aux mécréants et aux polythéistes. Voilà la conclusion à laquelle a abouti Ibn al-Qayyim dans *al-Wâbil al-Sayyib*. C'est la

التَّسْلِيمُ بِهِ، وَتَجِدُ بَعْضَ الأَحَادِيثِ المُشَارِ إِلَيْهَا فِي «الشَّرْحِ» وَفِي «السُّنَّةِ» لِابْنِ أَبِي عَاصِمٍ (رقم ٨٦٣-٨٧٧ بِتَحْقِيقِي وَتَخْرِيجِي).

٢ قُلْتُ: وَهِيَ مُتَوَاتِرَةٌ كَمَا ذَكَرْتُ آنِفًا، إِلَّا تَسْمِيَةَ المَلَكَيْنِ بِمُنْكَرٍ وَنَكِيرٍ، فَفِيهِ حَدِيثٌ بِإِسْنَادٍ حَسَنٍ مُخَرَّجٌ فِي «الصَّحِيحَةِ» (١٣٩١).

٣ هَذَا قِطْعَةٌ مِنْ حَدِيثٍ أَخْرَجَهُ التِّرْمِذِيُّ (٢/٧٥) عَنْ أَبِي سَعِيدٍ مَرْفُوعًا بِسَنَدٍ ضَعِيفٍ، وَالطَّرَفُ الأَوَّلُ أَخْرَجَهُ أَبُو يَعْلَى، وَفِيهِ دَرَّاجٌ كَمَا فِي «المَجْمَعِ» (٣/٥٥) وَهُوَ ذُو مَنَاكِيرَ.

82- وَنُؤْمِنُ بِالبَعْثِ وَجَزَاءِ الأَعْمَالِ يَوْمَ القِيَامَةِ، وَالعَرْضِ وَالحِسَابِ، وَقِرَاءَةِ الكِتَابِ، وَالثَّوَابِ وَالعِقَابِ، وَالصِّرَاطِ وَالمِيزَانِ.

83- وَالجَنَّةُ وَالنَّارُ مَخْلُوقَتَانِ، لَا يَفْنَيَانِ أَبَدًا وَلَا تَبِيدَانِ[١]، وَإِنَّ اللهَ تَعَالَى خَلَقَ الجَنَّةَ وَالنَّارَ قَبْلَ الخَلْقِ، وَخَلَقَ لَهُمَا أَهْلًا، فَمَنْ شَاءَ مِنْهُمْ إِلَى الجَنَّةِ فَضْلًا مِنْهُ، وَمَنْ شَاءَ مِنْهُمْ إِلَى النَّارِ عَدْلًا مِنْهُ، وَكُلٌّ يَعْمَلُ لِمَا قَدْ فُرِغَ لَهُ[١]، وَصَائِرٌ إِلَى مَا خُلِقَ لَهُ.

١ اِعْلَمْ أَنَّ النَّارَ فِي الآخِرَةِ نَارَانِ: نَارٌ تَفْنَى وَنَارٌ تَبْقَى أَبَدًا لَا تَفْنَى، فَالأُولَى: هِيَ نَارُ العُصَاةِ المُذْنِبِينَ مِنَ المُسْلِمِينَ، وَالأُخْرَى: نَارُ الكُفَّارِ وَالمُشْرِكِينَ. هَذَا خُلَاصَةُ مَا حَرَّرَهُ ابْنُ القَيِّمِ فِي «الوَابِلِ الصَّيِّبِ»، وَهُوَ الحَقُّ الَّذِي لَا رَيْبَ فِيهِ، وَبِهِ تَجْتَمِعُ الأَدِلَّةُ، فَلَا تَغْتَرَّ بِمَا ذَكَرَهُ الشَّارِحُ هُنَا، وَابْنُ القَيِّمِ فِي

vérité au sujet de laquelle il n'y a aucun doute et qui permet de concilier toutes les preuves. On ne doit donc pas se laisser abuser par ce que le commentateur a cité ou Ibn al-Qayyim dans *Shifâ' al-'Alîl* et *Hâdî al-Arwâh*, qui contredit la conclusion que j'ai résumée. Ils n'adoptent pas une telle position et il n'y a aucune preuve claire et authentique indiquant la disparition du feu des mécréants. Allah le Très-Haut dit au sujet des habitants du Paradis : ﴿ Nulle fatigue ne les y touchera. Et on ne les en fera pas sortir ﴾. Il dit une chose similaire au sujets des mécréants : ﴿ ...mais ils ne pourront pas sortir du Feu ﴾. Ce qui est rapporté d'après 'Umar et d'autres n'est pas authentique au niveau de la chaîne de transmission, comme je l'ai expliqué dans mes commentaires du *Sharh*, puis dans *al-Ahâdîth al-Da'îfa*, tome deuxième (n°606-607) qui paraîtra bientôt avec la permission d'Allah.

II Il fait référence aux propos du Prophète ﷺ : « Allah a réglé cinq choses pour tout serviteur : son terme de vie, sa subsistance, ses actes, sa couche et s'il sera damné ou bienheureux ». C'est un hadith authentique relevé dans *al-Mishkât* n°113 et *al-Sunna* n°303-309. Les hadiths allant en ce sens sont nombreux et connus.

84 – Le bien et le mal sont prédestinés aux serviteurs.

85 – La capacité qui rend l'acte obligatoire, telle que l'assistance qu'on ne peut attribuer à la créature, accompagne l'acte ; quant à la capacité du point de vue de la validité, de l'aptitude, de la maîtrise et de la pleine jouissance des moyens, elle précède l'acte.

«شِفَاءِ العَلِيلِ» وَ«حَادِي الأَرْوَاحِ» مِمَّا قَدْ يُنَافِي هَذَا الَّذِي لَخَّصْتُهُ، فَإِنَّهُمَا لَمْ يَتَبَنَّيَا ذَلِكَ، وَلَيْسَ فِيهِ أَيُّ دَلِيلٍ صَرِيحٍ صَحِيحٍ يَدُلُّ عَلَى فَنَاءِ الكَافِرِينَ، وَاللهُ تَعَالَى كَمَا قَالَ فِي أَهْلِ الجَنَّةِ: ﴿لَا يَمَسُّهُمْ فِيهَا نَصَبٌ وَمَا هُم مِّنْهَا بِمُخْرَجِينَ﴾ [الحجر: ٤٨]. قَالَ مِثْلَهُ فِي الكَافِرِينَ: ﴿وَمَا هُم بِخَارِجِينَ مِنَ النَّارِ﴾ [البقرة: ١٦٧]. وَمَا رُوِيَ عَنْ عُمَرَ وَغَيْرِهِ لَا يَصِحُّ إِسْنَادُهُ كَمَا بَيَّنْتُهُ فِي تَعْلِيقِي عَلَى «الشَّرْحِ»، فَتَنَبَّهْ، ثُمَّ فِي «الأَحَادِيثِ الضَّعِيفَةِ» المُجَلَّدِ الثَّانِي [٦٠٦-٦٠٧] وَسَيَصْدُرُ قَرِيبًا بِإِذْنِ اللهِ.

٢ يُشِيرُ إِلَى قَوْلِهِ ﷺ: «فَرَغَ اللهُ إِلَى كُلِّ عَبْدٍ مِنْ خَمْسٍ: مِنْ أَجَلِهِ، وَرِزْقِهِ، وَأَثَرِهِ، وَمَضْجَعِهِ، وَشَقِيٍّ أَوْ سَعِيدٍ» وَهُوَ حَدِيثٌ صَحِيحٌ مُخَرَّجٌ فِي «المِشْكَاةِ» (١١٣) وَ«السُّنَّةِ» (٣٠٣-٣٠٩)، وَالأَحَادِيثُ فِي مَعْنَاهُ كَثِيرَةٌ مَعْرُوفَةٌ.

84- وَالخَيْرُ وَالشَّرُّ مُقَدَّرَانِ عَلَى العِبَادِ.

85- وَالاسْتِطَاعَةُ الَّتِي يَجِبُ بِهَا الفِعْلُ، مِنْ نَحْوِ التَّوْفِيقِ الَّذِي لَا يَجُوزُ أَنْ يُوصَفَ المَخْلُوقُ بِهِ، فَهِيَ مَعَ الفِعْلِ، وَأَمَّا الاسْتِطَاعَةُ مِنْ جِهَةِ الصِّحَّةِ وَالوُسْعِ وَالتَّمَكُّنِ وَسَلَامَةِ الآلَاتِ فَهِيَ قَبْلَ الفِعْلِ،

C'est sur celle-ci que porte le discours, notamment lorsque le Très-Haut déclare : ❬ Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité ❭[1] – *al-Baqara* : 286.

1 La première position est adoptée par les acharites, la seconde par les mutazilites. Quant à la vérité, elle se trouve dans les deux avec le développement apporté par l'auteur ﷺ. Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ a expliqué cela de manière exhaustive et il n'y a aucun mal à citer sa parole dans son intégralité, vu son importance. Il dit dans *Majmû' al-Fatâwâ* (t.8, pp.371-376) : « Certains parmi nos compagnons et d'autres ont parlé de la capacité du serviteur : accompagne-t-elle son acte ou le précède-t-elle ? Ils ont abouti à deux positions contradictoires. Un groupe considère que la capacité accompagne uniquement l'acte. C'est l'avis majoritaire des affirmateurs du destin, adeptes de la théologie spéculative parmi les partisans d'al-Ash'arî et de ceux de nos compagnons et d'autres qui sont d'accord avec eux. Un autre groupe soutient que la capacité précède l'acte. C'est l'avis majoritaire des négateurs parmi les mutazilites et les chiites.

Les premiers estiment que la capacité n'est valable que pour un seul acte, car elle est liée à celui-ci et ne peut s'en défaire. Selon les autres, la capacité n'est valable que face à deux opposés et n'est jamais liée à l'acte. Quant aux qadarites, ils ont encore plus dévié. Ils refusent toute capacité accompagnant l'acte. Selon eux, la cause doit précéder l'effet et n'est en aucun cas liée à lui, plaçant sur un pied d'égalité la capacité, la volonté et l'ordre.

La vérité est celle indiquée par le Livre et la sunna : la capacité précède l'acte, mais est également liée à lui, accompagné en outre par une autre capacité qui n'est pas valable pour quelqu'un d'autre. La capacité est donc de deux sortes : l'une qui précède et qui est valable face à deux opposés, l'autre qui accompagne et n'est présente qu'avec l'acte. L'une rend l'acte valable et l'autorise,

وَبِهَا يَتَعَلَّقُ الخِطَابُ، وَهُوَ كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿لَا يُكَلِّفُ ٱللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا﴾. [١]

١ قُلْتُ: وَالأُولَى: قَالَ بِهَا الأَشَاعِرَةُ، وَالأُخْرَى: قَالَ بِهَا المُعْتَزِلَةُ، وَالصَّوَابُ القَوْلُ بِهِمَا مَعًا عَلَى التَّفْصِيلِ الَّذِي ذَكَرَهُ المُؤَلِّفُ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى، وَقَدْ بَيَّنَ ذَلِكَ شَيْخُ الإِسْلَامِ ابْنُ تَيْمِيَّةَ رحمه الله بَيَانًا شَافِيًا لَا بَأْسَ مِنْ نَقْلِهِ بِتَمَامِهِ لِأَهَمِّيَّتِهِ. قَالَ رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ فِي مَجْمُوعِ الفَتَاوَى (٨/٣٧١-٣٧٦): «قَدْ تَكَلَّمَ النَّاسُ مِنْ أَصْحَابِنَا وَغَيْرِهِمْ فِي اسْتِطَاعَةِ العَبْدِ: هَلْ هِيَ مَعَ فِعْلِهِ أَمْ قَبْلَهُ؟ وَجَعَلُوهَا قَوْلَيْنِ مُتَنَاقِضَيْنِ، فَقَوْمٌ جَعَلُوا الاسْتِطَاعَةَ مَعَ الفِعْلِ فَقَطْ، وَهَذَا هُوَ الغَالِبُ عَلَى مُثْبِتَةِ القَدَرِ المُتَكَلِّمِينَ مِنْ أَصْحَابِ الأَشْعَرِيِّ، وَمَنْ وَافَقَهُمْ مِنْ أَصْحَابِنَا وَغَيْرِهِمْ. وَقَوْمٌ جَعَلُوا الاسْتِطَاعَةَ قَبْلَ الفِعْلِ، وَهُوَ الغَالِبُ عَلَى النُّفَاةِ مِنَ المُعْتَزِلَةِ وَالشِّيعَةِ، وَجَعَلَ الأَوَّلُونَ القُدْرَةَ لَا تَصْلُحُ إِلَّا لِفِعْلٍ وَاحِدٍ، إِذْ هِيَ مُقَارِنَةٌ لَهُ، لَا تَنْفَكُّ عَنْهُ. وَجَعَلَ الآخَرُونَ الاسْتِطَاعَةَ لَا تَكُونُ إِلَّا صَالِحَةً لِلضِّدَّيْنِ، وَلَا تُقَارِنُ الفِعْلَ أَبَدًا. وَالقَدَرِيَّةُ أَكْثَرُ انْحِرَافًا، فَإِنَّهُمْ يَمْنَعُونَ أَنْ يَكُونَ مَعَ الفِعْلِ قُدْرَةٌ بِحَالٍ، فَإِنَّ عِنْدَهُمْ أَنَّ المُؤَثِّرَ لَا بُدَّ أَنْ يَتَقَدَّمَ عَلَى الأَثَرِ، لَا يُقَارِنُهُ بِحَالٍ، سَوَاءٌ فِي ذَلِكَ القُدْرَةُ وَالإِرَادَةُ وَالأَمْرُ. وَالصَّوَابُ الَّذِي دَلَّ عَلَيْهِ الكِتَابُ وَالسُّنَّةُ أَنَّ الاسْتِطَاعَةَ مُتَقَدِّمَةٌ عَلَى الفِعْلِ وَمُقَارِنَةٌ لَهُ أَيْضًا، وَتُقَارِنُهُ أَيْضًا اسْتِطَاعَةٌ أُخْرَى لَا تَصْلُحُ لِغَيْرِهِ. فَالاسْتِطَاعَةُ نَوْعَانِ: مُتَقَدِّمَةٌ صَالِحَةٌ لِلضِّدَّيْنِ، وَمُقَارِنَةٌ لَا تَكُونُ إِلَّا مَعَ الفِعْلِ. فَتِلْكَ هِيَ المُصَحِّحَةُ لِلْفِعْلِ، المُجَوِّزَةُ لَهُ. وَهَذِهِ هِيَ المُوجِبَةُ

l'autre le rend obligatoire et concret. Dans le premier cas, Allah le Très-Haut déclare : ❮Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens d'aller faire le pèlerinage de la Demeure❯. Si une telle capacité ne faisait qu'accompagner l'acte, le pèlerinage ne serait obligatoire que pour celui qui l'accomplit. Personne ne transgresserait alors en délaissant celui-ci et le pèlerinage ne serait obligatoire pour personne avant qu'on ne se sacralise pour l'accomplir, plutôt même avant de l'avoir achevé !

Le Très-Haut déclare : ❮Craignez Allah donc autant que vous pouvez !❯ La piété est ordonnée en fonction de la capacité. Si Allah désignait la capacité accompagnatrice, la piété ne serait obligatoire pour personne, à l'exception de l'acte pieux accompli, car c'est celui-ci qui est accompagné de la capacité.

Le Très-Haut dit encore : ❮Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité❯. Si Allah désignait la capacité accompagnatrice, chacun ne serait chargé que de l'acte qu'il accomplit, en dehors des autres devoirs délaissés.

Les exemples de ce type sont nombreux. Dans le Livre et la sunna, dans tout ordre dont l'obligation est liée à la capacité – et la non-obligation à son absence –, on ne vise pas la capacité accompagnatrice. Sinon, Allah n'aurait imposé les obligations qu'à ceux qui les accomplissent et Il les aurait levées pour ceux qui les délaissent. Personne ne commettrait un péché en abandonnant un devoir mentionné.

En ce qui concerne la capacité liée à l'acte et qui le rend obligatoire, il y a par exemple la parole du Très-Haut : ❮Ils étaient incapables d'entendre, ils ne voyaient pas non plus❯. C'est cette forme de capacité qui accompagne l'acte et le rend obligatoire, l'autre forme est nécessaire dans la responsabilité. La première est législative et constitue l'axe autour duquel s'articulent l'ordre et l'interdit, la récompense et le châtiment. C'est d'elle que les jurisconsultes débattent et c'est la forme qui domine dans l'usage. La seconde est universelle et constitue l'axe autour duquel s'articulent le destin et la prédestination. C'est grâce à elle que l'accomplissement de l'acte se concrétise. La première

لِلفِعْلِ، المُحَقِّقَةُ لَهُ. قَالَ اللَّهُ تَعَالَى فِي الأُولَى: ﴿وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا﴾ [آل عمران: ٩٧]. وَلَوْ كَانَتْ هَذِهِ الاسْتِطَاعَةُ لَا تَكُونُ إِلَّا مَعَ الفِعْلِ لَمَا وَجَبَ الحَجُّ إِلَّا عَلَى مَنْ حَجَّ، وَلَمَا عَصَى أَحَدٌ بِتَرْكِ الحَجِّ، وَلَا كَانَ الحَجُّ وَاجِبًا عَلَى أَحَدٍ قَبْلَ الإِحْرَامِ بِهِ، بَلْ قَبْلَ فَرَاغِهِ! وَقَالَ تَعَالَى: ﴿فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ مَا ٱسْتَطَعْتُمْ﴾ [التغابن: ١٦]. فَأَمَرَ بِالتَّقْوَى بِمِقْدَارِ الاسْتِطَاعَةِ، وَلَوْ أَرَادَ الاسْتِطَاعَةَ المُقَارِنَةَ لَمَا وَجَبَ عَلَى أَحَدٍ مِنَ التَّقْوَى إِلَّا مَا فَعَلَ فَقَطْ، إِذْ هُوَ الَّذِي قَارَنَتْهُ تِلْكَ الاسْتِطَاعَةُ. وَقَالَ تَعَالَى: ﴿لَا يُكَلِّفُ ٱللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا﴾ [البقرة: ٢٨٦]. وَ(الوُسْعُ): المَوْسُوعُ، وَهُوَ الَّذِي تَسَعُهُ وَتُطِيقُهُ، فَلَوْ أُرِيدَ بِهِ المُقَارِنَةُ لَمَا كُلِّفَ أَحَدٌ إِلَّا بِالفِعْلِ الَّذِي أَتَى بِهِ فَقَطْ، دُونَ مَا تَرَكَهُ مِنَ الوَاجِبَاتِ... وَنَظَائِرُ هَذَا مُتَعَدِّدَةٌ، فَإِنَّ كُلَّ أَمْرٍ عُلِّقَ فِي الكِتَابِ وَالسُّنَّةِ وُجُوبُهُ بِالاسْتِطَاعَةِ، وَعَدَمُهُ بِعَدَمِهَا لَمْ يُرَدْ بِهِ المُقَارِنَةُ، وَإِلَّا لَمَا كَانَ اللَّهُ قَدْ أَوْجَبَ الوَاجِبَاتِ إِلَّا عَلَى مَنْ فَعَلَهَا، وَقَدْ أَسْقَطَهَا عَمَّنْ لَمْ يَفْعَلْهَا، فَلَا يَأْثَمُ أَحَدٌ بِتَرْكِ الوَاجِبِ المَذْكُورِ.

وَأَمَّا الاسْتِطَاعَةُ المُقَارِنَةُ المُوجِبَةُ، فَمِثْلُ قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿مَا كَانُوا۟ يَسْتَطِيعُونَ ٱلسَّمْعَ وَمَا كَانُوا۟ يُبْصِرُونَ﴾ [هود: ٢٠]. فَهَذِهِ الاسْتِطَاعَةُ هِيَ المُقَارِنَةُ المُوجِبَةُ، إِذِ الأُخْرَى لَا بُدَّ مِنْهَا فِي التَّكْلِيفِ. فَالأُولَى: هِيَ الشَّرْعِيَّةُ الَّتِي هِيَ مَنَاطُ الأَمْرِ وَالنَّهْيِ وَالثَّوَابِ وَالعِقَابِ، وَعَلَيْهَا يَتَكَلَّمُ الفُقَهَاءُ، وَهِيَ الغَالِبَةُ فِي عُرْفِ النَّاسِ. وَالثَّانِيَةُ: هِيَ الكَوْنِيَّةُ الَّتِي هِيَ مَنَاطُ القَضَاءِ وَالقَدَرِ، وَبِهَا يَتَحَقَّقُ وُجُودُ الفِعْلِ. فَالأُولَى لِلْكَلِمَاتِ الأَمْرِيَّاتِ الشَّرْعِيَّاتِ، وَالثَّانِيَةُ لِلْكَلِمَاتِ الخَلْقِيَّاتِ الكَوْنِيَّاتِ

forme de capacité concerne donc les paroles renfermant des ordres législatifs, tandis que la seconde concerne les paroles relatives à des créations universelles, à l'instar de ce que déclare Allah : ❮Elle avait déclaré véridiques les paroles de son Seigneur ainsi que Ses Livres❯.

Les gens ont divergé sur la capacité du serviteur à agir contrairement à la vérité connue ou voulue. La conclusion est qu'il peut en être capable en vertu de la première capacité, législative et précédant l'acte. Allah est également Capable du contraire de ce qui est connu et voulu, sinon Il ne serait Capable que de Ses actes. Mais le serviteur en est incapable en vertu de la capacité accompagnant l'acte. En effet, il ne se produit que ce qu'Allah sait qu'il se passera et a voulu qu'il se passe. Ce qu'Allah veut est et ce qu'Il ne veut pas n'est point.

C'est en ce sens que les apôtres se sont exprimés : ❮Se peut-il que ton Seigneur fasse descendre sur nous du ciel une table servie ?❯ Ils ont demandé si Allah voulait bien le faire. C'est aussi de la sorte que Yûnus pensait ❮que Nous Ne pouvions pas l'éprouver❯. Il est question de la même capacité dont on parle quand on demande à un homme : « Pourrais-tu faire ceci ? » En d'autres mots : « Le feras-tu ? ». C'est une expression courante.

Étant donné que les qadarites ont cru que la première forme – la capacité précédant l'acte – suffisait dans la réalisation de l'acte et que c'est le serviteur qui produit sa volonté, ils ont considéré qu'il se passait d'Allah au moment d'agir ! D'un autre côté, vu que les jabrites ont cru que la deuxième forme rend l'acte obligatoire – capacité qui ne lui est pas propre –, ils ont estimé qu'il est contraint d'agir. Mais ces deux avis sont une terrible erreur. Le serviteur a sa volonté propre et elle est subordonnée à la volonté d'Allah, comme l'a souligné Allah en de nombreux passages de Son Livre. Vu qu'Allah a fait que le serviteur ait une volonté et le choix, il n'est pas possible de dire qu'il est contraint et forcé. Il n'est pas possible non plus qu'il soit celui qui engendre de lui-même la volonté. Si l'on dit qu'il est contraint de choisir, forcé de vouloir, il n'y a pas de notion semblable à cela et ce

كَمَا قَالَ: ﴿وَصَدَّقَتْ بِكَلِمَٰتِ رَبِّهَا وَكُتُبِهِۦ﴾ [التحريم: ١٢].

وَقَدِ اخْتَلَفَ النَّاسُ فِي قُدْرَةِ العَبْدِ عَلَى خِلَافِ مَعْلُومِ الحَقِّ أَوْ مُرَادِهِ، وَالتَّحْقِيقُ أَنَّهُ قَدْ يَكُونُ قَادِرًا بِالقُدْرَةِ الأُولَى الشَّرْعِيَّةِ المُتَقَدِّمَةِ عَلَى الفِعْلِ، فَإِنَّ اللهَ قَادِرٌ أَيْضًا عَلَى خِلَافِ المَعْلُومِ وَالمُرَادِ، وَإِلَّا لَمْ يَكُنْ قَادِرًا إِلَّا عَلَى مَا فَعَلَهُ، وَلَيْسَ العَبْدُ قَادِرًا عَلَى ذَلِكَ بِالقُدْرَةِ المُقَارِنَةِ لِلفِعْلِ، فَإِنَّهُ لَا يَكُونُ إِلَّا مَا عَلِمَ اللهُ كَوْنَهُ، وَأَرَادَ كَوْنَهُ، فَإِنَّهُ مَا شَاءَ اللهُ كَانَ، وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ. وَكَذَلِكَ قَوْلُ الحَوَارِيِّينَ: ﴿هَلْ يَسْتَطِيعُ رَبُّكَ أَن يُنَزِّلَ عَلَيْنَا مَآئِدَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ﴾ [المائدة: ١١٢]. إِنَّمَا اسْتَفْهَمُوا عَنْ هَذِهِ القُدْرَةِ. وَكَذَلِكَ ظَنُّ يُونُسَ: ﴿أَن لَّن نَّقْدِرَ عَلَيْهِ﴾ [الأنبياء: ٨٧]، أَيْ: فُسِّرَ بِالقُدْرَةِ كَمَا يُقَالُ لِلرَّجُلِ: هَلْ تَقْدِرُ أَنْ تَفْعَلَ كَذَا؟ أَيْ: هَلْ تَفْعَلُهُ؟ وَهُوَ مَشْهُورٌ فِي كَلَامِ النَّاسِ. وَلَمَّا اعْتَقَدَتِ القَدَرِيَّةُ أَنَّ الأُولَى - الِاسْتِطَاعَةَ قَبْلَ الفِعْلِ - كَافِيَةٌ فِي حُصُولِ الفِعْلِ، وَأَنَّ العَبْدَ يُحْدِثُ مَشِيئَتَهُ، جَعَلُوهُ مُسْتَغْنِيًا عَنِ اللهِ حِينَ الفِعْلِ، كَمَا أَنَّ الجَبْرِيَّةَ لَمَّا اعْتَقَدَتْ أَنَّ الثَّانِيَةَ مُوجِبَةٌ لِلفِعْلِ - وَهِيَ مِنْ غَيْرِهِ - رَأَوْهُ مَجْبُورًا عَلَى الفِعْلِ. وَكِلَاهُمَا خَطَأٌ قَبِيحٌ، فَإِنَّ العَبْدَ لَهُ مَشِيئَتُهُ، وَهِيَ تَابِعَةٌ لِمَشِيئَةِ اللهِ كَمَا ذَكَرَ اللهُ ذَلِكَ فِي عِدَّةِ مَوَاضِعَ مِنْ كِتَابِهِ. فَإِذَا كَانَ اللهُ قَدْ جَعَلَ العَبْدَ مُرِيدًا مُخْتَارًا شَائِيًا اِمْتَنَعَ أَنْ يُقَالَ: هُوَ مَجْبُورٌ مَقْهُورٌ، مَعَ كَوْنِهِ قَدْ جَعَلَهُ مُرِيدًا، وَامْتَنَعَ أَنْ يَكُونَ هُوَ الَّذِي ابْتَدَعَ لِنَفْسِهِ المَشِيئَةَ. فَإِذَا قِيلَ: هُوَ مَجْبُورٌ عَلَى أَنْ يَخْتَارَ، مُضْطَرٌّ إِلَى أَنْ يَشَاءَ، فَهَذَا لَا نَظِيرَ لَهُ، وَلَيْسَ هُوَ المَفْهُومَ مِنَ الجَبْرِ بِالاضْطِرَارِ، وَلَا يَقْدِرُ عَلَى ذَلِكَ إِلَّا اللهُ. وَلِهَذَا افْتَرَقَتِ القَدَرِيَّةُ وَالجَبْرِيَّةُ عَلَى طَرَفَيْ نَقِيضٍ، وَكِلَاهُمَا مُصِيبٌ فِيمَا أَثْبَتَهُ

n'est pas ce que l'on comprend d'office du libre arbitre. Il n'y a qu'Allah qui en soit Capable !

C'est pourquoi les qadarites et les jabrites ont divergé de manière diamétralement opposée, chacun ayant raison dans ce qu'il a affirmé, mais pas dans ce qu'il a rejeté. Ibn al-Khaṭîb et d'autres jabrites prétendent qu'il est impératif de connaître le facteur déterminant, provenant d'un autre que le serviteur, duquel dépend le choix prépondérant entre accomplissement d'un acte et délaissement. Car la possibilité offrant deux éventualités équivalentes ne présente aucune prépondérance pour l'une d'elles, sauf grâce à un facteur déterminant. Les deux avis sont corrects.

Néanmoins, prétendre que l'un implique le rejet de l'autre n'est pas correct. Le serviteur engendre ses actes, les acquiert. Cette production dépend d'un producteur. Le serviteur est acteur, opérateur et producteur. Cet état de fait, après qu'il ne l'était pas, a forcément un auteur, car Allah dit : ❬…pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit❭. Celui qui désire la droiture devient quelqu'un qui la suit. Ensuite, Allah dit : ❬Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, le Seigneur de l'Univers❭. Ce qui est d'office connu et ce qui est indiqué par les preuves textuelles et logiques sont tous vérité. C'est pourquoi « il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah ». Le serviteur dépend fondamentalement d'Allah dans Son Essence, Ses Attributs et Ses actes, malgré le fait qu'il ait une essence, des attributs et des actes propres. Renier les actes humains revient à renier ses attributs et son essence, ce qui est le rejet de la vérité et comparable à l'extrémisme des soufis fanatiques qui considèrent cette attitude comme la vérité. Par ailleurs, juger que quelque aspect de l'humanité que ce soit est indépendant d'Allah ou possible sans Lui consiste à renier la vérité et est comparable au fanatisme de celui qui a déclaré : ❬je suis votre seigneur le très-haut❭ et a prétendu s'être créé lui-même ! La vérité se trouve plutôt dans la voie des gens de la sunna et de l'unité ».

دُونَ مَا نَفَاهُ. وَابْنُ الخَطِيبِ وَنَحْوُهُ مِنَ الجَبْرِيَّةِ يَزْعُمُونَ أَنَّ العِلْمَ بِافْتِقَارِ رُجْحَانِ فِعْلِ العَبْدِ عَلَى تَرْكِهِ إِلَى مُرَجِّحٍ مِنْ غَيْرِ العَبْدِ ضَرُورِيٌّ، لِأَنَّ المُمْكِنَ المُتَسَاوِيَ الطَّرَفَيْنِ لَا يَتَرَجَّحُ أَحَدُ طَرَفَيْهِ عَلَى الآخَرِ إِلَّا بِمُرَجِّحٍ مَا. وَكِلَا القَوْلَيْنِ صَحِيحٌ، وَلَكِنَّ دَعْوَى اسْتِلْزَامِ أَحَدِهِمَا نَفْيَ الآخَرِ لَيْسَ بِصَحِيحٍ، فَإِنَّ العَبْدَ مُحْدِثٌ لِأَفْعَالِهِ، كَاسِبٌ لَهَا، وَهَذَا الإِحْدَاثُ مُفْتَقِرٌ إِلَى مُحْدِثٍ، فَالعَبْدُ فَاعِلٌ صَانِعٌ مُحْدِثٌ، وَكَوْنُهُ فَاعِلاً صَانِعًا مُحْدِثًا - بَعْدَ أَنْ لَمْ يَكُنْ - لَا بُدَّ لَهُ مِنْ فَاعِلٍ كَمَا قَالَ: ﴿لِمَن شَآءَ مِنكُمۡ أَن يَسۡتَقِيمَ﴾ [التكوير: ٢٨]، فَإِذَا شَاءَ الِاسْتِقَامَةَ صَارَ مُسْتَقِيمًا، ثُمَّ قَالَ: ﴿وَمَا تَشَآءُونَ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلۡعَٰلَمِينَ﴾ [التكوير: ٢٩].

فَمَا عُلِمَ بِالاضْطِرَارِ، وَمَا دَلَّتْ عَلَيْهِ الأَدِلَّةُ السَّمْعِيَّةُ وَالعَقْلِيَّةُ كُلُّهُ حَقٌّ، وَلِهَذَا كَانَ لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ، وَالعَبْدُ فَقِيرٌ إِلَى اللَّهِ - فَقْرًا ذَاتِيًّا لَهُ - فِي ذَاتِهِ وَصِفَاتِهِ وَأَفْعَالِهِ، مَعَ أَنَّ لَهُ ذَاتًا وَصِفَاتٍ وَأَفْعَالاً، فَنَفْيُ أَفْعَالِهِ كَنَفْيِ صِفَاتِهِ وَذَاتِهِ، وَهُوَ جَحْدٌ لِلْحَقِّ، شَبِيهٌ بِغُلُوِّ غَالِيَةِ الصُّوفِيَّةِ الَّذِينَ يَجْعَلُونَهُ هُوَ الحَقُّ. وَجَعْلُ شَيْءٍ مِنْهُ مُسْتَغْنِيًا عَنِ اللَّهِ، أَوْ كَائِنًا بِدُونِهِ، جَحْدٌ لِلْحَقِّ، شَبِيهٌ بِغُلُوِّ الَّذِي قَالَ: ﴿أَنَا۠ رَبُّكُمُ ٱلۡأَعۡلَىٰ﴾ [النازعات: ٢٤]، وَقَالَ: إِنَّهُ خَلَقَ نَفْسَهُ، وَإِنَّمَا الحَقُّ مَا عَلَيْهِ أَهْلُ السُّنَّةِ وَالجَمَاعَةِ».

86 – Les actes des serviteurs sont la création d'Allah, mais un acquis des serviteurs.

87 – Allah le Très-Haut ne leur a imposé que ce qu'ils peuvent supporter et ils ne peuvent supporter que ce qu'Il leur a imposé.[1] C'est l'interprétation donnée à : « Il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah ». Nous affirmons : personne n'a le pouvoir, personne n'agit, personne n'est capable de désobéir à Allah si ce n'est avec l'aide d'Allah. Et personne n'a la force de se maintenir dans l'obéissance à Allah et de s'y montrer ferme si ce n'est avec l'assistance d'Allah.

1 C'est-à-dire : ils ne peuvent supporter que ce qu'Il leur a donné le pouvoir de supporter. Cette capacité est celle qui relève de l'assistance divine, non pas celle qui relève de la validité, de l'aptitude, de la maîtrise et de la pleine jouissance des moyens. Mais dans les propos de l'auteur, il y a un problème résolu par le cheikh commentateur : « L'imposition de devoirs n'est pas une formulation que l'on utilise dans le sens de la capacité, mais plutôt dans celui du commandement et de l'interdiction. Or, l'auteur a dit : "Il ne leur a imposé que ce qu'ils peuvent supporter et ils ne peuvent supporter que ce qu'Il leur a imposé". Il semble que cela revienne à un même sens, ce qui n'est pas correct. En effet, les serviteurs peuvent supporter davantage que ce qu'Allah leur a imposé. Mais Il désire la facilité et l'allégement pour Ses serviteurs. Le Très-Haut déclare : ❮ Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous ❯ – *al-Baqara* : 185. Le Très-Haut dit également : ❮ Allah veut vous alléger ❯ – *al-Nisâ'* : 28. Il dit encore : ❮ Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion ❯ – *al-Hajj* : 78. Si Allah nous avait imposé davantage, nous en aurions été capables, mais Il nous a fait grâce, nous a fait miséricorde et a allégé nos devoirs. Il ne nous a imposé aucune gêne dans la religion. Nous répondons donc à ce problème

86- وَأَفْعَالُ العِبَادِ خَلْقُ اللهِ، وَكَسْبٌ مِنَ العِبَادِ.

87- وَلَمْ يُكَلِّفْهُمُ اللهُ تَعَالَى إِلاَّ مَا يُطِيقُونَ، وَلَا يُطِيقُونَ إِلاَّ مَا كَلَّفَهُمْ [1]، وَهُوَ تَفْسِيرُ: «لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلاَّ بِاللهِ»، نَقُولُ: لَا حِيلَةَ لِأَحَدٍ، وَلَا حَرَكَةَ لِأَحَدٍ، وَلَا تَحَوُّلَ لِأَحَدٍ عَنْ مَعْصِيَةِ اللهِ إِلاَّ بِمَعُونَةِ اللهِ، وَلَا قُوَّةَ لِأَحَدٍ عَلَى إِقَامَةِ طَاعَةِ اللهِ وَالثَّبَاتِ عَلَيْهَا إِلاَّ بِتَوْفِيقِ اللهِ.

[1] أَيْ: وَلَا يُطِيقُونَ إِلَّا مَا أَقْدَرَهُمْ عَلَيْهِ، وَهَذِهِ الطَّاقَةُ هِيَ الَّتِي مِنْ نَحْوِ التَّوْفِيقِ، لَا الَّتِي مِنْ جِهَةِ الصِّحَّةِ وَالوُسْعِ وَالتَّمَكُّنِ وَسَلَامَةِ الآلَاتِ، وَلَكِنَّ فِي كَلَامِ المُؤَلِّفِ إِشْكَالاً بَيَّنَهُ الشَّيْخُ الشَّارِحُ بِقَوْلِهِ: «فَإِنَّ التَّكْلِيفَ لَا يُسْتَعْمَلُ بِمَعْنَى الإِقْدَارِ، وَإِنَّمَا يُسْتَعْمَلُ بِمَعْنَى الأَمْرِ وَالنَّهْيِ، وَهُوَ قَدْ قَالَ: (لَا يُكَلِّفُهُمْ إِلَّا مَا يُطِيقُونَ، وَلَا يُطِيقُونَ إِلَّا مَا كَلَّفَهُمْ). وَظَاهِرُهُ أَنَّهُ يَرْجِعُ إِلَى مَعْنًى وَاحِدٍ، وَلَا يَصِحُّ ذَلِكَ، لِأَنَّهُمْ يُطِيقُونَ فَوْقَ مَا كَلَّفَهُمْ بِهِ، لَكِنَّهُ سُبْحَانَهُ يُرِيدُ بِعِبَادِهِ اليُسْرَ وَالتَّخْفِيفَ كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿يُرِيدُ ٱللَّهُ بِكُمُ ٱلْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ ٱلْعُسْرَ﴾ [البقرة: ١٨٥]. وَقَالَ تَعَالَى: ﴿يُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُخَفِّفَ عَنكُمْ﴾ [النساء: ٢٨]. وَقَالَ تَعَالَى: ﴿وَمَا جَعَلَ عَلَيْكُمْ فِي ٱلدِّينِ مِنْ حَرَجٍ﴾ [الحج: ٧٨]. فَلَوْ زَادَ: فِيمَا كَلَّفَنَا بِهِ لَأَطَقْنَاهُ، وَلَكِنَّهُ تَفَضَّلَ عَلَيْنَا وَرَحِمَنَا، وَخَفَّفَ عَنَّا، وَلَمْ يَجْعَلْ عَلَيْنَا فِي الدِّينِ مِنْ حَرَجٍ.

comme nous l'avons fait : le sens est la capacité relevant de l'assistance divine, non pas de la maîtrise et de la pleine possession des moyens. La formulation de l'auteur était inquiétante. À méditer ! »

88 – Toute chose se produit selon la volonté d'Allah le Très-Haut, Sa science, Son décret et Sa prédestination. Sa volonté domine toutes les volontés, Son décret domine toutes les puissances, Il fait ce qu'Il veut. Mais Il n'est jamais injuste.[1] Il est dépourvu de tout mal et disparition, Il est exempt de tout défaut et imperfection. ❮ Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte ❯ – *al-Anbiyâ'* : 23.

1 Le commentateur a dit (p.507) : « Ce qu'indique le Coran, à savoir l'exemption de toute injustice de la part d'Allah envers le serviteur, implique une position intermédiaire entre celles des qadarites et des jabrites. Ce qui est une injustice et une vilenie de la part des humains n'est pas une injustice et une vilenie de la part d'Allah, comme le soutiennent les qadarites, les mutazilites et d'autres. Il s'agit là d'assimiler Allah à Ses créatures et de Le comparer avec eux. Il est le Seigneur, Celui qui se passe de tout, l'Omnipotent, tandis que les serviteurs dépendent de Lui et sont réduits à l'impuissance. L'injustice n'est pas la manifestation de l'impossible exclu du cadre de la capacité, comme le soutiennent certains partisans de la théologie spéculative et d'autres. Ils affirment qu'il est impossible qu'il y ait une injustice dans le possible dont on est capable. Au contraire, tout ce qui est possible et qui est accompli par Allah est juste, car l'injustice ne provient que de quelqu'un qui reçoit un ordre ou se voit interdire quelque chose, ce qui n'est pas le cas pour Allah. Ces paroles du Très-Haut indiquent le contraire : ❮ Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression ❯ – *Tâ-Hâ* : 112. ❮ Chez

وَيُجَابُ عَنْ هَذَا الإِشْكَالِ بِمَا تَقَدَّمَ: أَنَّ المُرَادَ الطَّاقَةُ الَّتِي مِنْ نَحْوِ التَّوْفِيقِ، لَا مِنْ جِهَةِ التَّمَكُّنِ، وَسَلَامَةِ الآلَاتِ، فَفِي العِبَارَةِ قَلَقٌ، فَتَأَمَّلْهُ.

88 - وَكُلُّ شَيْءٍ يَجْرِي بِمَشِيئَةِ اللهِ تَعَالَى وَعِلْمِهِ وَقَضَائِهِ وَقَدَرِهِ، غَلَبَتْ مَشِيئَتُهُ المَشِيئَاتِ كُلَّهَا، وَغَلَبَ قَضَاؤُهُ الحِيَلَ كُلَّهَا، يَفْعَلُ مَا يَشَاءُ، وَهُوَ غَيْرُ ظَالِمٍ أَبَدًا[1]، تَقَدَّسَ عَنْ كُلِّ سُوءٍ وَحَيْنٍ وَتَنَزَّهَ عَنْ كُلِّ عَيْبٍ وَشَيْنٍ، ﴿لَا يُسْأَلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْأَلُونَ﴾.

[1] قَالَ الشَّارِحُ (ص ٥٠٧): «الَّذِي دَلَّ عَلَيْهِ القُرْآنُ - مِنْ تَنْزِيهِ اللهِ نَفْسَهُ عَنْ ظُلْمِ العِبَادِ - يَقْتَضِي قَوْلًا وَسَطًا بَيْنَ قَوْلَيِ القَدَرِيَّةِ وَالجَبْرِيَّةِ، فَلَيْسَ مَا كَانَ مِنْ بَنِي آدَمَ ظُلْمًا وَقَبِيحًا، يَكُونُ مِنْهُ ظُلْمًا وَقَبِيحًا، كَمَا تَقُولُهُ القَدَرِيَّةُ وَالمُعْتَزِلَةُ وَنَحْوُهُمْ. فَإِنَّ ذَلِكَ تَمْثِيلٌ للهِ بِخَلْقِهِ، وَقِيَاسٌ لَهُ عَلَيْهِمْ. هُوَ الرَّبُّ الغَنِيُّ القَادِرُ، وَهُمُ العِبَادُ الفُقَرَاءُ المَقْهُورُونَ، وَلَيْسَ الظُّلْمُ عِبَارَةً عَنِ المُمْتَنِعِ الَّذِي لَا يَدْخُلُ تَحْتَ القُدْرَةِ، كَمَا يَقُولُهُ مَنْ يَقُولُهُ مِنَ المُتَكَلِّمِينَ وَغَيْرِهِمْ، يَقُولُونَ إِنَّهُ يَمْتَنِعُ أَنْ يَكُونَ فِي المُمْكِنِ المَقْدُورِ ظُلْمٌ، بَلْ كُلُّ مَا كَانَ مُمْكِنًا فَهُوَ مِنْهُ لَوْ فَعَلَهُ عَدْلٌ، إِذِ الظُّلْمُ لَا يَكُونُ إِلَّا مِنْ مَأْمُورٍ مِنْ غَيْرِهِ مَنْهِيٍّ، وَاللهُ لَيْسَ كَذَلِكَ. فَإِنَّ قَوْلَهُ تَعَالَى: ﴿وَمَن يَعْمَلْ مِنَ الصَّالِحَاتِ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَا يَخَافُ ظُلْمًا وَلَا هَضْمًا﴾ [طه: ١١٢]، وَقَوْلَهُ تَعَالَى: ﴿مَا يُبَدَّلُ القَوْلُ لَدَيَّ وَمَا أَنَا بِظَلَّامٍ لِّلْعَبِيدِ﴾

Moi, la parole ne change pas et Je n'opprime nullement les serviteurs ❳ – *Qâf* : 29. ❲ Nous ne leur avons fait aucun tort, mais c'étaient eux les injustes ❳ – *al-Zukhruf* : 76. ❲ Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne ❳ – *al-Kahf* : 49. ❲ Ce jour-là, chaque âme sera rétribuée selon ce qu'elle aura acquis. Ce jour-là, pas d'injustice, car Allah est prompt dans [Ses] comptes ❳ – *Ghâfir* : 17.

Il y a aussi Sa parole transmise par Son Messager : « Ô Mes serviteurs ! Je Me suis interdit l'injustice et l'ai rendue illicite entre vous, ne soyez donc pas injustes entre vous ! »

Ceci indique deux choses :

– la première : Allah S'est interdit l'injustice. Or, ce qui est impossible pour quelqu'un ne peut lui être attribué ;

– la seconde : Allah informe qu'Il S'est interdit l'injustice, tout comme Il a informé qu'Il S'est à Lui-même prescrit la miséricorde. Ceci invalide leur argument disant que l'injustice ne provient que de quelqu'un qui reçoit un ordre ou se voit interdire quelque chose, ce qui n'est pas le cas pour Allah.

On répond à ceux-là : Allah S'est prescrit à Lui-même la miséricorde et S'est interdit l'injustice. Or, Il S'est prescrit et S'est interdit ce dont Il est Capable, non pas ce qui Lui est impossible ».

89 – Dans l'invocation et les aumônes des vivants, il y a un bénéfice pour les morts.[1]

1 Le commentateur ☙ a rapporté le consensus des gens de la sunna à ce propos. Puis, il a cité les preuves du Livre et de la sunna. Mais en ce qui concerne l'aumône, il n'a mentionné que la preuve du bénéfice de l'aumône du fils pour son père, ce qui est bien entendu plus spécifique que l'affirmation. J'avais expliqué cela et débattu de ce consensus dans *Ahkâm al-Janâ'iz*, p.173. Prière d'y revenir !

[ق: ٧٦]، وَقَوْلَهُ تَعَالَى: ﴿وَمَا ظَلَمْنَٰهُمْ وَلَٰكِن كَانُوا۟ هُمُ ٱلظَّٰلِمِينَ﴾ [الزخرف: ٧٦]، وَقَوْلَهُ تَعَالَى: ﴿وَوَجَدُوا۟ مَا عَمِلُوا۟ حَاضِرًا وَلَا يَظْلِمُ رَبُّكَ أَحَدًا﴾ [الكهف: ٤٩]، وَقَوْلَهُ تَعَالَى: ﴿ٱلْيَوْمَ تُجْزَىٰ كُلُّ نَفْسٍۭ بِمَا كَسَبَتْ لَا ظُلْمَ ٱلْيَوْمَ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ﴾ [غافر: ١٧] يَدُلُّ عَلَى نَقِيضِ هَذَا القَوْلِ. وَمِنْهُ قَوْلُهُ الَّذِي رَوَاهُ عَنْهُ رَسُولُهُ: «يَا عِبَادِي، إِنِّي حَرَّمْتُ الظُّلْمَ عَلَى نَفْسِي، وَجَعَلْتُهُ بَيْنَكُمْ مُحَرَّمًا، فَلَا تَظَالَمُوا». فَهَذَا دَلَّ عَلَى شَيْئَيْنِ: أَحَدُهُمَا أَنَّهُ حَرَّمَ عَلَى نَفْسِهِ الظُّلْمَ، وَالمُمْتَنِعُ لَا يُوصَفُ بِذَلِكَ. الثَّانِي أَنَّهُ أَخْبَرَ أَنَّهُ حَرَّمَهُ عَلَى نَفْسِهِ كَمَا أَخْبَرَ أَنَّهُ كَتَبَ عَلَى نَفْسِهِ الرَّحْمَةَ، وَهَذَا يُبْطِلُ احْتِجَاجَهُمْ بِأَنَّ الظُّلْمَ لَا يَكُونُ إِلَّا مِنْ مَأْمُورٍ مَنْهِيٍّ، وَاللَّهُ لَيْسَ كَذَلِكَ، فَيُقَالُ لَهُمْ: هُوَ سُبْحَانَهُ كَتَبَ عَلَى نَفْسِهِ الرَّحْمَةَ، وَحَرَّمَ عَلَى نَفْسِهِ الظُّلْمَ، وَإِنَّمَا كَتَبَ عَلَى نَفْسِهِ وَحَرَّمَ عَلَى نَفْسِهِ مَا هُوَ قَادِرٌ عَلَيْهِ، لَا مَا هُوَ مُمْتَنِعٌ عَلَيْهِ.

89- وَفِي دُعَاءِ الأَحْيَاءِ وَصَدَقَاتِهِمْ مَنْفَعَةٌ لِلأَمْوَاتِ.[١]

١ قُلْتُ: نَقَلَ الشَّارِحُ رَحِمَهُ اللَّهُ تَعَالَى اتِّفَاقَ أَهْلِ السُّنَّةِ عَلَى ذَلِكَ، ثُمَّ سَاقَ الأَدِلَّةَ مِنَ الكِتَابِ وَالسُّنَّةِ عَلَيْهِ، وَلَكِنَّهُ فِيمَا يَتَعَلَّقُ بِالصَّدَقَةِ لَمْ يَذْكُرْ إِلَّا مَا يَدُلُّ عَلَى انْتِفَاعِ الوَالِدِ بِصَدَقَةِ وَلَدِهِ، وَهَذَا أَخَصُّ مِنَ الدَّعْوَى كَمَا لَا يَخْفَى. وَقَدْ شَرَحْتُ هَذَا وَنَظَرْتُ فِي الاتِّفَاقِ المَذْكُورِ فِي «أَحْكَامِ الجَنَائِزِ» (ص ١٧٣)، فَرَاجِعْهُ.

90 – Allah le Très-Haut exauce les invocations et comble les besoins.

91 – Il possède toute chose et rien ne Le possède. On ne peut se passer d'Allah le Très-Haut serait-ce le temps d'un clignement de l'œil. Quiconque se passe d'Allah le temps d'un clignement de l'œil a certes mécru et compte parmi les damnés.

92 – Allah se fâche et est satisfait, mais comme personne parmi les êtres vivants.[1]

1 C'est une réfutation des acharites et d'autres qui interprètent et nient les Attributs divins. Ils ont dit que la colère et la satisfaction désignent la volonté d'être bienveillant. Grand Dieu ! Quelle distinction y a-t-il pour qu'ils acceptent l'Attribut de la volonté et rejettent les deux Attributs cités en les interprétant, alors qu'il est similaire à ces deux Attributs dans le sens où le serviteur en est également doté ? Si au moins ils avaient dit au sujet de ces deux Attributs ce qu'ils ont dit au sujet de la volonté divine, à savoir qu'elle diffère de la volonté dont le serviteur est doté, bien que chacune de ces deux volontés soit réelle et convienne à celui à qui on l'attribue ! Le commentateur a bien développé ce point, prière d'y revenir !

90- وَاللهُ تَعَالَى يَسْتَجِيبُ الدَّعَوَاتِ، وَيَقْضِي الحَاجَاتِ.

91- وَيَمْلِكُ كُلَّ شَيْءٍ، وَلَا يَمْلِكُهُ شَيْءٌ، وَلَا غِنَى عَنِ اللهِ تَعَالَى طَرْفَةَ عَيْنٍ، وَمَنِ اسْتَغْنَى عَنِ اللهِ طَرْفَةَ عَيْنٍ فَقَدْ كَفَرَ وَصَارَ مِنْ أَهْلِ الحَيْنِ.

92- وَاللهُ يَغْضَبُ وَيَرْضَى، لَا كَأَحَدٍ مِنَ الوَرَى.[١]

١ قُلْتُ: فِيهِ رَدٌّ عَلَى المُتَأَوِّلَةِ المُعَطِّلَةِ مِنَ الأَشَاعِرَةِ وَغَيْرِهِمُ الَّذِينَ قَالُوا بِأَنَّ المُرَادَ بِالغَضَبِ وَالرِّضَا إِرَادَةُ الإِحْسَانِ. وَلَيْتَ شِعْرِي، مَا الفَرْقُ بَيْنَ تَسْلِيمِهِمْ بِصِفَةِ الإِرَادَةِ وَإِنْكَارِهِمْ لِلصِّفَتَيْنِ المَذْكُورَتَيْنِ بِتَأْوِيلِهِمَا، وَهِيَ مِثْلُهُمَا فِي اتِّصَافِ العَبْدِ بِهَا أَيْضًا؟ فَهَلَّا قَالُوا فِيهِمَا كَمَا قَالُوا فِي الإِرَادَةِ الإِلَهِيَّةِ: إِنَّهَا مُخَالِفَةٌ لِلإِرَادَةِ الَّتِي يُوصَفُ بِهَا العَبْدُ، وَإِنْ كَانَ لِكُلٍّ مِنْهُمَا حَقِيقَةٌ تُنَاسِبُ المَوْصُوفَ بِهَا. وَقَدْ بَسَطَ القَوْلَ فِي ذَلِكَ الشَّارِحُ رَحِمَهُ اللهُ، فَرَاجِعْهُ.

93 – Nous aimons les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ et n'exagérons dans l'amour pour aucun d'entre eux.[I] Nous ne renions aucun d'entre eux[II] et détestons quiconque les déteste et les évoque autrement qu'en bien. Nous ne les mentionnons qu'en bien. Les aimer relève de la religion, de la foi et de l'excellence. Les détester relève de la mécréance, de l'hypocrisie et de l'injustice.

94 – Nous reconnaissons le califat après le Messager d'Allah ﷺ, tout d'abord à Abû Bakr al-S̲iddîq ؓ, par mérite lui revenant et priorité sur l'ensemble de la communauté. Ensuite, à 'Umar Ibn al-Khat̲t̲âb ؓ, puis à 'Uthmân ؓ, puis à 'Alî Ibn Abî T̲âlib ؓ. Tels sont les califes droits et les imams bien guidés.[III]

I Nous ne dépassons pas la mesure dans l'amour d'un Compagnon en prétendant qu'il est infaillible, comme le font les chiites avec 'Alî ؓ et d'autres parmi leurs imams.

II À l'instar des rafidites pour qui il n'y a d'alliance que par le désaveu. En d'autres mots, on ne prend les membres de la famille du Prophète ﷺ comme alliés que lorsqu'on désavoue Abû Bakr et 'Umar ؓ. Mais les gens de la sunna les prennent tous pour alliés et leur accordent le rang qu'ils méritent en toute justice et équité, non pas par passion et fanatisme.

III Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya dit : « Quiconque dénigre le califat de l'un de ces imams est plus égaré que son âne domestique ». Voir *Majmû' al-Fatâwâ* (t.3, p.153).

93- وَنُحِبُّ أَصْحَابَ رَسُولِ اللهِ ﷺ، وَلَا نُفَرِّطُ فِي حُبِّ أَحَدٍ مِنْهُمْ[١]، وَلَا نَتَبَرَّأُ مِنْ أَحَدٍ مِنْهُمْ[٢]، وَنُبْغِضُ مَنْ يُبْغِضُهُمْ، وَبِغَيْرِ الْخَيْرِ يَذْكُرُهُمْ، وَلَا نَذْكُرُهُمْ إِلَّا بِخَيْرٍ، وَحُبُّهُمْ دِينٌ وَإِيمَانٌ وَإِحْسَانٌ، وَبُغْضُهُمْ كُفْرٌ وَنِفَاقٌ وَطُغْيَانٌ.

94- وَنُثْبِتُ الْخِلَافَةَ بَعْدَ رَسُولِ اللهِ ﷺ أَوَّلًا لِأَبِي بَكْرٍ الصِّدِّيقِ ﷺ، تَفْضِيلًا لَهُ وَتَقْدِيمًا عَلَى جَمِيعِ الْأُمَّةِ، ثُمَّ لِعُمَرَ بْنِ الْخَطَّابِ ﷺ، ثُمَّ لِعُثْمَانَ ﷺ، ثُمَّ لِعَلِيِّ بْنِ أَبِي طَالِبٍ ﷺ، وَهُمُ الْخُلَفَاءُ الرَّاشِدُونَ وَالْأَئِمَّةُ الْمُهْتَدُونَ.[٣]

١ أي: لا تجاوز الحدَّ في حبِّ أحدٍ منهم، فندَّعي لهم العصمة كما تقول الشيعة في عليٍّ ﷺ وغيره من أئمتهم.

٢ أي: كما فعلت الرافضة، فعندهم: لا ولاء إلا ببراء، أي: لا يتولَّى أهل البيت حتَّى يتبرَّأ من أبي بكر وعمر ﷺ. وأهل السنَّة يوالونهم جميعًا، وينزلونهم منازلهم التي يستحقونها بالعدل والإنصاف، لا بالهوس والتعصُّب.

٣ قال شيخ الإسلام ابن تيمية: ومن طعن في خلافة أحدٍ من هؤلاء الأئمة، فهو أضلُّ من حمار أهله. «مجموع الفتاوى» (٣/١٥٣).

95 – Nous attestons que les dix hommes que le Messager d'Allah ﷺ a nommés et auxquels il a annoncé le Paradis y entreront conformément à l'attestation du Messager d'Allah ﷺ en leur faveur. Or, sa parole est vérité. Ce sont Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân, 'Alî, Talha, al-Zubayr, Sa'd, Sa'îd, 'Abd al-Rahmân Ibn 'Awf et Abû 'Ubayda Ibn al-Jarrâh, qui est l'homme digne de confiance de cette communauté. Qu'Allah les agrée tous !

96 – Quiconque professe de belles paroles sur les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ, ainsi que ses épouses préservées contre toute infamie et sa descendance purifiée de toute souillure, est certes innocent de toute hypocrisie.

97 – Les savants des Anciens parmi les prédécesseurs, ainsi que ceux qui leur ont succédé parmi les Suiveurs, sont les gens du bien et de la tradition, les gens de la compréhension et de l'analyse. Nous ne les évoquons qu'avec distinction. Quiconque les mentionne en mal n'est pas sur le droit chemin.

98 – Nous ne préférons aucun saint à l'un des Prophètes, que le salut soit sur eux ! Nous affirmons : un seul Prophète est meilleur que l'ensemble des saints.[1]

1 Le commentateur dit : « Le cheikh ﷺ introduit une réfutation à l'adresse des partisans de l'Unicité de l'Existence et des soufis ignorants. Autrement, les partisans de la droiture enjoignent de suivre le savoir et la charia. Allah a imposé à toute la création de suivre les Messagers. Le Très-Haut déclare : ﴾ Nous n'avons envoyé de Messager

95- وَأَنَّ العَشَرَةَ الَّذِينَ سَمَّاهُمْ رَسُولُ اللهِ ﷺ وَبَشَّرَهُمْ بِالجَنَّةِ نَشْهَدُ لَهُمْ بِالجَنَّةِ، عَلَى مَا شَهِدَ لَهُمْ رَسُولُ اللهِ ﷺ، وَقَوْلُهُ الحَقُّ، وَهُمْ: أَبُو بَكْرٍ، وَعُمَرُ، وَعُثْمَانُ، وَعَلِيٌّ، وَطَلْحَةُ، وَالزُّبَيْرُ، وَسَعْدٌ، وَسَعِيدٌ، وَعَبْدُ الرَّحْمَنِ بْنُ عَوْفٍ، وَأَبُو عُبَيْدَةَ بْنُ الجَرَّاحِ، وَهُوَ أَمِينُ هَذِهِ الأُمَّةِ، رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ أَجْمَعِينَ.

96- وَمَنْ أَحْسَنَ القَوْلَ فِي أَصْحَابِ رَسُولِ اللهِ ﷺ وَأَزْوَاجِهِ الطَّاهِرَاتِ مِنْ كُلِّ دَنَسٍ، وَذُرِّيَّاتِهِ المُقَدَّسِينَ مِنْ كُلِّ رِجْسٍ فَقَدْ بَرِئَ مِنَ النِّفَاقِ.

97- وَعُلَمَاءُ السَّلَفِ مِنَ السَّابِقِينَ وَمَنْ بَعْدَهُمْ مِنَ التَّابِعِينَ أَهْلُ الخَيْرِ وَالأَثَرِ، وَأَهْلُ الفِقْهِ وَالنَّظَرِ، لَا يُذْكَرُونَ إِلَّا بِالجَمِيلِ، وَمَنْ ذَكَرَهُمْ بِسُوءٍ فَهُوَ عَلَى غَيْرِ السَّبِيلِ.

98- وَلَا نُفَضِّلُ أَحَدًا مِنَ الأَوْلِيَاءِ عَلَى أَحَدٍ مِنَ الأَنْبِيَاءِ عَلَيْهِمُ السَّلَامُ، وَنَقُولُ: نَبِيٌّ وَاحِدٌ أَفْضَلُ مِنْ جَمِيعِ الأَوْلِيَاءِ.[1]

[1] قَالَ فِي «الشَّرْحِ»: يُشِيرُ الشَّيْخُ ﵀ إِلَى الرَّدِّ عَلَى الاتِّحَادِيَّةِ وَجَهَلَةِ المُتَصَوِّفَةِ، وَإِلَّا فَأَهْلُ الاسْتِقَامَةِ يُوصُونَ بِمُتَابَعَةِ العِلْمِ، وَمُتَابَعَةِ الشَّرْعِ. فَقَدْ أَوْجَبَ اللهُ عَلَى الخَلْقِ كُلِّهِمْ مُتَابَعَةَ الرُّسُلِ، قَالَ تَعَالَى: ﴿وَمَا أَرْسَلْنَا مِن رَّسُولٍ إِلَّا لِيُطَاعَ

que pour qu'il soit obéi par la permission d'Allah ❫.

Beaucoup d'entre ceux-là pensent que leur statut de maître, leurs efforts dans l'adoration et la purification de leur âme leur permettent d'atteindre le stade des Prophètes sans même suivre leur voie. D'autres pensent même qu'ils sont devenus meilleurs que les Prophètes. D'autres encore soutiennent que les Prophètes et Messagers puisent le savoir relatif à Allah de la niche du sceau des saints, tout en prétendant qu'ils sont eux-mêmes ce sceau des saints !

Ce savoir dont il est question est la réalité des propos de Pharaon, à savoir que ce monde tangible existe inexorablement de lui-même et n'a pas de créateur qui diffère de lui ! Néanmoins, l'un dit : il s'agit d'Allah, alors que Pharaon a manifesté un reniement total. En réalité, Pharaon connaissait Allah intérieurement mieux que ces gens, car il reconnaissait l'existence du Créateur, alors que ceux-là ont pensé que l'entité créée est l'entité créatrice, à l'image d'Ibn 'Arabî et de ses pairs. Quand ce dernier a remarqué qu'il n'y avait pas moyen de changer la législation, il déclara : « La mission prophétique est scellée, mais pas la sainteté ». Il a prétendu que la sainteté est plus importante que la mission prophétique et ce qui est attribué aux Prophètes et Messagers, et que les Prophètes en tirent bénéfice. Il déclare : « Le rang de la mission prophétique est intermédiaire, à peine au-dessus du Messager et en dessous du saint ».

C'est une falsification de la charia. La sainteté est établie pour les croyants pieux, comme dit le Très-Haut : ❪ En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, ceux qui croient et qui craignent [Allah] ❫. La mission de Prophète est plus spécifique que la sainteté et la mission de Messager plus spécifique que celle de Prophète, comme cela a déjà été souligné.

بِإِذْنِ ٱللَّهِ ﴾ [النساء: ٦٤]. وَكَثِيرٌ مِنْ هَؤُلَاءِ يَظُنُّ أَنَّهُ يَصِلُ بِرِيَاسَتِهِ وَاجْتِهَادِهِ فِي العِبَادَةِ وَتَصْفِيَةِ نَفْسِهِ إِلَى مَا وَصَلَتْ إِلَيْهِ الأَنْبِيَاءُ مِنْ غَيْرِ اتِّبَاعٍ لِطَرِيقَتِهِمْ. وَمِنْهُمْ مَنْ يَظُنُّ أَنَّهُ قَدْ صَارَ أَفْضَلَ مِنَ الأَنْبِيَاءِ، وَمِنْهُمْ مَنْ يَقُولُ: إِنَّ الأَنْبِيَاءَ وَالرُّسُلَ إِنَّمَا يَأْخُذُونَ العِلْمَ بِاللَّهِ مِنْ مِشْكَاةِ خَاتَمِ الأَوْلِيَاءِ، وَيَدَّعِي لِنَفْسِهِ أَنَّهُ خَاتَمُ الأَوْلِيَاءِ، وَيَكُونُ ذَلِكَ العِلْمُ هُوَ حَقِيقَةَ قَوْلِ فِرْعَوْنَ، وَهُوَ: أَنَّ هَذَا الوُجُودَ المَشْهُودَ وَاجِبٌ بِنَفْسِهِ، لَيْسَ لَهُ صَانِعٌ مُبَايِنٌ لَهُ، وَلَكِنَّ هَذَا يَقُولُ: هُوَ اللَّهُ، وَفِرْعَوْنُ أَظْهَرَ الإِنْكَارَ بِالكُلِّيَّةِ، لَكِنْ كَانَ فِرْعَوْنُ فِي البَاطِنِ أَعْرَفَ بِاللَّهِ مِنْهُمْ، فَإِنَّهُ كَانَ مُثْبِتًا لِلصَّانِعِ، وَهَؤُلَاءِ ظَنُّوا أَنَّ الوُجُودَ المَخْلُوقَ هُوَ الوُجُودُ الخَالِقُ كَابْنِ عَرَبِيٍّ وَأَمْثَالِهِ. وَهُوَ لَمَّا رَأَى أَنَّ الشَّرْعَ الظَّاهِرَ لَا سَبِيلَ إِلَى تَغْيِيرِهِ، قَالَ: النُّبُوَّةُ خُتِمَتْ، وَلَكِنَّ الوِلَايَةَ لَمْ تُخْتَمْ. وَادَّعَى فِي الوِلَايَةِ مَا هُوَ أَعْظَمُ مِنَ النُّبُوَّةِ، وَمَا يَكُونُ لِلأَنْبِيَاءِ وَالمُرْسَلِينَ، وَأَنَّ الأَنْبِيَاءَ مُسْتَفِيدُونَ مِنْهَا كَمَا قَالَ:

مَقَامُ النُّبُوَّةِ فِي بَرْزَخٍ
فُوَيْقَ الرَّسُولِ وَدُونَ الوَلِيِّ.

وَهَذَا قَلْبٌ لِلشَّرِيعَةِ، فَإِنَّ الوِلَايَةَ ثَابِتَةٌ لِلْمُؤْمِنِينَ المُتَّقِينَ، كَمَا قَالَ تَعَالَى: ﴿ أَلَآ إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٢﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَكَانُوا۟ يَتَّقُونَ ﴾ [يونس: ٦٢-٦٣]. وَالنُّبُوَّةُ أَخَصُّ مِنَ الوِلَايَةِ، وَالرِّسَالَةُ أَخَصُّ مِنَ النُّبُوَّةِ، كَمَا تَقَدَّمَ التَّنْبِيهُ عَلَى ذَلِكَ.

99 – **Nous croyons aux prodiges des saints qui ont été rapportés par des narrateurs crédibles dans des narrations authentiques.**[I]

100 – **Nous croyons aux signes de l'Heure, comme l'apparition du Faux Messie et la descente du ciel de 'Îsâ fils de Maryam ﷺ.**[II] **Nous croyons au lever du soleil de son couchant et en la sortie de la bête des entrailles de la terre.**

I L'auteur a bien fait de spécifier les narrations authentiques. Car les gens, surtout les Modernes, ont élargi le champ des narrations des prodiges au point d'avoir rapporté, en leur nom, des faussetés dont l'invalidité ne fait pas l'ombre d'un doute pour la personne possédant la moindre once de bon sens. Parfois même, elles renferment du polythéisme majeur, dans l'Unicité de la Seigneurie qui plus est. Le livre *Ṯabaqât al-Awliyâ'* d'al-Sha'rânî est l'un des ouvrages les plus volumineux mentionnant ces faussetés, dont cette parole d'un « saint » : « J'ai délaissé ma parole : "Sois et c'est" adressée à une chose durant vingt ans par politesse envers Allah ». Allah est loin au-dessus de ce que disent les injustes ! On trouve un bon nombre de prodiges authentiques, d'après des Compagnons, dans le livre *Le jardin des vertueux* de l'imam al-Nawawî (chapitre 253, hadiths 1516 à 1523 avec mes vérifications).

II Les hadiths à ce sujet sont notoires, comme en attestent de nombreux érudits experts. J'ai une épître à ce propos que j'ai intitulée *Qiṣat al-Masîḫ al-Dajjâl wa Nuzûl 'Îsâ 'alayhi al-Ṣalât wal-Salâm wa Qatlih iyyâh*. J'espère qu'Allah me facilitera de la mettre au propre.

99- وَنُؤْمِنُ بِمَا جَاءَ مِنْ كَرَامَاتِهِمْ، وَصَحَّ عَنِ الثِّقَاتِ مِنْ رِوَايَاتِهِمْ.[1]

100- وَنُؤْمِنُ بِأَشْرَاطِ السَّاعَةِ مِنْ خُرُوجِ الدَّجَّالِ، وَنُزُولِ عِيسَى ابْنِ مَرْيَمَ عَلَيْهِ السَّلَامُ[2] مِنَ السَّمَاءِ، وَنُؤْمِنُ بِطُلُوعِ الشَّمْسِ مِنْ مَغْرِبِهَا، وَخُرُوجِ دَابَّةِ الأَرْضِ مِنْ مَوْضِعِهَا.

١ قُلْتُ: لَقَدْ أَحْسَنَ المُؤَلِّفُ صُنْعًا بِتَقْيِيدِ ذَلِكَ بِـ(مَا صَحَّ مِنَ الرِّوَايَاتِ)، ذَلِكَ لِأَنَّ النَّاسَ - وَبِخَاصَّةٍ المُتَأَخِّرُونَ مِنْهُمْ - قَدْ تَوَسَّعُوا فِي رِوَايَةِ الكَرَامَاتِ إِلَى دَرَجَةِ أَنَّهُمْ رَوَوْا بِاسْمِهَا الأَبَاطِيلَ الَّتِي لَا يَشُكُّ فِي بُطْلَانِهَا مَنْ لَهُ أَدْنَى ذَرَّةٍ مِنْ عَقْلٍ، بَلْ إِنَّ فِيهَا أَحْيَانًا مَا هُوَ الشِّرْكُ الأَكْبَرُ، وَفِي الرُّبُوبِيَّةِ. وَكِتَابُ «طَبَقَاتِ الأَوْلِيَاءِ» لِلشَّعْرَانِيِّ مِنْ أَوْسَعِ الكُتُبِ ذِكْرًا لِمِثْلِ تِلْكَ الأَبَاطِيلِ الَّتِي مِنْهَا قَوْلُ أَحَدِ أَوْلِيَائِهِ: تَرَكْتُ قَوْلِي لِلشَّيْءِ: (كُنْ فَيَكُونُ) عِشْرِينَ سَنَةً أَدَبًا مَعَ اللهِ! تَعَالَى اللهُ عَمَّا يَقُولُ الظَّالِمُونَ عُلُوًّا كَبِيرًا. وَتَجِدُ طَائِفَةً لَا بَأْسَ بِهَا مِنَ الكَرَامَاتِ الصَّحِيحَةِ عَنْ بَعْضِ الصَّحَابَةِ فِي كِتَابِ «رِيَاضِ الصَّالِحِينَ» لِلْإِمَامِ النَّوَوِيِّ (باب ٢٥٣، الأحاديث ١٥١٦-١٥٢٣ بِتَحْقِيقِي).

٢ قُلْتُ: وَالأَحَادِيثُ فِي ذَلِكَ مُتَوَاتِرَةٌ كَمَا شَهِدَ بِذَلِكَ كَثِيرٌ مِنَ الحُفَّاظِ المَهَرَةِ، وَلِي رِسَالَةٌ فِي ذَلِكَ أَسْمَيْتُهَا: «قِصَّةَ المَسِيحِ الدَّجَّالِ وَنُزُولِ عِيسَى عَلَيْهِ الصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ وَقَتْلِهِ إِيَّاهُ» أَرْجُو أَنْ يُيَسِّرَ اللهُ لِي تَبْيِيضَهَا.

101 – Nous ne prêtons guère foi au devin ou au voyant ni à quiconque prétend une chose allant à l'encontre du Livre, de la sunna et de l'unanimité de la communauté.

102 – Nous considérons que l'union[I] est vérité et raison, tandis que la division est déviance et châtiment.

103 – La religion d'Allah sur terre et au ciel est unique, c'est la religion de l'islam. Allah le Très-Haut déclare : ❮ Certes, la religion auprès d'Allah est l'islam ❯ – *Âl 'Imrân* : 19. Le Très-Haut dit également : ❮ ...et J'ai agréé pour vous l'islam comme religion ❯[II] – *al-Mâ'ida* : 3.

I C'est la voie qui était celle du Messager d'Allah ﷺ et de ses Compagnons, c'est le groupe sauvé, le groupe des gens du hadith et de ceux qui ont suivi leur voie parmi les partisans des écoles juridiques et d'autres.

II Le commentateur a dit : « L'islam est ce qu'Allah a légiféré à Ses serviteurs par le biais de Ses Messagers. Le fondement de cette religion et ses branches sont hérités des Messagers. C'est un point on ne peut plus clair. Quiconque capable de faire une distinction, petit ou grand, éloquent ou étranger, intelligent ou bête, peut y adhérer dans le laps de temps le plus court. Mais on peut en sortir en un temps encore plus court, que ce soit par le reniement d'une parole, un démenti, une contestation, un mensonge sur le compte d'Allah, le doute sur la parole d'Allah le Très-Haut, le rejet de ce qu'Il a révélé, un doute sur un point par rapport auquel Allah ne permet point de douter ou toute autre chose de ce genre. Le Livre et la sunna indiquent que l'islam dominera, que son apprentissage est facile, que même un membre d'une délégation peut l'apprendre, puis repartir par la même occasion.

101- وَلَا نُصَدِّقُ كَاهِنًا وَلَا عَرَّافًا، وَلَا مَنْ يَدَّعِي شَيْئًا يُخَالِفُ الكِتَابَ وَالسُّنَّةَ وَإِجْمَاعَ الأُمَّةِ.

102- وَنَرَى الجَمَاعَةَ[1] حَقًّا وَصَوَابًا، وَالفُرْقَةَ زَيْغًا وَعَذَابًا.

103- وَدِينُ اللهِ فِي الأَرْضِ وَالسَّمَاءِ وَاحِدٌ، وَهُوَ دِينُ الإِسْلَامِ، قَالَ اللهُ تَعَالَى: ﴿ إِنَّ ٱلدِّينَ عِندَ ٱللَّهِ ٱلۡإِسۡلَٰمُ ﴾، وَقَالَ تَعَالَى: ﴿ وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلۡإِسۡلَٰمَ دِينٗا ﴾.[2]

١ وَهِيَ مَا كَانَ عَلَيْهِ رَسُولُ اللهِ ﷺ وَأَصْحَابُهُ، وَهِيَ الفِرْقَةُ النَّاجِيَةُ، وَهِيَ طَائِفَةُ أَهْلِ الحَدِيثِ وَمَنِ اتَّبَعَ سَبِيلَهُمْ مِنْ أَتْبَاعِ المَذَاهِبِ وَغَيْرِهِمْ.

٢ قَالَ الشَّارِحُ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى: «فَدِينُ الإِسْلَامِ هُوَ مَا شَرَعَهُ اللهُ ﷻ لِعِبَادِهِ عَلَى أَلْسِنَةِ رُسُلِهِ، وَأَصْلُ هَذَا الدِّينِ وَفُرُوعُهُ رِوَايَتُهُ عَنِ الرُّسُلِ، وَهُوَ ظَاهِرٌ غَايَةَ الظُّهُورِ، يُمْكِنُ كُلُّ مُمَيِّزٍ مِنْ صَغِيرٍ وَكَبِيرٍ، وَفَصِيحٍ وَأَعْجَمِيٍّ، وَذَكِيٍّ وَبَلِيدٍ، أَنْ يَدْخُلَ فِيهِ بِأَقْصَرِ زَمَانٍ، وَإِنَّهُ يَقَعُ الخُرُوجُ مِنْهُ بِأَسْرَعَ مِنْ ذَلِكَ مِنْ إِنْكَارِ كَلِمَةٍ أَوْ تَكْذِيبٍ، أَوْ مُعَارَضَةٍ، أَوْ كَذِبٍ عَلَى اللهِ، أَوِ ارْتِيَابٍ فِي قَوْلِ اللهِ تَعَالَى، أَوْ رَدٍّ لِمَا أُنْزِلَ، أَوْ شَكٍّ فِيمَا نَفَى اللهُ عَنْهُ الشَّكَّ، أَوْ غَيْرِ ذَلِكَ مِمَّا فِي مَعْنَاهُ. فَقَدْ دَلَّ الكِتَابُ وَالسُّنَّةُ عَلَى ظُهُورِ دِينِ الإِسْلَامِ، وَسُهُولَةِ تَعَلُّمِهِ، وَأَنَّهُ يَتَعَلَّمُهُ الوَافِدُ، ثُمَّ يُوَلِّي فِي وَقْتِهِ. وَاخْتِلَافُ تَعْلِيمِ النَّبِيِّ ﷺ فِي بَعْضِ الأَلْفَاظِ بِحَسَبِ مَنْ يَتَعَلَّمُ، فَإِنْ كَانَ بَعِيدَ الوَطَنِ - كَضِمَامِ بْنِ ثَعْلَبَةَ

Les enseignements différents du Prophète ﷺ – au niveau de la formulation – varient en fonction de l'élève. Si celui-ci vivait dans une contrée éloignée – comme Dimâm Ibn Tha'laba al-Najdî et la délégation des 'Abd al-Qays –, il lui enseignait ce qu'il ne lui convenait guère d'ignorer, tout en sachant que sa religion sera propagée à travers les horizons et qu'il y enverra des hommes qui instruiront les peuples dans les autres matières de la religion dont ils ont besoin. Quand l'élève venait d'une région voisine, avait tout le loisir de venir trouver le Prophète ﷺ à tout instant et de s'instruire progressivement, ou quand il savait qu'il connaissait le nécessaire, le Prophète ﷺ répondait en fonction de la condition de l'élève et de ses besoins, conformément à ce que lui indiquait le contexte de la condition du questionneur. C'est le cas par exemple lorsque le Prophète ﷺ a dit : « Dis : "Je crois en Allah", puis tiens-toi sur le droit chemin ! »

En ce qui concerne celui qui a légiféré une religion qu'Allah n'a pas autorisée, on sait que les fondements inhérents à celle-ci ne peuvent pas avoir été transmis du Prophète ﷺ ni d'un autre Messager, car ils sont faux. Or, la conséquence d'une erreur est fausse, au même titre que celle d'une vérité est correcte ».

104 – L'islam se situe entre l'exagération et la négligence, entre l'anthropomorphisme et la négation, entre le fatalisme et le libre arbitre absolu, entre l'assurance et le désespoir.

105 – Telle est notre religion et notre croyance, apparente et intérieure. Nous désavouons devant Allah tous ceux qui s'opposent à ce que nous avons mentionné et explicité.

النَّجْدِيِّ، وَوَفْدِ عَبْدِ القَيْسِ - عَلَّمَهُمْ مَا لَمْ يَسَعْهُمْ جَهْلُهُ، مَعَ عِلْمِهِ أَنَّ دِينَهُ سَيُنْشَرُ فِي الآفَاقِ، وَيُرْسِلُ إِلَيْهِمْ مَنْ يُفَقِّهُهُمْ فِي سَائِرِ مَا يَحْتَاجُونَ إِلَيْهِ. وَمَنْ كَانَ قَرِيبَ الوَطَنِ يُمْكِنُهُ الإِتْيَانُ كُلَّ وَقْتٍ، بِحَيْثُ يَتَعَلَّمُ عَلَى التَّدْرِيجِ - أَوْ كَانَ قَدْ عَلِمَ فِيهِ أَنَّهُ قَدْ عَرَفَ مَا لَا بُدَّ مِنْهُ - أَجَابَهُ بِحَسَبِ حَالِهِ وَحَاجَتِهِ، عَلَى مَا تَدُلُّ قَرِينَةُ حَالِ السَّائِلِ، كَقَوْلِهِ: «قُلْ: آمَنْتُ بِاللَّهِ، ثُمَّ اسْتَقِمْ». وَأَمَّا مَنْ شَرَعَ دِينًا لَمْ يَأْذَنْ بِهِ اللَّهُ، فَمَعْلُومٌ أَنَّ أُصُولَهُ المُسْتَلْزِمَةَ لَهُ لَا يَجُوزُ أَنْ تَكُونَ مَنْقُولَةً عَنِ النَّبِيِّ ﷺ، وَلَا عَنْ غَيْرِهِ مِنَ المُرْسَلِينَ، إِذْ هُوَ بَاطِلٌ، وَمَلْزُومُ البَاطِلِ بَاطِلٌ، كَمَا أَنَّ لَازِمَ الحَقِّ حَقٌّ».

104 - وَهُوَ بَيْنَ الغُلُوِّ وَالتَّقْصِيرِ، وَبَيْنَ التَّشْبِيهِ وَالتَّعْطِيلِ، وَبَيْنَ الجَبْرِ وَالقَدَرِ، وَبَيْنَ الأَمْنِ وَالإِيَاسِ.

105 - فَهَذَا دِينُنَا وَاعْتِقَادُنَا ظَاهِرًا وَبَاطِنًا، وَنَحْنُ بُرَآءُ إِلَى اللَّهِ مِنْ كُلِّ مَنْ خَالَفَ الَّذِي ذَكَرْنَاهُ وَبَيَّنَّاهُ.

Nous demandons à Allah le Très-Haut de nous affermir dans la foi, de nous accorder une fin en tenant à celle-ci et de nous protéger contre les diverses passions, contre les opinions divergentes et contre les vils courants comme ceux des anthropomorphistes, des mutazilites, des jahmites, des jabrites, des qadarites et d'autres[I] parmi ceux qui contredisent la sunna et la collectivité, et qui ont pactisé avec l'égarement. Nous les renions. Ils sont pour nous des égarés et de viles personnes.[II] C'est auprès d'Allah que se trouvent la protection et l'assistance.

I Notamment les imitateurs qui ont fait de l'imitation de l'école juridique une religion obligatoire pour tous ceux qui sont venus après le quatrième siècle de l'hégire. À cause de cela, ils se sont opposés au fait de suivre la lumière du Livre et de la sunna. Ils ont accusé à tort et à travers tous ceux qui tentent de mettre un terme au fanatisme pour les écoles, au profit de l'attachement à la voie du Prophète ﷺ. Qu'Allah fasse miséricorde à l'imam de la sunna qui a dit : « La religion du Prophète Muhammad est informations. Quel bon véhicule pour le jeune que les traditions ! Ne te défais point du hadith et de ses gens ! L'opinion personnelle est la nuit et le hadith le jour. Peut-être le jeune ignore l'effet de la droiture. Or, le soleil est bien haut et diffuse ses rayons ».

II Dans le manuscrit (a), après ceci, on trouve : « Et c'est Allah ﷻ qui guide vers la vérité. Ceci conclut notre pensée, nous l'avons exposée. Louange à Allah, Seigneur des mondes ! » Que la prière d'Allah et Son salut soient sur notre maître Muhammad, sa famille et ses Compagnons !

وَنَسْأَلُ اللهَ تَعَالَى أَنْ يُثَبِّتَنَا عَلَى الإِيمَانِ، وَيَخْتِمَ لَنَا بِهِ، وَيَعْصِمَنَا مِنَ الأَهْوَاءِ المُخْتَلِفَةِ، وَالآرَاءِ المُتَفَرِّقَةِ، وَالمَذَاهِبِ الرَّدِيَّةِ، مِثْلِ المُشَبِّهَةِ، وَالمُعْتَزِلَةِ، وَالجَهْمِيَّةِ، وَالجَبْرِيَّةِ، وَالقَدَرِيَّةِ وَغَيْرِهِمْ[1]، مِنَ الَّذِينَ خَالَفُوا السُّنَّةَ وَالجَمَاعَةَ، وَحَالَفُوا الضَّلَالَةَ، وَنَحْنُ مِنْهُمْ بَرَاءٌ، وَهُمْ عِنْدَنَا ضُلَّالٌ وَأَرْدِيَاءُ[2]. وَبِاللهِ العِصْمَةُ وَالتَّوْفِيقُ.

١ قُلْتُ: كَالمُقَلِّدَةِ الَّذِينَ جَعَلُوا التَّقْلِيدَ دِينًا وَاجِبًا عَلَى كُلِّ مَنْ جَاءَ بَعْدَ القَرْنِ الرَّابِعِ الهِجْرِيِّ، وَأَعْرَضُوا بِسَبَبِ ذَلِكَ عَنِ الاهْتِدَاءِ بِنُورِ الكِتَابِ وَالسُّنَّةِ، وَاتَّهَمُوا كُلَّ مَنْ حَاوَلَ الخَلَاصَ مِنَ الجُمُودِ المَذْهَبِيِّ إِلَى التَّمَسُّكِ بِهَدْيِ النَّبِيِّ ﷺ بِمَا شَاءَتْ لَهُمْ أَهْوَاؤُهُمْ. وَرَحِمَ اللهُ إِمَامَ السُّنَّةِ إِذْ يَقُولُ:

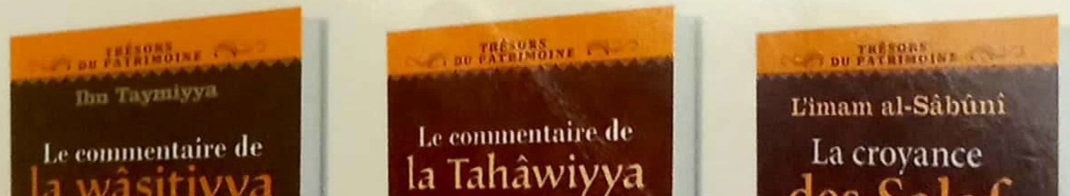
دِينُ النَّبِيِّ مُحَمَّدٍ أَخْبَارُ
نِعْمَتُ المَطِيَّةُ لِلفَتَى آثَارُ
لَا تَرْغَبَنَّ عَنِ الحَدِيثِ وَآلِهِ
فَالرَّأْيُ لَيْلٌ وَالحَدِيثُ نَهَارُ
وَلَرُبَّمَا جَهِلَ الفَتَى أَثَرَ الهُدَى
وَالشَّمْسُ بَازِغَةٌ لَهَا أَنْوَارُ

٢ بَعْدَ هَذَا فِي المَخْطُوطَةِ (أ): «وَاللهُ ﷻ الهَادِي لِلْحَقِّ. وَهَذَا آخِرُ مَا أَرَدْنَا، وَإِلَيْهِ أَشَرْنَا، وَالحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ العَالَمِينَ».
وَصَلَّى اللهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ.

TRÉSORS DU PATRIMOINE

Le dogme de la Tahâwiyya est un ouvrage de référence dans le dogme sunnite. Il aborde les principaux éléments de la croyance des gens de la Sunna et de l'Unité. Ce livre a souvent été commenté et expliqué au fil du temps. L'ouvrage est enrichi d'un commentaire du cheikh al-Albânî et du texte arabe vocalisé.

L'auteur : L'imam Abû Ja'far al-Tahâwî (239-321H), célèbre juriste hanafite. Originaire de Tahâ en Basse Egypte, il étudia sous la direction de plus de trois cents maîtres. Il étudia dans un premier temps la jurisprudence chaféite, sous la direction de son oncle maternel al-Mâzinî, l'un des disciples de l'Imam al-Shâfi'î. Par la suite, il suivit le rite hanafite et rédigea, notamment, Ahkâm al-Qur'ân (Traité sur les sciences coraniques), Sharh ma'ânî al-'athâr (Explication du sens des hadiths).



Les 3 livres de référence sur la croyance authentique selon la voie des Salaf.

9 782875 450463

Prix: 8€